

La ligne diplomatique française à l'égard de la crise nucléaire iranienne de 2002 à 2015

Mémoire de fin d'étude

Mémoire réalisé par

Etienne Morin

Promoteur(s)

Elena Aoun

Lecteur

Tanguy de Wilde d'Estmael

Année académique 2016-2017

**Master en Sciences politiques, orientation relations internationales, à finalité diplomatie et
résolution de conflits**

Déclaration de déontologie

Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au **Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses** et savoir que le plagiat constitue une faute grave.

Etienne Morin

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Etienne Morin', with a long horizontal stroke extending to the right.

Avant-propos (remerciements)

Avant de commencer cette étude, mes pensées et mes remerciements vont à :

- Mes parents, Stéphane et Monique Morin, ainsi que mon frère Samuel et ma sœur Raphaëlle, pour leur soutien dans mes études malgré la distance.
- Ma promotrice, Elena Aoun, pour ses conseils avisés lors de la rédaction de ce Mémoire.
- Mon lecteur, Tanguy de Wilde d'Estmael, pour le temps consacré à la lecture de ce Mémoire.
- Aux professeurs de l'UCL qui m'ont permis d'assouvir ma passion de la politique internationale.
- À François Nicoullaud, Bruno Tertrais, François Heisbourg et Bernard Hourcade pour leur contribution d'experts qui m'a permis d'intégrer dans cette étude des analyses de qualité.

Table des matières

Introduction	6
Contexte	7
Exposé de la démarche.....	12
Chapitre I – le bras de fer domestique : l’édification des préférences étatiques	16
A- Une lutte bureaucratique au Quai d’Orsay	16
1) <i>La direction de la filière stratégique, une coalition d’acteurs partisane d’une ligne ferme.....</i>	<i>17</i>
2) <i>La défense d’une approche souple par les diplomates régionaux.....</i>	<i>20</i>
B- Le poids de certains groupes sociaux proches de la sphère étatique	24
1) <i>Un groupe représentatif de la culture stratégique française.....</i>	<i>25</i>
2) <i>Etude de cas : Trois experts influents sur le dossier iranien.....</i>	<i>27</i>
C- L’impuissance des entreprises françaises	35
1) <i>L’historique des relations économiques franco-iraniennes et les effets des sanctions.....</i>	<i>35</i>
2) <i>La pression américaine.....</i>	<i>38</i>
3) <i>Un manque de poids dans l’orientation de la ligne diplomatique.....</i>	<i>40</i>
Chapitre II - le bras de fer international : la projection des préférences étatiques	43
A – La période conciliatrice chiraquienne	44
1) <i>Les premières tentatives de stopper l’enrichissement iranien.....</i>	<i>44</i>
2) <i>Jacques Chirac et les divergences avec son administration.....</i>	<i>46</i>
B – Le mandat de Sarkozy, l’exercice de la diplomatie coercitive.....	50
1) <i>La transition Chirac-Sarkozy : continuité ou rupture ?</i>	<i>50</i>
2) <i>L’utilisation de la diplomatie coercitive.....</i>	<i>52</i>
3) <i>La France, nouveau fer de lance de la coalition après l’élection de Barack Obama.....</i>	<i>53</i>
4) <i>Une série de tentatives infructueuses.....</i>	<i>54</i>
5) <i>Une approche identitaire de la position française</i>	<i>56</i>

6) <i>Une timide reprise de contact</i>	58
C- La ligne Hollande-Fabius : La continuité dans la fermeté	59
1) <i>Les nouvelles figures de la position française</i>	59
2) <i>La poursuite des négociations</i>	60
3) <i>La négociation sur l'accord intermédiaire de Genève</i>	62
4) <i>Les discussions pour le Joint Plan of Action vues par la théorie des jeux</i> ...	65
5) <i>Des avancées sur fond de divergences internes et externes au P5+1</i>	66
6) <i>La dernière ligne droite</i>	69
7) <i>L'accord de Vienne</i>	70
Conclusion	72
Bibliographie	75
Index	83
Résumé	84

Introduction

La question du nucléaire iranien a fait débat sur la scène internationale pendant plus de 30 ans. Depuis le début de la crise en 2002, ce dossier fut d'une importance capitale pour de nombreux pays, qu'ils soient voisins de l'Iran ou non. Cette problématique comportait un enjeu de stabilité régionale considérable, les conséquences étant tout à fait incertaines en cas d'accession de l'arme nucléaire par la République Islamique. Le Traité de Non-Prolifération (TNP¹) est déjà considéré comme fragile du fait que certains de ses membres sont des puissances nucléaires refusant toujours de se désarmer et que d'autres se situent sur le seuil nucléaire². Ainsi, si l'un des membres se dotait de l'arme atomique, un potentiel effondrement de ce même traité serait à craindre³. Dans un monde aussi interconnecté qui est le nôtre, l'équilibre mondial est circonstanciel de la stabilité du Moyen Orient, la crise migratoire en est une preuve parmi tant d'autres. Ce facteur peut expliquer l'intérêt des Européens pour la question nucléaire. Un autre facteur peut être les progrès considérables de l'Iran en matière balistique qui mettrait l'Europe, selon certaines analyses⁴, à portée de ses missiles, ce qui est déjà problématique sans même que le pays ne dispose d'armes atomiques. Ce dossier nucléaire pose ainsi de sérieuses questions quant au maintien de la paix à l'échelle régionale et systémique.

Aussi, devant l'importance d'un tel dossier, le monde semblait retenir son souffle dans les années 2014 et 2015, quand l'obtention d'un accord paraissait enfin à portée de main. Le 14 juillet 2015, lorsque l'accord de Vienne, qui met fin à cette crise nucléaire, est signé, un profond intérêt pour cet incroyable processus de négociation naît. Ce fut notre cas. Et il nous semblait intéressant d'étudier plus spécifiquement la position d'un

¹ Le TNP est un traité conclu en 1968 visant à empêcher la propagation de la technologie nucléaire militaire dans le monde.

² Être un Etat dit du « seuil nucléaire » signifie disposer de toutes les conditions nécessaires pour fabriquer une arme nucléaire (soit l'expertise technique dans toutes les étapes du cycle nucléaire, les infrastructures requises, une réserve d'uranium enrichi ainsi que la capacité d'installer une tête nucléaire sur un vecteur) sans concrètement en posséder.

³ GUZANSKY Yoel, DEKEL Udi, *Recognizing Iran as a Nuclear threshold state: implications for Israel and the Middle East*, Tel Aviv: The Institute for National Security Studies, March 25th 2015, http://www.inss.org.il/publication/recognizing-iran-as-a-nuclear-threshold-state-implications-for-israel-and-the-middle-east/?offset=0&posts=1&free_text=Nuclear%20Threshold%20State, consulted the March 3rd 2007

⁴ MISTRY Dinshaw *European Missile defense : Assessing Iran's ICBM capabilities*, Washington: Arms Control Association, October 1st 2007, https://www.armscontrol.org/act/2007_10/Mistry, consulted the March 3rd 2007

pays qui eut une importance non-négligeable dans la conduite des négociations : celle de la France.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, il nous paraît souhaitable d'établir un bref historique général du programme nucléaire iranien, pour ensuite, nous intéresser aux liens entre l'Iran et l'Hexagone, l'un de ses premiers fournisseurs en matière nucléaire.

Contexte

L'ironie de l'histoire a voulu que les Etats-Unis aient été les premiers à financer la technologie nucléaire iranienne. En effet, dès 1953 un accord de coopération civile sur le nucléaire est signé entre les Etats-Unis et l'Iran⁵. Une importance particulière était accordée à l'énergie nucléaire par le Shah, souhaitant remplacer le pétrole comme source d'énergie à grande échelle. Mr Heisbourg, qui a travaillé entre autres au ministère de la Défense et dans la Commission internationale de la non-prolifération nucléaire et du désarmement en 2008, déclare que « *sur les huit premières centrales en projet, quatre étaient attribuées aux allemands*⁶. » On avait donc une large implication des Occidentaux dans cette politique iranienne.

La Révolution de 1979 bouleverse le cours des événements : le Shah Reza Pahlavi est déposé, et le programme nucléaire initié sous son règne est stoppé. La nouvelle République islamique d'Iran souhaite défaire les projets politiques qui furent initiés par l'ancien régime. Néanmoins, la guerre avec l'Irak oblige le pays à relancer son programme nucléaire dans l'espoir de déboucher sur l'arme nucléaire. L'Iran, ne pouvant plus compter sur le soutien américain ou celui de la France (suite au conflit lié à Eurodif évoqué plus loin), se tourne vers la Chine (avec un accord de coopération pour un transfert de technologie) et la Russie pour continuer ses recherches (un accord de 1 milliard de dollars est signé avec la Russie pour la construction de la centrale de Bushehr dont la construction avait été entamée par l'Allemagne vingt ans plus tôt⁷). On peut suggérer qu'après être sorti de sa guerre contre l'Irak, le pays a souhaité disposer d'une arme capable de dissuader ses nombreux ennemis régionaux.

⁵ « L'évolution du programme nucléaire iranien depuis 1953 », *Le Monde*, 15 octobre 2013

⁶ HEISBOURG François (conseiller spécial à la Fondation pour la Recherche Stratégique), entretien, réalisé par Etienne Morin, 2 mars 2017

⁷ KHAZANEH Reza, « Iran : avancées et maîtrise des programmes nucléaires », *Politique étrangère*, 4/2008 (Hiver), pp. 817-826

Ce programme nucléaire se fait plus discret pendant longtemps, au moins jusqu'à ce que des opposants iraniens dénoncent, en août 2002 à Washington, l'existence de deux sites nucléaires alors inconnus de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) : l'usine d'enrichissement d'uranium à Natanz et le réacteur fonctionnant à l'eau lourde⁸ à Arak pour produire du plutonium⁹. Cette nouvelle provoque un tollé sur la scène internationale, les Etats-Unis accusant directement l'Iran de produire des armes de destruction massive. Le président iranien Khatami, obligé de calmer le jeu, autorise l'AIEA à venir inspecter les sites du pays afin de constater que la recherche iranienne en matière nucléaire ne se fait que dans un but purement civil.

C'est ici que commence notre étude, car l'année 2003 est la période durant laquelle les négociations entre les Occidentaux et l'Iran commencent.

Mais parmi le camp des Occidentaux, l'un d'entre eux eut une place très importante dans l'historique des relations avec l'Iran. Il fut un temps où la France eut une place de choix dans le développement du nucléaire en Iran. A ce titre, il est pertinent de décrire l'évolution de cette relation avant l'éclatement de la crise du nucléaire iranien en 2003.

Les échanges commerciaux entre la France et l'Iran n'ont pas toujours été tels qu'on les connaît aujourd'hui. Lors de la crise pétrolière de 1974-1975, la France avait fait de l'Iran son deuxième fournisseur d'hydrocarbures derrière l'Arabie saoudite, et ceci représentait 12,5% de l'approvisionnement total français¹⁰. De la même manière, l'Iran était une destination privilégiée des exportations françaises. Les relations entre les deux pays se portaient donc au mieux, au point même que le Shah Reza Palhavi s'est déplacé à Paris pour montrer l'importance des relations bilatérales existantes. Valéry Giscard d'Estaing, à ce moment-là président de la République, parachève cette démonstration d'amitié.

Quant aux premiers balbutiements du nucléaire iranien, une contribution a également été apportée¹¹. Dès 1956, des experts français sont envoyés en Iran pour la formation des scientifiques iraniens. Ces derniers sont autorisés à venir sur des sites nucléaires en

⁸ Les réacteurs à eau lourde sont considérés comme proliférants car ils permettent de produire, comme l'ont fait l'Inde et le Pakistan, du plutonium à des fins militaires.

⁹ L'uranium et le plutonium sont deux matériaux pouvant servir, une fois enrichis, à la fabrication d'une arme nucléaire. Il faut 22kg d'uranium 235 enrichi à 90% ou 5kg de plutonium 239 pour obtenir une bombe. Pour plus d'informations sur la fabrication d'une arme nucléaire, voir le schéma en annexes p86

¹⁰ BADEL Laurence, « L'État français face au risque politique dans les années 1970 : les cas polonais, sud-africain et iranien », *Les cahiers Sirice*, 2/2010 (n°6), pp. 123-140.

¹¹ Ibidem.

France¹². En 1961, le Général de Gaulle fait même visiter des installations au Shah, et fait un déplacement à Téhéran deux ans plus tard. Dans ce contexte propice à la coopération, la France fait des promesses à l'Iran. Parmi celles-ci, une aide au développement de l'énergie nucléaire civile, une coopération dans la construction d'un centre de recherche nucléaire, des formations pour du personnel, ainsi que la fourniture de centrales nucléaires. C'est dans cette période que la France fut une collaboratrice dans la construction du centre de technologie nucléaire à Ispahan¹³. Il n'y avait, à cette époque, pas d'inquiétude de la France quant à sa coopération avec l'Iran. Le pays ne cherchait pas à développer d'énergie nucléaire à usage militaire pour deux raisons : Cette technologie était considérée comme *haram*¹⁴, et l'Iran disposait déjà de capacités militaires conventionnelles dissuasives¹⁵.

En 1973 commence le début d'une coopération entre la France et l'Iran : l'usine européenne d'enrichissement d'uranium Eurodif est fondée en France avec la participation de la Belgique, de l'Espagne, l'Italie, l'Espagne et l'Iran¹⁶. Ce dernier a souhaité participer au financement de la part française au projet avec un prêt d'une hauteur de 1 milliard de dollars en 1974. Une société appelée Sofidif est créée entre la France et l'Iran afin de mutualiser leur partenariat chez Eurodif. Cette société disposait d'une minorité de blocage au sein d'Eurodif, ce qui lui donnait un poids substantiel. En échange, l'Iran détenait 10% des parts du consortium et avait donc le droit d'acheter 10% des parts de la production pour des centrales nucléaires que la France et l'Allemagne devaient lui vendre. Ainsi, cette opération permettait à l'Iran de s'assurer un approvisionnement futur lorsque ses centrales seraient opérationnelles.

En 1974, le Shah passe commande à la France de cinq centrales nucléaires et d'un centre nucléaire disposant de trois réacteurs de recherche¹⁷. Un partenariat est également signé pour approvisionner l'Iran en uranium enrichi et former des scientifiques. En 1976, Valéry Giscard d'Estaing se déplace en visite d'Etat à Téhéran. Selon Mr Heisbourg, « *on s'attend à ce que la signature du contrat français soit annoncée*¹⁸. »

¹² RASTBEEN Ali, *op.cit.*, p59

¹³ Idem, p42.

¹⁴ "Péché". Traduction libre par l'auteur.

¹⁵ SHANNON Kyle, *Europe and Iran : Perspectives on Non-Proliferation*, Stockholm: Stockholm International Peace Research Institute, 2005, 163 pages.

¹⁶ BURDY Jean Paul, « Eurodif : un contentieux nucléaire ancien », Paris : Questions d'Orient-Questions d'Occident, <https://sites.google.com/site/questionsdorient/les-mots-de-l-iran-lexique/eurodif>, consulté le 20 janvier 2017.

¹⁷ RASTBEEN Ali, *op.cit.*, p143.

¹⁸ HEISBOURG François (conseiller spécial à la Fondation pour la Recherche Stratégique), entretien, réalisé par Etienne Morin, 2 mars 2017.

Mais une discussion s'engage car la France avait signée à l'époque la vente d'une unité de retraitement pour du plutonium avec le Pakistan¹⁹. Or, le Shah avait lui aussi cherché à avoir son unité de retraitement, mais avait essuyé un refus américain et français. Ainsi, le Shah demande, par souci de cohérence, qu'on lui vende des unités de retraitement ou qu'on arrête la vente avec le Pakistan. L'Hexagone choisit d'arrêter le contrat avec le Pakistan, et le contrat avec l'Iran est signé. Il est possible d'imaginer que l'Iran, ayant voulu produire du plutonium avec cette unité de retraitement, ait voulu assez tôt disposer d'une possibilité de développer du nucléaire militaire.

Mais la Révolution islamique éclate en 1979 et rebat les cartes. Vis-à-vis de l'abandon du nucléaire à l'aube de cette révolution, les avis divergent. Les nouveaux responsables iraniens n'auraient peut-être pas abandonné le projet nucléaire contrairement à ce qu'on peut régulièrement lire selon Ali Rastbeen²⁰. Le programme aurait simplement été suspendu, dû au fait que les Etats Unis et la France cessaient tout fourniture des matériaux nécessaires à la poursuite des recherches. Mr Heisbourg considère, lui, que l'Iran aurait très bien pu aller se fournir dans le réseau du Dr. Khan, père de la bombe atomique pakistanaise. Des raisons religieuses sont évoquées mais Bernard Hourcade, expert de l'Iran et chercheur au CNRS, pense quant à lui à deux éléments²¹. D'une part le fait que les iraniens se demandaient pourquoi développer du nucléaire qui coûtait encore très cher, alors qu'ils « *avaient du gaz et du pétrole pour 300 ans encore. Donc au lieu de gaspiller l'argent à faire du nucléaire il vaudrait mieux gérer le pétrole et ne pas le brader aux étrangers. Il y avait une politique de lutter contre le luxe intempestif du Shah.* » Et d'autre part, le nucléaire n'étant pas maîtrisé technologiquement par l'Iran, il y avait un facteur de domination étrangère inacceptable dans l'esprit d'indépendance nationale de la nouvelle République Islamique d'Iran.

La France ne pouvait laisser l'Iran rester dans le consortium Eurodif, la République islamique disposant d'une minorité de blocage et de droits l'autorisant à disposer de 10% de la production d'uranium. L'Hexagone répond donc en gelant le prêt iranien, ainsi que la place de l'Iran en tant qu'actionnaire dans le consortium, tout en bloquant toute exportation d'uranium enrichi vers la République Islamique naissante. Un contentieux entre les deux pays éclate. Il ne se résoudra qu'en 1991 lorsque la France

¹⁹ Ibidem.

²⁰ RASTBEEN Ali, *op. cit.*, p185.

²¹ HOURCADE Bernard (expert de l'Iran et directeur de recherche au CNRS), entretien, réalisé par Etienne Morin, 6 avril 2017.

finira par rembourser l'entièreté du prêt iranien et reconnaitra son titre d'actionnaire du groupe.

En 1981, des attentats ont lieu à Paris contre les compagnies Air France et TWA (ancienne compagnie américaine)²². En 1983, un camion bourré d'explosif se lance contre le QG de l'armée US à Beyrouth et un autre se lance contre l'immeuble Drakkar abritant les soldats français.

L'Iran organise plusieurs attentats de ce type au Liban, visant des ressortissants français. Des diplomates, journalistes et des chercheurs français sont faits prisonniers, dont l'un d'eux mourra en détention²³. Des opposants politiques réfugiés à Paris sont également pris pour cible, et des attentats y ont lieu en 1985 et 1986. Ces actions ne sont pas dus qu'au contentieux Eurodif, mais également et surtout à cause du soutien politique et militaire français à Bagdad dans la guerre qui vient de se lancer en 1980. Sans compter l'asile que l'Hexagone offre aux opposants politiques iraniens. Devant ces actes terroristes, la France rompt ses relations diplomatiques avec Téhéran en 1987, qu'elle ne rétablira qu'en 1988 lors de la libération des otages.

A la suite de cela, les relations entre les deux pays continueront dans cette dynamique de froid diplomatique, sur fond d'attentats. Les otages, étant restés aux mains des ravisseurs iraniens, sont néanmoins libérés, et la recherche d'un compromis sur le contentieux Eurodif reprend. Les relations entre la France et l'Iran ne se rétablissent véritablement qu'en 1988.

²² RASTBEEN Ali, *op. cit.*, p189.

²³ JAMET Constance, « Entre la France et l'Iran, des relations enfiévrées », *Le Figaro*, 25 septembre 2013.

Exposé de la démarche

A la suite de ce dernier développement sur les relations franco-iraniennes vis-à-vis du programme nucléaire de la République Islamique, il est légitime de s'interroger sur la position diplomatique française envers la crise nucléaire. Plus particulièrement encore, on peut questionner dans quelle mesure cette position diplomatique fut le résultat de dynamiques domestiques et systémiques ayant pu influencer sur son orientation de 2002 à 2015.

L'étude démarre fin 2002, où la révélation par un groupe dissident iranien de l'existence de deux sites nucléaires non-déclarés à l'AIEA lance le bras de fer international de douze ans que nous connaissons. En effet, il s'agissait des sites d'enrichissement d'uranium à Natanz et l'installation d'eau lourde à Arak. Les différents *rounds* de négociations seront étudiés, afin de déterminer si la ligne française évolua au cours de la crise ou si au contraire elle resta stable. Le point final de ce Mémoire sera l'accord conclu en juillet 2015, conclusion de ce bras de fer ayant duré toute cette dernière décennie.

On peut supposer que la position française fut soumise à des dynamiques internes qui ont favorisé l'émergence d'un groupe faisant la promotion de l'orientation diplomatique que nous étudierons.

Il pourrait être également possible de dire que la politique étrangère française dut prendre en compte les préférences d'autres acteurs de la scène internationale, comme celles de l'Iran, mais également celles des alliés de l'Hexagone.

Néanmoins, la France a également eu du poids en faisant bouger les lignes d'autres acteurs internationaux sur le dossier, celles de ses partenaires comme de l'Iran.

Afin de vérifier ces trois suppositions, une certaine méthodologie doit être appliquée. Les travaux de certains chercheurs s'étant déjà penchés sur la question sont utilisés, comme Mr. Pouponneau qui a travaillé sur les luttes d'influence au Quai d'Orsay. Les travaux de Mr Ali Rastbeen, fondateur et président de l'Académie de Géopolitique de Paris, ayant publié une thèse sur l'approche française du nucléaire iranien, sont également précieux. Les articles de presse sont beaucoup utilisés pour la simple raison qu'ils sont parfois les seules sources disponibles pour avoir un aperçu de l'atmosphère des négociations en dehors des communiqués de presse, conférences, prises de paroles

des membres de l'exécutif envers le nucléaire iranien, qui sont néanmoins analysés. L'utilisation de sources primaires est aussi prévue : des comptes rendus de l'AIEA, les résolutions de l'ONU, les Livres Blancs sur la politique étrangère française, mais également des entretiens et des correspondances avec les experts concernés par l'étude : Bruno Tertrais, Bernard Hourcade, François Heisbourg ou François Nicoullaud. Le choix s'est porté sur ces acteurs car ce sont ceux ayant accepté ou ayant été disponibles pour nous répondre. En effet, cette question quant à la disponibilité de sources primaires fut un problème dans la recherche de témoignages de qualité. Cet obstacle ne fut qu'en partie dépassé, n'ayant pu obtenir d'informations de la part de certains acteurs intéressants au regard de la question.

Afin d'avoir une analyse la plus pertinente possible quant à l'étude de ce sujet, un cadre théorique suffisamment large devait être utilisé afin de permettre d'explorer l'ensemble de la politique étrangère française envers le nucléaire iranien. La théorie des deux biens (the Two-Goods perspective) développée par Glenn Palmer et T.Clifton Morgan semblait être une approche intéressante. Cette théorie met l'accent sur les relations entre deux acteurs politiques vis-à-vis d'un statut quo déterminé, avec des éléments que les parties veulent changer envers celui-ci ainsi que d'autres éléments qu'ils souhaitent maintenir²⁴. Cette théorie est intéressante, mais l'analyse serait limitée car le statut quo (qu'il faudrait déjà démontrer comme existant dans cette crise) n'a que peu évolué dans ce processus diplomatique qui est le nôtre.

Après réflexions, ce qui était intéressant au-delà des négociations en elles-mêmes était l'origine domestique des positions françaises. Cela nécessitait donc un cadre théorique impliquant le niveau d'analyse domestique. La théorie de Putnam sur le jeu à double niveau semblait convenir, expliquant les négociations internationales par des enjeux domestiques chez chaque partie prenante²⁵. Putnam décompose le processus de ratification en deux étapes : le premier niveau où les négociateurs cherchent un accord entre eux, et le deuxième niveau où chaque partie discute séparément pour décider s'il faut ratifier l'accord. Cette théorie traite des pratiques de lobbying des groupes domestiques sur les instances exécutives pour déterminer les « win-sets » du premier niveau²⁶. Néanmoins, ce cadre théorique comporte une étude du deuxième niveau

²⁴ PALMER, Glenn, T. CLIFTON Morgan. *A Theory of Foreign Policy*. Princeton: Princeton University Press, 2006, 224 pages.

²⁵ PUTNAM, Robert D. "Diplomacy and Domestic Politics: The Logic of Two-Level Games." *International Organization*, vol. 42, no. 3, 1988, pp. 427–460.

²⁶ Ibidem.

traitant des échanges entre la capitale et l'équipe de négociateurs, ce qui posait un problème d'accès à l'information pour notre cas.

Au final, le cadre théorique ici choisi est la théorie libérale des politiques internationales reformulée par Andrew Moravcsik en 1997²⁷. Cette approche part du postulat que les préférences étatiques d'un Etat en politique étrangère sont le fruit de sa politique domestique, influencée par les idées sociales, les intérêts particuliers et les institutions nationales. La définition des intérêts des acteurs sociaux est donc fondamentale. Une autre définition se doit d'être faite, et il s'agit de la « préférence étatique ». Moravcsik définit celle-ci comme des préférences « transitoires » ou « éphémères » en termes de positionnements diplomatiques ou de buts politiques dans la politique étrangère quotidienne. C'est donc un concept se situant avant toutes interactions interétatiques. Par opposition, les stratégies ou les tactiques, termes que l'on peut facilement confondre avec le concept de préférence étatique, sont plutôt des options politiques définies à moyen terme dans lesquelles se situent les préférences étatiques. L'auteur entend donc analyser les préférences étatiques, pas le cadre stratégique dans lequel elles sont inscrites. Ainsi, dans le cas qui nous occupe, le but ne sera pas d'analyser la doctrine de non-prolifération française (qui est le carcan dans lequel s'inscrit la politique étrangère de la France envers l'Iran quant à ce dossier) mais d'observer les influences ayant définies les préférences étatiques. Afin d'expliquer cela, Moravcsik part de 3 hypothèses :

La première hypothèse de l'auteur est que les acteurs sociaux, désignés comme des individus et groupes privés, ont une importance substantielle. Ces acteurs promeuvent des politiques en fonction de leurs intérêts et sont donc amenés à s'opposer entre eux.

La deuxième hypothèse est que l'Etat est, selon Moravcsik : « *une institution représentative constamment sujette aux captures et recaptures, construction et reconstruction par des coalitions d'acteurs sociaux*²⁸. » Les Etats sont donc les reflets de leur société intérieure, dont les valeurs émergentes sont sujettes aux tentatives d'influence de ces coalitions, sur laquelle ils définissent leurs préférences étatiques. Il est bon de préciser que ces groupes peuvent se situer à l'extérieur comme au sein de l'appareil étatique.

²⁷ MORAVCSIK Andrew, "Taking preferences seriously: a liberal theory of International Politics", *International Organization* Vol. 51, No. 4 (Autumn, 1997), pp. 513-553.

²⁸ Ibidem.

La troisième hypothèse est que les préférences d'un Etat déterminent son comportement sur la scène internationale. Un Etat cherche à réaliser ses préférences en fonction de ses influences domestiques mais également en fonction de la contrainte subie par d'autres Etats et leurs préférences. Il y a donc une variation dans les préférences étatiques due à cette flexibilité, causée par une interdépendance avec d'autres Etats. Et dans le cas d'une altercation diplomatique entre deux Etats, la volonté de faire des concessions est plus le fait de « préférences » que de « capacité », contrairement à ce qu'affirme la théorie réaliste.

On pourrait donc synthétiser cette pensée par le fait que la politique étrangère d'un Etat est le fruit de ses préférences étatiques, établies selon des dynamiques internes, et les contraintes exercées par les autres Etats au niveau systémique. Notre démarche s'inscrit complètement dans cette pensée.

Chapitre I – le bras de fer domestique : l'édification des préférences étatiques

Dans ce premier chapitre, l'objectif est de tester notre premier questionnement attestant que certains groupes d'acteurs ont pesé dans l'établissement de la politique étrangère française envers le nucléaire iranien. Cette partie s'inscrit dans le cadre théorique de Moravscik²⁹ car, comme il le dit dès la première page : « *Societal ideas, interests, and institutions influence state behavior by shaping state preferences, that is, the fundamental social purposes underlying the strategic calculations of governments*³⁰. » On se situe dans une approche assez « bottom-up » où les préférences étatiques sont forgées par les dynamiques de groupes sociaux, politiques ou économiques. Ainsi, tout ce chapitre sur le bras de fer domestique porte sur ces dynamiques internes ayant fait émerger une coalition d'acteurs qui a par la suite participé à l'édification des préférences étatiques françaises

A- Une lutte bureaucratique au Quai d'Orsay

Dans l'étude de cette interposition entre différentes « écoles de pensée » de l'administration du Quai d'Orsay, le travail de Florent Pouponneau, qui s'est attaché à analyser les influences ayant lieu au sein de l'appareil diplomatique français³¹, sont une inspiration constante et assumée. Etant le seul à avoir fait des travaux sérieux sur le sujet jusqu'à présent, comme il l'a lui-même indiqué lors de nos échanges, la difficulté de diversification des sources s'en retrouve décuplée. Il se peut également que notre travail donne l'impression d'une lutte binaire, le but étant de montrer un débat d'idées ayant eu lieu au sein de l'administration du Quai d'Orsay. Il convient cependant de relativiser cette lutte. Comme le déclare Mr Tertrais, disposant de nombreux contacts au sein de cette administration : « *la confrontation intellectuelle et politique entre les partisans d'une ligne ferme et les partisans d'une ligne plus modérée a existé.*

²⁹ MORAVSICK Andrew, *op. cit.*, p513

³⁰ « Les idées sociales, les intérêts, et les institutions influencent le comportement de l'Etat en modelant ses préférences, qui sont, les buts sociaux fondamentaux sous-jacent aux calculs stratégiques des gouvernements » Traduction libre par l'auteur.

³¹ POUPONNEAU Florent, « Luttres nationales et politique étrangère », *Gouvernement et action publique*, 2013, n°3, 461-481.

Maintenant elle n'a pas concerné les mêmes personnes, les mêmes positions, les mêmes idées³². »

Si nous souhaitions poser les choses de manière simple, peut être caricaturale, les deux parties avec des vues différentes seraient, d'une part, les diplomates de la sous-direction du désarmement et de la non-prolifération nucléaire (avec notamment des spécialistes de l'énergie atomique), et d'autre part la sous-direction du Moyen-Orient (soit les diplomates régionaux en lien avec la République Islamique d'Iran). Avant 2006, la France faisait tout ce qu'elle pouvait pour amener l'Iran à signer le Protocole additionnel de l'AIEA³³ et pour la faire renoncer au nucléaire militaire. Il n'y avait alors pas de volonté politique de sanctionner l'Iran. Il s'agissait encore de la présidence de Chirac qui, comme nous le verrons dans le deuxième chapitre, était dans une position de dialogue avec Téhéran. On peut supposer deux choses : soit il n'y avait pas encore vraiment d'opposition entre deux familles de pensée au Quai d'Orsay (car ce n'était que le début de la crise, et qu'un consensus émergeait pour tenter de trouver un accord avec l'Iran), soit les diplomates régionaux avaient la main et réussissaient à imposer leur position sur la ligne du Quai d'Orsay.

1) La direction de la filière stratégique, une coalition d'acteurs partisane d'une ligne ferme

Le tournant pourrait être l'élection de Nicolas Sarkozy à la Présidence de la République française. Ce nouveau président n'hésite pas à afficher une hostilité anti-iranienne. Dès lors, les diplomates de la filière stratégique, qui mettent l'accent sur le danger qu'un Iran nucléarisé représenterait, sortent renforcés dans leurs positions. Une sorte de reconnexion se fait entre le Quai d'Orsay et l'Elysée où le nouveau président est plus convaincu que l'ancien sur la question, et n'hésite pas à prendre le dossier en charge³⁴.

Au sein de la direction stratégique, l'accent est mis sur le risque, jugé beaucoup trop important, de laisser Téhéran disposer de l'énergie nucléaire³⁵. Le risque de déstabilisation de toute la région est avancé du fait que les voisins de la République

³² TERTRAIS Bruno (Directeur adjoint de la Fondation pour la Recherche Stratégique), entretien, réalisé par Etienne Morin, 2 mars 2017.

³³ Né en 1990 sur base volontaire, ce Protocole Additionnel donne à l'AIEA et ses experts plus de droits en termes d'inspections pour trouver d'éventuelles violations et matériaux non déclarés.

³⁴ TERTRAIS Bruno (Directeur adjoint de la Fondation pour la Recherche Stratégique), entretien, réalisé par Etienne Morin, 2 mars 2017.

³⁵ Ibidem.

islamique pourraient être tentés de se doter eux aussi de l'arme nucléaire, ce qui créerait une course à l'armement dont l'issue serait incertaine. On peut penser à l'Arabie saoudite, son principal adversaire de la région, mais également à la Turquie ou l'Egypte. C'est pourquoi certains membres du service stratégique des Affaires Etrangères, comme Mr. Errera, ont parlé de survie du régime international de non-prolifération. Dans une audition à la Commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée nationale en 2006, ce dernier estimait que *« l'accession de l'Iran, non seulement à l'arme nucléaire, mais même à une capacité nucléaire militaire, c'est-à-dire à la capacité de produire des matières fissiles, entraînerait des conséquences d'une extrême gravité pour les intérêts français et européens »*³⁶. » Selon lui, l'accession de l'Iran à l'arme nucléaire mettrait en danger le multilatéralisme international et le régime de non-prolifération. Une partie de l'enjeu repose sur le fait de respecter les accords signés en 1968. *« On ne peut accepter que les Etats qui ont signé le traité ne le respectent pas. Si on leur accorde à la fois les bénéfices d'une coopération nucléaire civile et qu'on leur laisse la possibilité de développer une arme nucléaire, tout le monde sera perdant »*³⁷. » Téhéran a signé cet accord, et aux yeux de la communauté internationale, et des administrateurs de la filière stratégique du Quai d'Orsay, l'Iran doit honorer ce traité au risque de provoquer une réaction en chaîne, au moins avec l'Arabie saoudite. L'Iran n'a, de plus, pas cherché à calmer le jeu en provoquant la scène internationale par ses déclarations sur l'Holocauste et Israël³⁸.

Voilà l'ensemble des arguments développés par la partie la plus influente du Quai d'Orsay. Plusieurs raisons expliquent le poids de cette famille de pensée : D'abord, les diplomates de la filière stratégique possèdent une expertise technique qui va en leur faveur sur ce dossier³⁹. De plus, ils peuvent disposer des données et des analyses du Centre de l'Energie Atomique (CEA), dont les recherches sous-tendent que le programme d'enrichissement iranien n'est pas développé pour des activités industrielles civiles. Tout ceci donne à la direction stratégique du Quai d'Orsay une grande légitimité pour imposer sa position sur le dossier. Il est alors difficile pour les diplomates de la filière régionale de contester ces analyses, bien qu'en général ils ne les contestent pas mais promeuvent une autre approche que celle de la coercition. De plus, ces diplomates

³⁶ « Audition de M. Philippe Errera, Directeur adjoint du centre d'analyse et de prévision du ministère des Affaires étrangères, sur la question de l'Iran et du nucléaire », Paris : Commission des Affaires Etrangères à Assemblée Nationale, 2006, 3 pages.

³⁷ Ibidem.

³⁸ GHAZI Siavosh, « Ahmadinejad: Israël doit être rayé de la carte », *RFI*, 27 octobre 2005.

³⁹ POUPONNEAU Florent, *op. cit.*, p472

ne sont pas forcément spécialistes de la politique iranienne, mais bien plus généralistes. De fait, comme le souligne Pouponneau⁴⁰, la crise nucléaire sélectionne elle-même, par son caractère technique, les personnes pour traiter le dossier. Avant 2003, les administrateurs en place ne sont pas forcément spécialisés en énergie nucléaire et en prolifération. Une tendance s'opère, on confie désormais ce dossier à des techniciens plutôt qu'à des diplomates moins spécialisés, d'où la prééminence des fonctionnaires de la filière stratégique. Selon Bernard Hourcade, Nicoullaud, diplomate et ambassadeur à Téhéran de 2001 à 2005, s'est retrouvé « *blacklisté du Quai d'Orsay*⁴¹. » Au cours de la recherche, alors que nous demandions à Mr Nicoullaud s'il était possible d'obtenir de sa part le contact de personnes travaillant au Quai d'Orsay, sa réponse fut pour le moins révélatrice : « *Je ne suis ni une bonne référence, ni une bonne introduction auprès d'eux. Je ne peux pas vraiment vous aider*⁴². » On peut ici voir le phénomène souligné par Moravcsik sur la capture des instances de pouvoir par une coalition d'acteurs⁴³. Ce groupe d'acteurs que représente la direction stratégique du Quai d'Orsay utilise la structure étatique pour parvenir aux buts qu'il ne pourrait pas atteindre individuellement. Il investit alors les structures exécutives du Quai d'Orsay. Le cas de Gérard Araud est édifiant en la matière : ce diplomate est passé par le Centre d'analyse et de prévision du ministère des Affaires étrangères où il a acquis une expertise dans le domaine des questions de sécurité et de stratégie. Il fut également membre de la délégation française à l'OTAN de 1995 à 2000, directeur des affaires stratégiques, de la sécurité et du désarmement au Quai d'Orsay de 2000 à 2003, ambassadeur de France en Israël de 2003 à 2006⁴⁴. Il s'agit d'une personne connaissant bien le cas iranien, c'est pourquoi en 2006 il est nommé secrétaire général adjoint du Quai d'Orsay et devient le négociateur français pour traiter du nucléaire iranien. Gérard Araud est un exemple probant de ce groupe de diplomates de la filière stratégique ayant pris ses marques au ministère des Affaires Etrangères. Le personnage de Jacques Audibert, qui a un parcours similaire, et qui fut par la suite conseiller de François Hollande, sera également mentionné plus en détail dans le deuxième chapitre.

⁴⁰ Ibidem.

⁴¹ HOURCADE Bernard (expert de l'Iran et directeur de recherche au CNRS), entretien, réalisé par Etienne Morin, 6 avril 2017.

⁴² NICOULLAUD François (Ancien ambassadeur de France à Téhéran), correspondance par mails, réalisé par Etienne Morin, années 2016-2017.

⁴³ MORAVCSIK Andrew, *op.cit.*, p518.

⁴⁴ *Le nouveau Représentant permanent de la France auprès des Nations-Unies présente ses lettres de créance*, New York : Nations-Unies, 10 septembre 2009, <http://www.un.org/press/fr/2009/BIO4116.doc.htm>, consulté le 10 mars 2017

Face à cette montée en puissance de la filière stratégique, la position des régionalistes est affaiblie. La sous-direction d'Afrique et du Moyen Orient n'accorde pas forcément une importance capitale à l'Iran et donc le soutien qu'elle peut offrir à ces diplomates est limité. On a donc tendance à confier la gestion de ce dossier aux diplomates de la direction stratégique. A force de se rencontrer au sein de comités interministériels⁴⁵, où ils sont justement présents pour leurs compétences en la matière, cette communauté forme un puissant groupe de cohésion capable d'influer le dossier selon leurs positions. Les opposants à cette coalition d'acteurs pourraient y voir un phénomène inconscient de *groupthink*, concept développé par Janis en 1972⁴⁶, où les décisions sont prises entre des personnes d'un même groupe de pensée, avec les mêmes valeurs, amenuisant ainsi le possible manque de nuance de leur vision.

La position de ces diplomates fut renforcée en 2005 avec l'élection d'Achmadinejad et le refus de l'Iran de signer l'offre de coopération proposée par le groupe EU3⁴⁷. A partir de ce moment-là, la France commence à se tourner vers les Etats-Unis et leur position plus ferme à l'égard de la République Islamique.

2) La défense d'une approche souple par les diplomates régionaux

Les diplomates de la filière régionale avaient néanmoins des arguments pour défendre leur position⁴⁸. Des relations sont entretenues avec l'Iran, et ces diplomates connaissent donc des officiels iraniens qui leur expriment leurs ressentiments quant à l'acharnement dont ils feraient l'objet. Selon Pouponneau, les diplomates régionaux cherchent à opérer une dédramatisation du discours de la filière stratégique qu'ils considèrent comme « diabolisant ». L'Iran ne chercherait pas à posséder la bombe mais souhaiterait seulement accéder au nucléaire civil. On aurait donc affaire à une véritable entreprise de décrédibilisation de la République islamique organisée par les adversaires de l'Iran (Etats-Unis, Israël). Pour les diplomates de la filière régionale, la menace d'une déstabilisation de la région avec l'arrivée d'un Iran nucléaire est un écran de fumée. Il serait tout à fait possible que la nucléarisation de l'Iran ait des conséquences inattendues voire bénéfiques, comme le fait de stabiliser la région en créant un

⁴⁵ POUPONNEAU Florent, *op.cit.*, p475.

⁴⁶ JANIS Irving, *Victims of groupthink: A psychological study of foreign-policy decisions and fiascos*, Boston: Houghton Mifflin, July 1972, 277 pages.

⁴⁷ Collectif européen composé de la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la Haute Représentante pour la Sécurité commune et la politique étrangère de l'UE, et dont l'objectif, dès 2003, fut de négocier avec l'Iran pour stopper son enrichissement.

⁴⁸ POUPONNEAU Florent, *op.cit.*, p468.

contrepoids à la puissance militaire israélienne. Quant aux propos d’Ahmadinejad, ils ont non seulement été condamnés par la communauté internationale, mais également par son propre camp. En effet, dans une note publiée par Wikileaks⁴⁹, Antoine Sivan, alors sous-directeur du Moyen Orient à la Direction d’Afrique du Nord et du Moyen Orient⁵⁰, échange avec des diplomates américains à l’ambassade des Etats-Unis à Paris sur cette question en novembre 2005. Il affirme que le président de la République islamique avait cherché à gagner un soutien domestique parmi sa base électorale nationaliste en faisant des provocations envers l’Etat hébreu. Le fait est qu’il n’a récolté que des critiques internes, en plus des condamnations de la communauté internationale. Selon Mr Sivan, il serait préférable de laisser faire les divisions internes entre les tenants d’un discours belliqueux et ceux voulant éviter l’isolement international pour l’Iran. Cela permettrait de créer un contrepoids au sein même du régime iranien. Par ces propos, Mr Sivan cherchait ici à calmer la position américaine. A cette époque, vers la fin de l’année 2005, l’EU3 hésite à laisser le traitement du dossier au Conseil de sécurité des Nations-Unies, d’où le fait que Mr Sivan cherche à faire redescendre la tension. Néanmoins, comme l’indique la synthèse américaine de l’entretien publié par Wikileaks : *“Sivan is not a leading player on the Iran EU-3 issue, which is handled by the MFA Strategic Affairs Directorate and MFA Political Director Laboulaye. His warnings of not isolating Iran are typical of the French MFA’s cautionary mindset in general, and are similar to MFA arguments against further isolation of Syria⁵¹.”* Ainsi, les efforts de ce diplomate n’auront pas été suffisants pour faire fléchir la position américaine.

Dans sa série d’entretiens, Pouponneau affiche d’autres types d’arguments déployés par les diplomates de la Direction régionale. Entre autre, celui prônant le fait de ne pas juger hâtivement des faits. Il était jugé important de prendre en compte le contexte et les spécificités de la région pour comprendre tous les enjeux. Ici, de la même façon que les diplomates de la direction stratégique, les diplomates régionaux jouent la carte de leur spécialisation. A force de côtoyer des interlocuteurs iraniens, ces diplomates en viennent à jouer le rôle d’avocat de l’Iran au sein du Quai d’Orsay. La sous-direction du Moyen-Orient est continuellement en contact avec l’Ambassade de France à Téhéran,

⁴⁹ French MFA official on Iran : *Remain firm, don’t isolate,, and keep door to dialogue open*: Wikileaks, https://wikileaks.org/plusd/cables/05PARIS7675_a.html, consulted the March 11th 2017.

⁵⁰ Organigramme, Paris : Ministère des Affaires Etrangères, juin 2005.

⁵¹ « Sivan n’est pas un joueur influent sur cette affaire entre le groupe EU-3 et l’Iran, qui est plutôt entre les mains de la Direction des Affaires Stratégiques du Ministère des Affaires Etrangères et de son directeur politique Laboulaye. Ses avertissements quant à l’isolation de l’Iran sont typiques de l’état d’esprit prudent du Ministère des Affaires Etrangères français, et sont similaires aux arguments du Ministère contre une plus grande isolation de la Syrie. » Traduction libre par l’auteur.

qui est là pour comprendre les positions du gouvernement iranien. Et comme le dit Pouponneau⁵², les personnes travaillant dans cette ambassade sont influencés par les positions iraniennes, à force d'être confrontés aux problèmes, besoins et argumentaires de leurs interlocuteurs sur place. Ces diplomates sont chargés des relations bilatérales avec l'Iran, et connaissent la culture et l'histoire du pays, et les raisons des choix qui sont faits par les leaders de la République Islamique. L'Iran est un pays très clivé entre modérés et conservateurs, et on peut penser que chacun des deux camps cherche à utiliser cette crise du nucléaire pour obtenir le soutien de la population. Les modérés cherchent un accord international pour pouvoir développer de l'énergie civile, et du coup même coup lever les sanctions qui plombent le pays depuis des années. Leur discours repose sur une volonté d'améliorer la santé du pays et de sa population. Les conservateurs usent de positions radicales, en les légitimant au nom de la souveraineté nationale iranienne, pour provoquer des menaces de la part des Etats-Unis, renforcer leur propagande anti-occidentale en retour et leur assise du même coup. Les diplomates régionaux cherchent donc à mettre en avant leur expérience pour désamorcer l'escalade, et éviter que l'affaire n'aille au Conseil de sécurité des Nations-Unies. L'autre argumentaire utilisé par les diplomates régionaux est beaucoup plus terre-à-terre, et vise tout simplement à préserver les intérêts commerciaux français en Iran. Et effet, les entreprises de l'Hexagone sont nombreuses en République Islamique, et bénéficient du climat francophile du pays, malgré les tensions depuis la Révolution islamique de 1979. Sans compter le fait que l'Iran est un pays riche en hydrocarbures, et qu'il est jugé imprudent de se couper d'un tel partenaire.

Nous pourrions qualifier ces luttes intestines de conflits bureaucratiques. Halperin parle de ces milieux comme des espaces avec une organisation, une culture différente les unes des autres⁵³. La différence de conception des intérêts à défendre crée une tension entre la sous-direction du désarmement et de la non-prolifération nucléaire envers la sous-direction du Moyen-Orient et vice versa. Tous les participants au processus de définition de ces intérêts sont persuadés qu'ils agissent pour la préservation des intérêts nationaux. Comme le dit Halperin, « *All participants, depending on where they sit, see a somewhat different face of an issue because their perception of the issue is heavily*

⁵² POUPONNEAU Florent, op.cit., p470.

⁵³ HALPERIN Morton, *Bureaucratic Politics and Foreign policy*, Washington: Brookings Institution Press, 2006, 400 pages.

*shaded by their particular concerns*⁵⁴. » Une ligne dure envers l'Iran est chère aux diplomates de la filière stratégique car cela permet de préserver le régime de non-prolifération qui est leur but absolu. Tandis qu'une telle ligne est vue comme une menace pour les diplomates régionaux car elle met en danger les relations franco-iraniennes qu'ils sont censés représenter. Dans une conception encore plus intéressée des choses, si les intérêts stratégiques de la France sont de mettre en place une ligne dure envers l'Iran, les diplomates de la filière stratégique s'en retrouvent favorisés et se voient attribuer des postes à plus haute responsabilité. De la même façon, si une ligne de dialogue et de conciliation est tenue, les diplomates régionaux pourraient se retrouver à exercer un rôle dans cette politique. La lutte au Quai d'Orsay serait comparable à une « guerre de territoires » où les postes à responsabilité seraient attribués en fonction des enjeux. Il s'agit en quelque sorte pour certains individus d'une aspiration à « participer » au processus de décision, ce qui les pousse à défendre les positions qui les feraient « rentrer dans le jeu »⁵⁵.

Ainsi, la ligne française est loin d'être unie. Tous les coups semblent permis, si bien que même des fuites dans la presse par certains diplomates sont utilisées pour affaiblir la démarche de dialogue du président de la République, Jacques Chirac. Dans un article du journal « le Monde », on apprend que les journalistes ont appris « *de sources diplomatiques concordantes* » que Chirac avait souhaité envoyer son ministre des Affaires Etrangères à Téhéran au début de l'année 2007⁵⁶. Le but de cette rencontre était officiellement de discuter du conflit au Liban où le Hezbollah, soutenu par l'Iran, menaçait le gouvernement libanais au mois de janvier. L'objectif était également de faire savoir à l'Iran que la crise nucléaire, et le vote au Conseil de sécurité d'une résolution mettant des sanctions en place contre la République islamique, n'empêchait pas la continuation d'un dialogue. D'une part, l'information a fuité dans la presse, et d'autre part si on regarde les sources de Wikileaks sur le sujet, on voit que l'ambassade américaine à Paris avait déjà été prévenue du déplacement du ministre par un diplomate, un certain Gérard Araud⁵⁷. A l'époque, il est directeur général des affaires politiques et de sécurité, et secrétaire général adjoint du ministère des Affaires étrangères. Bien

⁵⁴ Idem, p15. « Tous les participants, selon les postes qu'ils occupent, voient une face différente du même problème car leur perception dudit problème est lourdement chargée de leurs propres intérêts ». Traduction libre par l'auteur.

⁵⁵ ALLISON, Graham T., and HALPERIN Morton, "Bureaucratic Politics: A Paradigm and Some Policy Implications." *World Politics*, vol. 24, 1972, pp. 40–79.

⁵⁶ NOUGAYREDE Nathalie, « Jacques Chirac veut dialoguer avec l'Iran sur le Liban, malgré la crise du nucléaire », *Le Monde*, 16 janvier 2007.

⁵⁷ « Chirac's envoy to Iran – what's prompting this and what we should do about it », *Wikileaks*, 2007, https://wikileaks.org/plusd/cables/07PARIS170_a.html, consulted the March 16th 2017.

qu'on ne puisse affirmer qu'il soit responsable des fuites dans la presse, ce diplomate semble avoir joué à l'encontre de la ligne établie par l'Elysée en avertissant les Américains de la démarche du président Chirac. Ceci démontre une multiplicité des positions au sein de la politique étrangère française sur le dossier iranien.

L'élection de Sarkozy quelques mois plus tard semble mettre fin à cette lutte bureaucratique, le nouveau président s'affirmant beaucoup plus que son prédécesseur sur le dossier. Les diplomates de la filière stratégique ont les mains libres. Deux des principaux gérants du dossier iranien, les deux derniers sous-directeurs du service des questions atomiques, Mr Richier et Mr Errera, sont respectivement nommés à la cellule diplomatique de l'Elysée et dans le cabinet du ministre des Affaires Etrangères⁵⁸.

Cette coalition d'acteurs a pu compter sur d'autres individus extérieurs à la sphère étatique. Conformément au cadre théorique de Moravcsik, certains acteurs des milieux académiques (dont certains ont également un pied dans le monde politique) ont eu un poids sur la position française envers le nucléaire iranien.

B- Le poids de certains groupes sociaux proches de la sphère étatique

Certaines personnes, entre le monde de la recherche et la diplomatie, ont pu avoir une influence sur le débat d'idées universitaire et politique, et donc indirectement sur le dossier. Dans cette étude sont compris des chercheurs à part entière et d'autres ayant alterné ce domaine avec la vie diplomatique. En effet, les personnes étant dans le domaine de la recherche en relations internationales sont parfois spécialisées dans le domaine de la sécurité et de la défense. A ce titre, ils sont amenés à travailler pour des institutions telles que le ministère des Affaires Etrangères, ou donner des auditions devant des commissions parlementaires. C'est à ce moment qu'ils peuvent mettre leur goutte d'eau dans la « boîte noire » du processus de décision.

⁵⁸ POUPONNEAU Florent, *op.cit.*, p480.

1) Un groupe représentatif de la culture stratégique française

On peut évoquer le concept de communauté épistémique pour parler de ce groupe d'acteurs. Introduit dans le domaine des relations internationales par Haas en 1992, une communauté épistémique est « *un réseau de professionnels ayant une expertise et une compétence reconnue dans un domaine particulier et une revendication d'autorité en ce qui concerne les connaissances pertinentes pour les politiques*⁵⁹. » Ainsi, les personnes évoquées dans cette partie ont toutes et tous, sinon une expertise dans le domaine de la non-prolifération, du moins des compétences reconnues vis-à-vis des problèmes que soulève le nucléaire iranien. Ce genre de communauté essaierait autant de s'attacher à un travail de production scientifique qu'à faire part de leurs convictions auprès des instances politiques⁶⁰.

Ces diplomates et personnes proches du « Département⁶¹ » se retrouvent régulièrement, partageant des valeurs et des opinions. Leurs détracteurs les décrivent comme des « néoconservateurs », car ils auraient une similarité de vues en matière de politique étrangère avec les conservateurs américains de l'époque de Bush, au début des années 2000. Certains des acteurs de la communauté épistémique décrite ont lutté contre la « rupture » franco-américaine survenue lors de la guerre d'Irak en 2003, bien qu'ils ne soutenaient pas forcément cette invasion. Bernard Hourcade, les décrit comme « *très atlantistes, pro-israéliens, même si Israël n'est qu'un facteur et pas le principal. Ils sont à gauche, membres du PS, on peut faire une analyse historique, psychologique de ces gens-là, le pourquoi de leur détermination, et le fait qu'ils existent sous le nom de « la secte »*. Notez que ce n'est pas moi qui ai inventé le nom⁶². »

On retrouve identifié à ce groupe plusieurs personnes déjà évoquées : Bruno Tertrais, vice-président de la Fondation pour la Recherche Stratégique (FRS). Il n'a pas travaillé au Quai d'Orsay, mais cela ne l'empêche aucunement d'en fréquenter certains membres. On retrouve aussi Philippe Errera, qui fut directeur de cabinet de Bernard Kouchner alors ministre des Affaires Etrangères, et eut plusieurs responsabilités au Quai d'Orsay et à la Défense. François Heisbourg, président de l'International Institute for Strategic Studies (IISS), du Geneva Centre for Security Policy (GCSP) et conseiller

⁵⁹ MEYER Morgan, MOLYNEUX-HODGSON Susan, « " Communautés épistémiques " : une notion utile pour théoriser les collectifs en sciences ? », *Terrains & travaux*, 1/2011 (n° 18), pp. 141-154.

⁶⁰ Ibidem.

⁶¹ Surnom du milieu pour parler du Quai d'Orsay.

⁶² HOURCADE Bernard (expert de l'Irak et directeur de recherche au CNRS), entretien, réalisé par Etienne Morin, 6 avril 2017.

spécial à la Fondation pour la Recherche Stratégique (FRS) ; François Richier, une personne d'influence aux affaires stratégiques sous N. Sarkozy ; Camille Grand, directeur de la Fondation pour la Recherche Stratégique (FRS) durant une période ; feu Thérèse Delpech, directrice des affaires stratégiques du CEA ; et bien d'autres.

Vincent Jauvert parle de « secte » pour désigner le groupe dans lequel certaines de ces personnes, aux vues similaires quant au dossier iranien, se réunirait régulièrement pour ourdir quelque complot⁶³. Bien que certains d'entre eux préfèrent s'amuser de l'impression qu'ils donnent, d'autres ne souhaitent pas que des choses farfelues soient imaginées. Bruno Tertrais réfute tout à fait ce concept de secte: *« Dire qu'il y a une famille de pensée au sein de l'administration qui voyait les choses de la même manière sur ce sujet, oui. Mais dire que c'était un groupe, fermé, qui se coordonnait sur ce sujet ou sur un autre, c'est faux. C'est entre les deux, il ne faut pas aller trop loin⁶⁴. »* L'idée selon laquelle lui et d'autres personnes ont pu avoir une influence sur le dossier iranien n'est cependant pas rejetée : *« Ce qu'il faut voir, et c'est là que le bouquin de Jauvert, même s'il ne faut pas tout prendre pour argent comptant, décrit pas trop mal les choses, c'est qu'il y a un groupe de gens. Il ne s'agit pas d'un groupe fermé ou d'une secte, mais plus d'un réseau d'amitié entre des gens qui voient le monde de la même façon. Ce groupe a eu, oui, une influence, mais il faut voir qu'il y a une grande continuité dans l'administration Chirac-Sarkozy et Sarkozy-Hollande. Les présidents successifs n'ont pas eu trop de mal à être convaincus⁶⁵. »*

Le terme de « secte » est, comme nous l'avons vu, sujet à débat car utilisé par les opposants à cette « famille de pensée » que nous étudions dans cette partie. Aussi, nous nous garderons de nous positionner sur cette question par principe de neutralité. Le but demeure d'analyser une dynamique domestique, que constitue ce groupe d'experts ayant objectivement du poids dans le monde politique et universitaire, ayant pu influencer sur le processus de décision par leur contribution au débat d'idées.

Les membres de ce cercle sortent presque tous du même sérail : ils sont passés par les Affaires stratégiques et du désarmement, et ils sont spécialisés dans la non-prolifération nucléaire. Il est compréhensible qu'ils puissent avoir la même vision sur le dossier iranien, disposant des mêmes clés techniques pour le comprendre. Les membres de ce

⁶³ JAUVERT Vincent, *la Face cachée du Quai d'Orsay*, Paris : Robert Laffont, avril 2016, 306 pages.

⁶⁴ TERTRAIS Bruno (Directeur adjoint de la Fondation pour la Recherche Stratégique), entretien, réalisé par Etienne Morin, 2 mars 2017.

⁶⁵ Ibidem.

cercle promeuvent une ligne dure envers l'Iran, les sanctions restant généralement l'outil préconisé. Dans son ouvrage, Vincent Jauvert écrit sans hésiter qu'il s'agit d'un dossier sur lequel ces académiciens et diplomates ont eu une influence majeure.

Cette communauté est comparable à un satellite tournant autour des institutions étatiques : le ministère de la Défense, le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) et la Direction des applications militaires (DAM) qui en découle. Ces organes font appel aux experts et autres personnes dont les compétences sont nécessaires aux missions d'analyse et de surveillance. Au sein de cette DAM, une partie est dédiée à la lutte contre la prolifération nucléaire, utilisant les experts du milieu, qu'ils soient en dehors ou à l'extérieur du Quai d'Orsay. Il s'agit d'un milieu où les gens se connaissent, car les postes sont interchangeables, on peut avoir travaillé au Quai d'Orsay et au CEA. Il est aussi possible d'alterner diplomatie et recherche. En effet, les centres de recherche sont des viviers d'experts largement utilisés par les instances de l'exécutif. Parmi ces centres, certains sont connus tant nationalement qu'internationalement: l'Institut Français des Relations Internationales (IFRI), Institut des Relations Internationales et Stratégiques (IRIS) et la Fondation pour la Recherche Stratégique (FRS). Ainsi, on trouve dans ce milieu des experts reconnus qui représentent la culture stratégique française.

Une étude de cas sur certains de ces experts ayant eu un certain poids sur l'édification des préférences étatiques françaises est un moyen pertinent de prolonger notre raisonnement. Il est bon de rappeler que le choix d'étudier ces experts en particulier résulte de leur apport substantiel à la ligne stratégique de l'Hexagone, et du fait que nous avons pu rencontrer certains d'entre eux.

2) Etude de cas : Trois experts influents sur le dossier iranien

Bruno Tertrais est l'un des experts reconnus du milieu: Assemblée de l'OTAN en 1989, ministère de la Défense à la direction des Affaires stratégiques, et aujourd'hui Directeur adjoint de la Fondation pour la Recherche Stratégique⁶⁶. Il est également à noter qu'il fut membre de la Commission du Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité Nationale en 2007 (auquel il fut réinvité en 2012), et de la Commission du Livre Blanc sur la politique étrangère et européenne en 2008. Il s'agit donc d'une personne de référence dans la définition de la politique étrangère française.

⁶⁶ *Chercheurs*, Paris : Fondation pour la Recherche Stratégique, <https://www.frstrategie.org/frs/chercheurs/bruno-tertrais>, consulté le 2 février 2017.

Bruno Tertrais relativise cet effet d'influence sur le chaîne de pouvoir, mais reconnaît que les contributions des experts au débat peuvent naturellement apporter une pierre à l'édifice de la politique étrangère : « *Ce n'est pas avec mes articles ou mes livres que j'ai pu convaincre du monde, ce n'est pas par ce biais qu'on influence quoi que ce soit. Cela fait partie de mon métier de diffusion des idées, de la réflexion (...) il arrive toutefois que la multiplication des tribunes sur un sujet donné puisse avoir une influence non pas directe sur le pouvoir politique, mais sur le débat d'idées politiques. (...) Sinon les instruments d'influence politique les plus efficaces restent les contacts personnels et informels. Je crois que c'est toujours cela qu'il faut prendre en compte*⁶⁷. »

Bruno Tertrais apporte sa pierre à l'édifice dans les milieux politiques. Dès 2004, il met en garde le Sénat⁶⁸ quant au risque de mort du TNP en cas de retrait de l'Iran, ou en cas de réussite de l'acquisition de l'arme nucléaire. Il s'emploie également à utiliser un argument cher aux personnes s'opposant à la prolifération nucléaire : celui du risque de la déstabilisation de la région toute entière, par le fait que les voisins de la République islamique pourraient se retrouver tentés eux aussi de faire leurs expériences.

A partir d'août 2005, le très conservateur Mahmoud Ahmadinejad est élu président de la République Islamique, et ne manque pas d'attirer les critiques du monde occidental. En novembre 2006, Bruno Tertrais présente un compte-rendu au Sénat pour discuter du sujet, et s'y montre déjà pessimiste⁶⁹. Selon lui, les dirigeants iraniens ne sont pas prêts à faire « *un bilan coûts/avantages* » de leur pays. Il critique leur emmurement dans une idéologie anti-occidentale qui les dessert.

Bruno Tertrais est également présent dans l'espace médiatique, avec par exemple un article du Monde en janvier 2006⁷⁰. Il y réitère la menace potentielle que représente l'Iran pour la région et pour le régime de non-prolifération. Il fait également le lien entre l'élection d'Ahmadinejad et cette crise nucléaire pour parler de « *politique de radicalisation délibérée du régime*⁷¹. »

Comme il a déjà été précisé, Bruno Tertrais a participé, sur invitation du président de la République, à la rédaction du Livre blanc de la Défense et de la Sécurité nationale en

⁶⁷ TERTRAIS Bruno (Directeur adjoint de la Fondation pour la Recherche Stratégique), entretien, réalisé par Etienne Morin, 2 mars 2017.

⁶⁸ *Compte rendu des auditions effectuées par la Commission*, Paris : Sénat, 27 avril 2004.

⁶⁹ Ibidem.

⁷⁰ « Iran : quelle menace nucléaire », *Le Monde*, 13 janvier 2006.

⁷¹ Ibidem.

2008⁷². L'Iran y est dépeint comme étant à la base de quatre sources de conflits au Moyen Orient. Le développement du programme nucléaire iranien est présenté comme une menace directe contre l'existence d'Israël et contre l'équilibre de la région. La menace de la fin du TNP est réutilisée. Ainsi, l'interruption de ce programme est vue comme un enjeu de sécurité globale où l'ensemble de la communauté internationale doit coopérer afin d'avoir une action efficace. La Commission de ce Livre Blanc comprend des membres choisis par le président de la République, en l'occurrence Nicolas Sarkozy dont la vision atlantiste n'est plus à démontrer⁷³. Bruno Tertrais a également été invité à la rédaction du Livre Blanc de 2013 sous le quinquennat de François Hollande⁷⁴. A cette période, des sanctions ont déjà été appliquées à l'Iran sans que des changements ne se produisent du côté iranien. Lors de la publication du Livre blanc, nous sommes en avril 2013, et Hassan Rohani n'est pas encore élu⁷⁵. Le Livre blanc est donc encore plus offensif que le précédent, du fait que le mouvement que certains chercheurs qualifient de « modéré » n'est pas encore en place en Iran. On y trouve donc un rappel de la violation par l'Iran de ses engagements internationaux et des six résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU⁷⁶. La justification iranienne de développer un programme nucléaire civil n'est pas jugée convaincante. Il est par ailleurs considéré que *« l'accroissement du nombre d'Etats possédant l'arme nucléaire dans ces régions politiquement instables compliquerait encore la résolution des crises sous-jacentes »*⁷⁷. Le fait que l'Iran ait réussi à accroître la portée de ses missiles balistiques, mettant ainsi la France et l'Europe en général à portée de ces armes, est également pointé du doigt⁷⁸. On y retrouve aussi la préoccupation de la stabilité internationale des échanges commerciaux, avec le Détroit d'Ormuz représentant 30% du trafic de pétrole qui pourrait être interrompu en cas de conflit régional⁷⁹. Ainsi, les parties relatives à l'Iran dans ce Livre blanc font état de la méfiance de la France. Les acteurs partageant cette vision voguent donc dans une mouvance générale « d'Iranian bashing », justifié ou pas, tout ceci conforté par les mandats particulièrement critiqués d'Achmadinejad.

⁷² *Le Livre Blanc de la Défense et de la Sécurité Nationale*, Paris : Direction de l'information légale et administrative, 2008, 402 pages.

⁷³ LACOME Denis, « Le "rêve américain" du président Sarkozy », *Le Débat*, 4/2008 (n° 151), pp. 20-27.

⁷⁴ *Le Livre blanc de la Défense et de la Sécurité nationale*, Paris : Direction de l'information légale et administrative, 2013, 160 pages.

⁷⁵ Hassan Rohani est élu en août 2013.

⁷⁶ *Le Livre blanc de la Défense et de la Sécurité nationale 2013*, *op.cit.*, p30.

⁷⁷ *Idem*, p37.

⁷⁸ *Idem*, p38.

⁷⁹ *Idem*, p56.

En mars 2015, alors qu'Hassan Rohani est élu depuis deux ans et que l'accord de juillet se profilait, Bruno Tertrais est invité à donner une audition au Sénat⁸⁰. Fidèle à sa position, il y a présenté un discours plein de mises en garde contre la République Islamique, qu'il qualifie de « *révolutionnaire et révisionniste* ». En effet, il pointe le fait que l'Iran cherche à modifier l'équilibre en place dans la région du Moyen Orient afin de pouvoir accéder à une stature internationale. Il rappelle le rôle de soutien au terrorisme auquel le régime participe, notamment en Syrie, au Yémen et au Bahreïn. Il dénonce le « décalage » entre d'une part l'élite politique aux commandes du pays depuis la Révolution, et d'autre part la population éduquée souhaitant sortir de ce modèle et s'ouvrir au monde. Mr. Tertrais assure: « *Je vais être très clair : nous n'avons pas besoin de l'Iran.* » S'attaquant ensuite au dossier nucléaire en tant que tel, il estime que ce sont les sanctions qui ont permis l'élection de Rohani et donc la possibilité de négocier un accord. On retrouve donc un axe où les sanctions occidentales sont justifiées. L'argument, repris par les diplomates régionaux, à savoir que la population ait voulu se moderniser et s'ouvrir au monde, et que c'est à cela que Rohani doit son élection, ne semble pas considéré. Mr Tertrais ne considère d'ailleurs pas le président Rohani comme un modéré : « *Une seconde erreur serait de croire qu'un accord sur le programme nucléaire iranien engendrerait une situation géopolitique et diplomatique nouvelle, favorable à l'Occident. Cela encouragerait les modérés, entend-on... Mais, aujourd'hui, le gouvernement du pays ne comprend pas de modérés ! Il n'y a que des conservateurs, plus ou moins conservateurs, plus ou moins pragmatiques*⁸¹. »

Ainsi, Mr. Tertrais se positionne dans une position de fermeté face à l'Iran et ses agissements, et a assez d'impact médiatique et politique pour se faire entendre. Le but ici n'est pas de dire que lui seul a pu convaincre tout un exécutif grâce à « l'aura » qu'il aurait exercé, d'autant plus que nous avons vu que beaucoup de ses interventions se sont faites au Sénat, organe politique avec une importance très modeste en politique étrangère. Néanmoins, il a participé, avec d'autres chercheurs, à faire émerger une position : « *C'est rarement avec des tribunes que vous touchez le cœur de la décision politique, mais si elles se multiplient et viennent d'horizons différents, elles peuvent affecter le climat général dans lequel se trouve le débat politique*⁸². »

⁸⁰ *Comptes rendus de la Commission des Affaires Etrangères, de la Défense et des forces armées*, Paris : Sénat, mars 2015.

⁸¹ Ibidem.

⁸² TERTRAIS Bruno (Directeur adjoint de la Fondation pour la Recherche Stratégique), entretien, réalisé par Etienne Morin, 2 mars 2017.

Thérèse Delpech fit aussi partie de ce groupe de chercheurs ayant eu du poids dans le traitement du dossier iranien⁸³. Elle a alterné le milieu politique (elle fut directrice des Affaires stratégiques au CEA) et la recherche en étant chercheuse associée au Centre d'Etude et de Recherche Internationale (CERI). Elle fut invitée à partager son expertise sur les questions de désarmement à la Commission onusienne ad hoc liée à la question irakienne en 2003⁸⁴. L'année d'après, c'est au Sénat français qu'elle fait un compte-rendu sur la prolifération nucléaire⁸⁵. A cette époque, la crise nucléaire iranienne n'était qu'à son commencement, et il était difficile de prévoir les proportions qu'elle prendrait. Elle souligne avant tout que l'Iran a accepté de suspendre ses activités liées à l'enrichissement d'uranium, après la visite du groupe E3⁸⁶ en octobre 2003. C'est un signe positif que Mme Delpech concède ici, laissant le bénéfice du doute à la République islamique. Toutefois, elle revient à la charge, déclarant que ces activités d'enrichissement découvertes en Iran sont un signe que la République islamique n'a néanmoins pas abandonné l'idée de devenir une puissance nucléaire, en dépit du fait qu'elle soit signataire du TNP. Des éléments sont apportés dans ce sens, arguant que l'Iran a réussi à obtenir un bonus de temps avant l'inspection des experts de l'AIEA, ce qui lui aurait permis de détruire ou cacher des éléments douteux de ses installations. La transparence affichée par l'Iran est également remise en cause, du fait que les éléments soient encore très flous sur « *la totalité des sites concernés par ses activités nucléaires, la liste complète de ses fournisseurs, la finalité de ses activités dans le domaine du laser, le nombre de centrifugeuses de deuxième génération (P2) qui ont été acquises et leur emplacement, l'origine de tous les échantillons d'uranium hautement enrichi identifiés par les inspections (production indigène? Acquisition externe?)* »⁸⁷. » On a donc dès mai 2004 un jugement méfiant de la part de Mme Delpech sur le dossier. Comme il a été dit dans la partie précédente, le fait qu'elle vienne du milieu des affaires stratégiques, où elle a acquis une expertise reconnue en matière d'énergie nucléaire, lui a fait privilégier une des faces du problème –soit le risque de prolifération.

Mme Delpech a également donné un compte-rendu en mai 2006 à la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. A cette période, le témoignage qu'elle donne sonne comme une mise en garde envers le président nouvellement élu en Iran:

⁸³ POUPONNEAU, *op.cit.*, p478.

⁸⁴ TERTRAIS Bruno, « Thérèse Delpech : hommage à une stratège engagée », *Libération*, 26 janvier 2012.

⁸⁵ *Compte rendu des auditions effectuées par la Commission*, Paris : Sénat, 27 avril 2004.

⁸⁶ Le groupe E3 est celui qui précède l'EU3, il s'agit des mêmes membres (France, Grande-Bretagne et Allemagne) sauf qu'il ne comprend pas le Haut représentant permanent de l'UE.

⁸⁷ Ibidem.

« Après la reprise de la conversion de l'uranium à Ispahan, en août 2005, alors que des menaces claires avaient été proférées, y compris au plus haut niveau de l'État français, si ceci se produisait, elles n'ont pas été mises à exécution au moment du passage à l'acte. Puis les propos du président Ahmadinejad présentant Israël comme une « tumeur » ou comme devant « être rayé de la carte » n'ont suscité que des protestations orales. Enfin, la reprise, en janvier 2006, du programme d'enrichissement à Natanz n'a été suivie d'aucune conséquence avant la fin du mois de février. En somme, ce président qui avait des difficultés à imposer ses ministres en septembre 2005 est en train d'acquérir une position presque aussi importante que celle du Guide suprême Ali Khamenei. Il n'est dans l'intérêt ni de la France, ni de l'Europe, de renforcer son pouvoir⁸⁸. »

Mme Delpech fut aussi associée, avec Mr. Tertrais, à la Commission du Livre blanc sur la Défense et la Sécurité nationale en 2007. Comme explicité précédemment, une orientation ferme de la politique envers l'Iran y est dessinée, et il est compréhensible que Thérèse Delpech ai pu être associée à la rédaction de cette définition de la politique étrangère française sous Sarkozy.

Mme Delpech se fait donc la promotrice des sanctions comme moyen de contraindre l'Iran à cesser d'enrichir de l'uranium, se plaçant ainsi dans la position commune des chercheurs que nous avons étudié jusqu'à maintenant. On retrouve cette opinion dans son livre « L'Iran, la bombe et la démission des nations », publié en août 2006⁸⁹. Dans ce dernier, elle parle d'erreurs d'appréciation de la République islamique par les acteurs occidentaux. L'exemple de l'élection d'Ahmadinejad, qui a surpris le monde entier alors que l'issue du vote était selon elle prévisible, est repris. La menace d'un effondrement du TNP est également brandie.

Mme Delpech, depuis le début de la crise, a donc eu des contacts fréquents avec les structures étatiques, grâce à son pied dans les Affaires stratégiques, tout en projetant une certaine vision du nucléaire iranien dans la sphère académique. Elle soulignait les traits inquiétants du dossier iranien, ce qui a permis aux diplomates de la filière stratégique de disposer d'une légitimité intellectuelle en dehors de leur sphère⁹⁰.

⁸⁸ *Compte rendu n°41 de la Commission des Affaires Etrangères*, Paris : Assemblée Nationale, mai 2006.

⁸⁹ DELPECH Thérèse, *L'Iran, la bombe et la démission des nations*, Paris : La Cliothèque, 31 août 2006, 135 pages

⁹⁰ POUPONNEAU, *op.cit.*, p478.

François Heisbourg est aussi un chercheur ayant travaillé pour différentes institutions⁹¹. Dès 1978, il est membre du Centre d'Analyse et de Prévision (CAP) du ministère des Affaires Etrangères pour tout ce qui est relatif à la non-prolifération. Il eut ensuite un rôle de représentation de la France auprès de l'ONU sur les questions de désarmement. Il passa à la Défense, puis en 1987 il est directeur de l'International Institute for Strategic Studies à Londres (IISS). Dans les années 1990, il est directeur du développement stratégique de Matra Défense-Espace, soit l'industrie des missiles et satellites. C'est dans les années 2000 qu'il rejoint la FRS pour en devenir directeur jusqu'à 2005 avant de devenir conseiller spécial auprès de celle-ci. Il est également président du Centre de Politique de Sécurité de Genève. En 2005, il participe à la rédaction du Livre blanc sur le terrorisme⁹². Comme Mme Delpech et Mr. Tertrais, François Heisbourg est associé à la Commission du Livre blanc de la Défense et de la Sécurité nationale en 2007 et en 2012. On a donc, comme pour les autres chercheurs, un personnage reconnu dans les sphères politiques et académiques. Partageant le point de vue de ses confrères sur le nucléaire iranien, il livre son analyse dans le monde médiatique. En 2007, dans le journal Libération, il déclare « *Le nucléaire iranien entraînera nécessairement une prolifération régionale, notamment l'Arabie Saoudite, l'Egypte, voire la Jordanie. L'équilibre de la terreur fonctionne s'il y a deux protagonistes, mais là nous nous trouverons dans une donne multipolaire. Ce Moyen-Orient où la possession de l'arme nucléaire sera devenue la norme et non l'exception restera toujours aussi instable, mais encore plus dangereux* »⁹³. »

Dans la même année, il publie un livre sur le sujet : « Iran, le choix des armes », dans lequel il déclare : « *La paix et la guerre nucléaire dans le monde dépendent de l'avenir des ambitions nucléaires iraniennes* »⁹⁴. Il y explique que la communauté internationale est au pied du mur, et que si elle échoue dans son action multilatérale, elle devra considérer le bombardement de Téhéran. Ainsi, Mr. Heisbourg espère un renforcement des sanctions onusiennes afin qu'elles puissent avoir l'effet politique espéré : rendre la position de l'Iran de plus en plus insupportable dans sa place de « rogue state », et ainsi la pousser à stopper son programme nucléaire afin d'éviter un conflit. En 2008, Mr. Heisbourg est largement cité dans un rapport d'information de l'Assemblée nationale

⁹¹ *Chercheurs*, Paris: Fondation pour la Recherche Stratégique, <https://www.frstrategie.org/frs/chercheurs/francois-heisbourg>, consulté le 20 février 2017.

⁹² François Heisbourg, London: International Institute for Strategic Studies, <https://www.iiss.org/en/persons/iiss-s-governance-s-and-s-advisory-s-structure/francois-s-heisbourg>, consulted the February 20 2017.

⁹³ SEMO Marc, «Ca entrainera une prolifération régionale», *Libération*, 2 février 2007.

⁹⁴ «Règlement des crises», *Observatoire de la non-prolifération*, octobre 2007, n°20, p1-8.

sur « L'Iran et l'équilibre géopolitique au Moyen Orient⁹⁵. » Mr Heisbourg y souligne le récent développement du programme balistique iranien, dont les travaux n'étaient pas surveillés par l'AIEA alors qu'ils rendaient possible le transport de charges nucléaires.

Mr Heisbourg a continué à tenir ce discours tout le long de la crise nucléaire iranienne. Lors de la signature de l'accord du 14 juillet 2015, il considère le dispositif obtenu comme « *sans précédent et à vrai dire inespéré*⁹⁶. » Quand la question lui est posée sur la qualité des négociations menées par la France et sa position durant toute la crise, Mr Heisbourg la juge d'une « *grande continuité (...). Les Français ont fait preuve de cohérence, de fermeté et d'efficacité*⁹⁷. »

Ainsi, ces trois acteurs font partie d'une certaine coalition d'acteurs au regard de leurs actions et déclarations quant au nucléaire iranien. Le choix de s'appesantir sur eux n'est pas sans raison : Thérèse Delpech fut une éminente experte sur les questions de défense et de non-prolifération, et elle eut un rôle particulièrement important dans la définition de la politique étrangère française. Bruno Tertrais et François Heisbourg ont reçu un traitement particulier, d'une part car ils sont également des experts qui ont eu une influence significative sur le débat politique en France, et d'autre part parce que nous avons pu les rencontrer et échanger directement avec eux sur ces questions. Ces acteurs de la scène domestique font partie de ce que Moravcsik qualifie de groupes sociétaux, qui échangent entre eux et promeuvent, au sein des structures politiques dans lesquelles ils sont invités pour délivrer une analyse, des orientations conformes à leurs convictions. Cette partie a démontré que certains groupes sociaux du monde de la recherche et de l'analyse politique ont effectivement pesé dans l'orientation française vis-à-vis du nucléaire iranien. Le défi est maintenant d'observer s'il en a été de même pour le monde de l'entreprise.

⁹⁵ *Rapport d'information de la Commission des Affaires Etrangères*, Paris: Assemblée Nationale, 16 décembre 2008.

⁹⁶ NADJAR Steve, "François Heisbourg: l'Iran demeurera une puissance hostile à l'existence même d'Israël", *Actualité Juive*, 2015.

⁹⁷ HEISBOURG François (conseiller spécial à la Fondation pour la Recherche Stratégique), entretien, réalisé par Etienne Morin, 2 mars 2017

C- L'impuissance des entreprises françaises

Comme nous l'avons fait pour les parties précédentes, nous continuons à nous intéresser à ce que Moravcsik décrit comme des acteurs sociétaux étant entrés dans la balance lors du débat sur le nucléaire iranien. L'objectif demeure donc la démonstration de notre première hypothèse, supposant l'influence de ces groupes dans l'édification de la ligne diplomatique française. Le poids des entreprises et multinationales hexagonales est ici évalué afin d'observer si des tentatives pour lever les sanctions sur le marché iranien eurent lieu : d'une part en montrant les conséquences des sanctions sur ces entreprises françaises qui pourraient avoir motivé des tentatives d'influence, d'autre part en analysant les raisons pour lesquelles on a pu observer un manque de poids sur l'exécutif français. En effet, l'analyse des dynamiques domestiques peut impliquer d'observer les groupes ayant eu une influence sur l'établissement de la ligne diplomatique, comme ceux n'ayant pas réussi à en avoir.

1) L'historique des relations économiques franco-iraniennes et les effets des sanctions

Avant tout, il semble pertinent de dresser un rapide historique des relations commerciales franco-iraniennes afin de mesurer les dommages des sanctions tant en Iran qu'en France. Comme nous l'avons vu de manière plus détaillée en introduction, les relations entre l'Occident et l'Iran furent florissantes au temps du Shah, particulièrement avec les grandes entreprises industrielles françaises. Avec l'avènement de la République islamique en 1979, le climat changea brutalement. Le contentieux Eurodif fut le symbole de cette rupture politique et commerciale dans les relations bilatérales, ce qui amena à des attentats pour la France.

Néanmoins, ces relations se sont apaisées pendant les années 1990 : Total obtint en Iran l'un des plus gros contrats d'exploitation de gaz au monde en 1997, avec Pars Sud⁹⁸. Ainsi, les relations commerciales reprirent des couleurs avec l'Iran, dirigé par des responsables plus modérés comme Rafsandjani ou Khatami.

Les entreprises françaises ont alors un grand poids sur les parts du marché du pays. Renault et PSA font partie des leaders parmi les constructeurs automobiles en Iran,

⁹⁸ DEBRUN Aymeric, « L'Iran de retour dans le concert des Nations : opportunités d'affaires et enjeux géopolitiques », *Sécurité et stratégie*, 1/2014 (16), pp. 46-53.

disposant de 30% des parts de marché jusqu'en 2011 avec 458 000 véhicules commercialisés pour PSA grâce à sa filiale « Iran Khodro » et ceci même après les sanctions de l'ère Sarkozy en France⁹⁹. L'Iran était alors le 2^e plus grand marché en termes de volume derrière la France pour le constructeur. De manière générale, avant le durcissement des sanctions, l'Hexagone était le 2^e fournisseur commercial de l'Iran, ce qui faisait du pays le plus gros partenaire au Moyen Orient pour la France.

Mais les sanctions ont finalement eu raison de la présence française en Iran. Le but de cette sous-partie est d'analyser de quelle manière les entreprises et multinationales françaises ont subi les retombées négatives de l'embargo et des sanctions contre la République Islamique. Ce point est nécessaire pour poser le contexte de la question qui suit: Pourquoi, malgré les pertes en matière d'échanges commerciaux, les entreprises françaises n'ont pas pu faire fléchir le pouvoir politique dans sa position envers l'Iran ?

Les sanctions ont donc eu raison des entreprises françaises implantées en République islamique. PSA se voit obligé de quitter le marché iranien suite au renforcement des sanctions en 2012¹⁰⁰. Ces sanctions obligent un grand nombre d'entreprises à quitter le pays. Cela a des conséquences dramatiques pour elles en termes de parts de marché, car celles-ci sont abandonnées à leurs adversaires commerciaux turcs, allemands ou chinois.

Tout ceci est pointé par la Commission finances du Sénat français en juin 2014¹⁰¹. Il est clairement dit qu'il est possible de se demander « *à qui les sanctions faisaient le plus mal*¹⁰². » Les sanctions auraient davantage été fatales pour la France, qui avait auparavant d'excellentes relations commerciales avec l'Iran, que pour d'autres pays européens. En effet, la France applique les sanctions au sens strict, du moins de manière beaucoup plus stricte que ses partenaires européens, dont certains ont continué à échanger avec la République islamique. En effet, en 2013 (donc après le dernier train de sanctions européennes) l'Allemagne et l'Italie étaient respectivement les cinquième et sixième fournisseurs de l'Iran. Au Sénat français, on parle de « *deux poids deux mesures*¹⁰³. »

⁹⁹ Ibidem.

¹⁰⁰ *Les relations entre l'Iran et l'Union européenne*, Paris : France Diplomatie, <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/iran/l-union-europeenne-et-l-iran/>, consulté le 17 avril 2017

¹⁰¹ *Rapport d'information au nom de la commission des finances: la France et l'Iran, des relations économiques et financières à reconstruire*, Paris: Sénat, 11 juin 2014

¹⁰² Ibidem.

¹⁰³ Ibidem.

C'est entre 2011 et 2013 que les conséquences furent les plus dramatiques pour les entreprises françaises¹⁰⁴. Les échanges économiques avaient déjà commencé à chuter lors des premières sanctions onusiennes en matière de matériel nucléaire et autres technologies en 2006¹⁰⁵. Mais les exportations françaises commencent réellement à prendre une dimension négative avec une diminution de 52% entre 2011 et 2012, et de 38% entre 2012 et 2013. De la même manière, l'importation d'Iran diminua de 90%, puis de 64% pour la France. Cette diminution des échanges a pour conséquence une perte de 3,5 milliards d'euros comparé aux échanges en 2004. Le seul type d'entreprise industrielle encore établie en Iran est l'industrie pharmaceutique. Total n'a plus qu'un bureau de représentation pour garder contact avec les autorités sur place. Renault maintient encore, en 2013, deux filiales dans la vente de pièces détachées de basse qualité. Quant aux importations d'Iran, elles portent essentiellement sur des produits de textile et agro-alimentaires¹⁰⁶.

En cas d'accord avec l'Iran, les parts de marché abandonnées sont jugées difficiles à récupérer, et ceci sans compter la politique sévère de la France à l'égard de la République islamique qui complexifie les relations. L'Iran est un pays où l'Etat est omniprésent en termes de contrôle des marchés et d'attribution des contrats publics¹⁰⁷. La République Islamique contrôlerait 80% de l'économie du pays. Dans l'optique de faire des affaires en Iran, il est donc essentiel de maintenir de bonnes relations avec le pouvoir politique. La place des Français fut remplacée par les entreprises allemandes et italiennes dans une certaine mesure (moins strictes sur le principe de sanctions), mais dans une plus large mesure par les grandes entreprises turques et asiatiques.

On sait que les milieux économiques et politiques sont souvent liés, avec des interconnexions parfois jugées moralement douteuses. Mais dans ce cas-ci, les entreprises françaises n'ont visiblement pas réussi, ou pas cherché, à pousser leurs élites politiques à adoucir la position diplomatique française. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce phénomène : en premier lieu, le poids des Etats-Unis dans la politique de sanctions.

¹⁰⁴ Ibidem.

¹⁰⁵ *UN Sanctions against Iran*, New York: Global Policy Forum, 2009, <https://www.globalpolicy.org/security-council/index-of-countries-on-the-security-council-agenda/iran.html>, consulted the February 28th 2017.

¹⁰⁶ *Rapport d'information au nom de la commission des finances: la France et l'Iran, des relations économiques et financières à reconstruire*, Paris: Sénat, 11 juin 2014

¹⁰⁷ DEBRUN Aymeric, *op.cit.*, p51

2) La pression américaine

Un des membres de la délégation du Medef, ayant fait le déplacement en Iran en février 2014 à la recherche d'opportunités économiques, déclare : « *le principal frein n'est pas français...*¹⁰⁸ » En effet, les Etats-Unis, dans leur opposition contre l'Iran, pousse tous leurs alliés à couper les ponts avec la République Islamique. Il se pourrait que les sanctions et l'embargo contre l'Iran n'aient cependant pas qu'un seul objectif pour les Américains. Dans quelle proportion ces mesures ne sont-elles pas un moyen pour les Etats-Unis de récupérer les parts de marché européennes en Iran une fois l'accord signé ? Il est difficile de l'affirmer, mais cela reste une hypothèse tout à fait envisageable.

En mars 2012, PSA s'est vu acheter 7% de ses parts par General Motors, le grand constructeur automobile américain, qui devenait alors 2^e actionnaire du groupe français. Avant cela, l'entreprise française disposait de parts importantes sur le marché iranien, étant même l'un des leaders du marché national. Or General Motors est un constructeur ayant des affiliations avec un groupe de pression anti-iranien. Ce groupe, l'UANI (United Against Nuclear Iran), avait fait pression en 2012 sur General Motors pour qu'il fasse stopper les activités de Peugeot en Iran, arguant que le groupe « *renforçait sa capacité [du régime] à développer un programme illégal d'armes nucléaires, soutenir le terrorisme et réprimer le peuple iranien*¹⁰⁹. » Peugeot décide donc de suspendre ses livraisons de pièces détachées, et 3 mois après ces événements, Peugeot se voit contraint de renoncer à son marché iranien¹¹⁰. d

Cette histoire est une anecdote parmi d'autres pour démontrer cette volonté américaine de saper la présence française en Iran. Ainsi, même au niveau des autorités publiques, les pressions sont faites pour dissuader la France de continuer ses activités commerciales avec la République islamique. Lorsque la délégation du MEDEF (Mouvement des entreprises de France) fit son voyage à Téhéran, la diplomatie américaine critiqua ce déplacement, affirmant que ce mouvement pourrait rendre les négociations prochaines avec l'Iran plus compliquées, car il laisserait penser que

¹⁰⁸ Ibidem.

¹⁰⁹ "USA: un groupe de pression anti-iranien critique l'alliance GM-PSA", USA: Journal auto, mars 2012, <http://www.journalauto.com/lja/depeche/-/id/7578>, consulté le 27 février 2017.

¹¹⁰ JACQUE Philippe, "PSA Peugeot Citroën subit le contrecoup des sanctions contre l'Iran", *Le Monde*, 30 mars 2012.

l'accord n'est qu'une formalité et que le jeu est bientôt fait¹¹¹. Lors de la visite de François Hollande à Washington en février 2014, le président Barack Obama en personne a même menacé directement les entreprises, y compris françaises, continuant à faire du commerce en Iran, allant même jusqu'à déclarer *« je peux vous dire qu'ils [les chefs d'entreprises] font cela à leur propre péril car nous leur tomberons dessus comme une tonne de briques »*¹¹².

On peut interpréter cette position du président américain comme une attitude qu'il adopte pour rassurer le Congrès, rappelons-le à majorité Républicaine, sur sa fermeté vis-à-vis de l'Iran sur lequel il est souvent accusé d'être trop laxiste. Cette position peut être, comme déjà spécifié, une stratégie de Washington pour glaner des parts de marché sur ses concurrents européens. Le Quai d'Orsay, avant la visite de la délégation française en Iran, avait donc conseillé aux chefs d'entreprises de se faire discrets¹¹³. Mais avant le départ, les entreprises du CAC 40 ont été enjointes de se rendre à l'ambassade des Etats-Unis à Paris pour recevoir une sorte de rappel quant aux sanctions encore en place avec l'Iran. Ce rappel peut être difficilement vu autrement que comme une pression exercée contre l'entrepreneuriat français. Un industriel déclare à la presse que le marché des pièces d'avions est autorisé en Iran mais les Etats-Unis ont insisté pour que les ventes ne concernent qu'Iran Air et aucune autre compagnie. Ce détail mérite d'être relevé car Iran Air ne dispose et n'achète que des pièces Boeing, ce qui élimine en principe toute possibilité française de pénétrer ce marché¹¹⁴. Pour ce qui est de l'interdiction de vente à d'autres compagnies aériennes, cela concernait principalement Mahan Air qui, elle, n'a que des Airbus, ce qui en dit long sur la stratégie américaine. Tout ceci accrédite la thèse du double discours de la part des Etats-Unis.

Ces éléments s'inscrivent parfaitement dans le modèle de Moravcsik, démontrant l'influence de la sphère internationale, avec la pression américaine, sur la sphère domestique commerciale française. Il s'agit du troisième point étayé par Moravcsik, expliqué en introduction : L'Etat ne cherche pas à réaliser ses préférences étatiques qu'avec ses influences domestiques, il doit également composer avec les pressions exercées par les préférences étatiques d'autres acteurs. Et ceci démontre notre

¹¹¹ DEBRUN Aymeric, *op.cit.*, p51.

¹¹² LANDLER Mark, "Obama greets France's leader, but warns against doing business in Iran", *New York Times*, February 11th 2014.

¹¹³ MALBRUNOT Georges, "Iran: comment le Quai d'Orsay a briefé les entreprises françaises", *Le Figaro*, 1 février 2014.

¹¹⁴ Ibidem.

deuxième questionnement de départ attestant que la France a subi cette pression extérieure pour orienter ses préférences nationales. Pourtant, il semble que les entreprises françaises n'aient pas réussi à se défendre auprès de l'Etat, et il est pertinent d'analyser les raisons de cet échec.

3) Un manque de poids dans l'orientation de la ligne diplomatique

Comme on peut le voir, les entreprises françaises ont beaucoup souffert des sanctions contre l'Iran. Mais on peut se demander pour quelles raisons les forces économiques du pays n'ont pas réussi à obtenir des concessions de la part du gouvernement français sur la question. Il n'est pas certain que ces entreprises aient effectué beaucoup de tentatives tant le sujet semblait bloqué. François Nicoullaud, ancien ambassadeur de France à Téhéran et spécialiste de cette crise nucléaire, se dit lui-même « étonné » du phénomène¹¹⁵. Il affirme pourtant que des démarches ont bien eu lieu de la part des entreprises auprès des autorités publiques pour changer la ligne diplomatique française. Les grandes entreprises du secteur automobile furent apparemment écoutées à la Direction du Trésor, mais rien ne fut fait par la suite, comme si le Quai d'Orsay et la cellule diplomatique de l'Elysée bloquaient toute avancée sur le sujet. L'état d'esprit de ces institutions était de « *tenir bon* » en attendant que Téhéran cède, au dépourvu des intérêts commerciaux français¹¹⁶.

Mr Heisbourg avance d'autres explications par rapport à cette position du gouvernement français¹¹⁷. D'une part, si on remet la situation dans son contexte, la France venait de mettre un pied de nez historique aux Etats-Unis lors de la question de l'invasion de l'Irak en 2003. La position de Chirac était alors extrêmement compliquée. « *Il venait de mener une bataille terrible contre les Américains sur la guerre d'Irak, à juste titre, et cela avait été sanglant. Chirac n'allait pas faire une seconde guerre américaine à cause de l'Iran. Il n'allait pas aller au clash. Cela se résume à cela pour moi. Il était à la recherche de la conciliation, ce n'est pas un foudre de guerre* ». Les conséquences de ce « non » en 2003 ont coûté cher à la France, à la fois en terme de liens diplomatiques avec son principal allié, mais aussi financièrement. En effet, les Américains auraient

¹¹⁵ NICOULLAUD François (Ancien ambassadeur de France à Téhéran), correspondance par mails, réalisé par Etienne Morin, années 2016-2017.

¹¹⁶ Ibidem.

¹¹⁷ HEISBOURG François (conseiller spécial à la Fondation pour la Recherche Stratégique), entretien, réalisé par Etienne Morin, 2 mars 2017.

exigé et obtenu, en échange de la non-participation de la France à l'intervention en Irak, une annulation totale de la dette irakienne dont Paris était créancière, se justifiant par la nécessité de reconstruire le pays¹¹⁸. Ainsi, seulement quelques années après cet incident, la France ne pouvait que difficilement permettre à ses entreprises de commercer avec l'Iran en faisant fi de la pression américaine.

Une autre explication pourrait être liée aux alliés de la France au Moyen Orient, « *nos amis du monde arabe (...) tétanisés à l'idée d'un Iran nucléaire* ». En effet, étant donné l'importance des échanges commerciaux entre la France et les pays du Golfe ou l'Arabie saoudite, cela donnait une raison de plus pour laisser tomber le marché iranien. En effet, il y a peut-être une pression des préférences étatiques des pays du Golfe qui s'est exercée sur la position française : « *Une opposition forte existait dans le Golfe, avec l'Arabie saoudite, le Qatar, les Emirats, etc. Les intérêts économiques étaient davantage là qu'en Iran, et davantage là en termes de capacité d'influence de l'écosystème politique parisien. Les Iraniens n'achetaient pas le PSG, les Qataris eux le faisaient*¹¹⁹. »

De plus, le marché iranien n'était pas pour toutes les entreprises françaises leur plus gros marché. Une opinion que partage Mr Tertrais : « *Il y a très peu de grandes entreprises françaises qui pensaient que l'Iran était un marché qu'il fallait absolument investir*¹²⁰. » L'Iran ne valait pas la peine de risquer sa place sur le marché américain en contrepartie et risquer de se brouiller avec tous les pays condamnant la politique iranienne. Le cas PSA est un exemple assez évocateur. Force est de constater que « *les intérêts stratégiques et géopolitiques français l'ont emporté sur les intérêts économiques*¹²¹. » Quant à Total, l'Iran était certes un marché intéressant, mais ce qui importait à l'entreprise pétrolière et gazière tricolore c'était avant tout « *d'empêcher les autres de s'y mettre au moins autant que de s'y mettre soi-même. Si les autres n'y avaient pas accès, et bien l'Histoire resservirait les plats à un moment donné et ils auraient leur part dans quelques décennies*¹²². »

¹¹⁸ NOUZILLE Vincent, "Le "non" à la guerre en Iraq a coûté 4 milliards à la France", *Rue 89*, octobre 2010.

¹¹⁹ HEISBOURG François (conseiller spécial à la Fondation pour la Recherche Stratégique), entretien, réalisé par Etienne Morin, 2 mars 2017.

¹²⁰ TERTRAIS Bruno (Directeur adjoint de la Fondation pour la Recherche Stratégique), entretien, réalisé par Etienne Morin, 2 mars 2017.

¹²¹ Ibidem.

¹²² HEISBOURG François (conseiller spécial à la Fondation pour la Recherche Stratégique), entretien, réalisé par Etienne Morin, 2 mars 2017.

Une autre raison pouvant être avancée pour expliquer la mise en priorité des intérêts stratégiques français sur les intérêts commerciaux est tout simplement l'extrême importance accordée au respect du TNP : « *la France est une puissance nucléaire, et nous prenons les affaires nucléaires au sérieux. Peut-être davantage que les Américains qui en ont moins besoin que nous*¹²³. » En effet, présente dans chacun des Livres Blancs sur la Défense et la Sécurité Nationale, la notion de respect du TNP peut être vue en France comme une sorte de dogme sur lequel il est impossible de transiger. Et ceci au point d'accepter de réduire les marges d'une partie de ses plus grandes entreprises.

Moravcsik dit que les groupes privés ont une capacité de promotion de leurs intérêts selon des contraintes imposées par la distribution différenciée de la « richesse » matérielle et financière entre ces groupes qui joue sur leur influence sociétale¹²⁴. Néanmoins force est de constater que ce facteur quant aux ressources disponibles d'un acteur n'est pas toujours suffisant : les grandes entreprises françaises et l'importance qu'elles incarnent en termes d'emplois et de richesses créées n'ont pas représenté un poids suffisant en comparaison des intérêts stratégiques français (et américains). Comme il a été explicité auparavant, on a ici ce que Moravcsik appelle les contraintes extérieures relatives aux préférences des autres Etats¹²⁵. Ce chapitre a donc donné des éléments pouvant étayer nos deux premières hypothèses : d'une part que différents groupes ont eu un poids dans l'orientation de la politique étrangère française, et d'autre part que celle-ci fut aussi déterminée par des dynamiques extérieures, venant notamment des Etats-Unis et des pays du Golfe.

Le chapitre II s'ouvre maintenant sur le bras de fer international auquel la France a pris part dans cette crise iranienne, et qui fait le lien entre les dynamiques domestiques que nous venons d'explicitier et les « outputs » de la ligne diplomatique française sur la scène internationale.

¹²³ Ibidem.

¹²⁴ MORAVCSIK Andrew, *op.cit.*, p516.

¹²⁵ Idem, p520.

Chapitre II - le bras de fer international : la projection des préférences étatiques

L'enjeu de ce chapitre est de faire le lien entre les dynamiques domestiques vues précédemment et les « outputs » concrets qui en ont résulté, soit le lien entre les résultats du bras de fer interne et la politique appliquée. L'objet d'étude est donc ici ce que Moravcsik appelle les « *préférences étatiques*¹²⁶ », soit plus les préférences dites « *passagères* » en politique étrangère que les politiques établies à moyen-long terme. Ainsi, ce deuxième chapitre démontre que la ligne diplomatique française est le fruit de dynamiques extérieures, de la même façon qu'elle a influencé la ligne diplomatique d'autres Etats sur le dossier iranien, répondant ainsi à nos questionnements de départ.

Comme le précise Moravcsik, les préférences étatiques d'un Etat souffrent de l'influence des préférences étatiques des autres Etats, créant une « *interdépendance politique*¹²⁷. » Ce concept est défini comme: “*the set of costs and benefits created for foreign societies when dominant social groups in a society seek to realize their preferences, that is, the pattern of transnational externalities resulting from attempts to pursue national distinctive purposes*¹²⁸. ”

Ce concept d'interdépendance politique est un moule dans lequel les préférences étatiques françaises sont façonnées, soit en les confortant dans leurs buts initiaux, soit en les pliant aux intérêts nationaux d'autres Etats.

¹²⁶ MORAVCSIK Andrew, *op.cit.*, p518.

¹²⁷ Idem, p520.

¹²⁸ Ibidem “La somme de coûts et bénéfices créés pour des sociétés étrangères quand les groupes sociaux dominants dans une société cherchent à réaliser leurs préférences, qui sont, des politiques transnationales résultantes de tentatives pour atteindre des enjeux nationaux distinctifs. » Traduction libre par l'auteur

A – La période conciliatrice chiraquienne

1) Les premières tentatives de stopper l'enrichissement iranien

En août 2002, les installations nucléaires de Natanz et Arak sont découvertes grâce aux révélations du Conseil National de la Résistance, un groupe d'opposition iranien¹²⁹. Ces soupçons quant à la volonté de créer un programme d'armes nucléaires se voient confirmés après des inspections de l'AIEA en février 2003¹³⁰. L'administration Bush, alors en pleine invasion de l'Irak, démontre que l'Amérique est prête à tout pour combattre ceux qui s'opposent à ses préférences nationales de non-prolifération vers ce qu'elle appelle des « rogue states ». De l'autre côté, l'Iran n'a que très peu de résultats à ce moment-là quant à son programme nucléaire, et une guerre serait vue comme étant cher payée pour une technologie encore balbutiante¹³¹. C'est pourquoi l'Iran coopère avec l'initiative européenne de l'E3. L'instigateur de cette démarche est Dominique de Villepin, ministre des Affaires Etrangères Français, décrit par François Nicoullaud comme étant « *dans un esprit d'initiative diplomatique. Villepin s'est convaincu qu'il fallait aller au contact des iraniens*¹³². » Cet état d'esprit est mêlé à l'insatisfaction du président Chirac quant à la situation régionale, ainsi qu'à une volonté de trouver une solution négociée.

Les premières discussions en 2003 sont essentiellement des échanges de vues, notamment sur la possibilité de stopper totalement les activités iraniennes d'enrichissement. Pour la France et ses partenaires, il apparaissait urgent de stopper le programme d'enrichissement là où il en était. En mars 2003, la République Islamique disposait déjà de 160 centrifugeuses avec la capacité d'en construire un millier de plus¹³³. Ainsi, le marché fut le suivant : Si l'Iran acceptait de signer le Protocole additionnel de l'AIEA¹³⁴, l'E3 promettait trois choses : un accord d'association très

¹²⁹ CATUSSE Myriam, DESTREMAU Blandine, VERDIER Eric, *Iran, l'état de crise*, Paris : Karthala Edition, 2010, 252 pages, p215.

¹³⁰ SAUER Tom, *Coercive diplomacy by the EU. Case study: the Iranian nuclear weapons crisis*, Leuven: Katholieke Universiteit Leuven, 2006, 28 pages, p7.

¹³¹ KESSNER Glenn, "2003 Memo, says Iranians leaders, backed talks", *Washington Post*, February 2007.

¹³² *La France a-t-elle encore une politique au Moyen-Orient ?-table rond 1 : Reconnaître, dialoguer ?*, Paris : iReMMO, 13 février 2016, <https://www.youtube.com/watch?v=zfhOZV386DY>, consulté le 15 avril 2017.

¹³³ KESSLER Glenn, "Kerry's claim that Iran offered Bush a nuclear deal in 2003", *Washington Post*, December 9 2013.

¹³⁴ Rappel : Né en 1990 sur base volontaire, ce Protocole Additionnel donne à l'AIEA et ses experts plus de droits en termes d'inspections pour trouver des matériaux non déclarés et des violations possibles.

prometteur en termes économiques, l'entrée de l'Iran à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et enfin une coopération technologique pour développer un programme nucléaire civil¹³⁵.

Les négociations continuèrent sur cette base pendant le reste de l'année 2003. Au mois de juin, l'AIEA confirme que l'Iran a délibérément manqué de signaler des activités, comme la conversion d'uranium et l'utilisation de certains matériaux¹³⁶. Les événements commencent à s'emballer en septembre, où l'Iran dépasse une date limite qui la contraignait à dévoiler l'entièreté de son programme. Une nouvelle date limite est établie à la fin du mois d'octobre pour cela. L'AIEA se trouve à ce moment-là en pleine rédaction d'une résolution condamnant l'avancée du programme d'enrichissement¹³⁷. Il était alors devenu nécessaire pour l'Iran de conclure un accord afin de montrer sa bonne volonté. Une nouvelle discussion eut donc lieu à Téhéran le 21 octobre, rassemblant les ministres des Affaires Etrangères des pays de l'E3: Dominique de Villepin pour la France, Jack Straw pour le Royaume-Uni et Joshka Fischer pour l'Allemagne. La tension était tangible. La délégation iranienne menée par Hassan Rohani ne parvenait pas à obtenir de concessions de la part des européens sur le droit d'enrichir de l'uranium. Le niveau d'asymétrie était trop fort pour l'Iran, la pression trop importante, et l'E3 eut gain de cause, la délégation iranienne acceptant de signer le Protocole additionnel et de suspendre son programme d'enrichissement en échange d'une poursuite des négociations sur les promesses d'accords¹³⁸.

Cette signature fut une victoire pour la France et ses partenaires, mais elle fut de courte durée. Les Etats-Unis dénoncent en mars 2004 la violation de l'accord par l'Iran du fait que toutes les activités n'avaient pas été déclarées dans le document remis à l'AIEA¹³⁹. De l'autre côté, l'Iran ne voit pas se concrétiser les promesses du groupe désormais renommé l'EU3 depuis que le Haut Représentant de l'UE a rejoint ce trio. De ce fait, l'Iran menace de reprendre ses activités d'enrichissement. Les échanges et les menaces continuent ainsi, débouchant finalement sur l'accord de Paris le 14 novembre 2004 qui renouvelle la suspension du programme iranien. Néanmoins, alors que l'Iran souhaite

¹³⁵ SANTOPINTO Federico, *la crise nucléaire iranienne : un enjeu international*, Bruxelles : GRIP, 27 mai 2005, 11 pages.

¹³⁶ SAUER Tom, *op.cit.*, p9.

¹³⁷ NICOULLAUD François, *Voyage dans la négociation nucléaire avec l'Iran*, Paris : A contre-courant (blog), 26 juillet 2015, <http://nicoullaud.blogspot.be/2015/07/voyage-dans-la-negociation-nucleaire.html>, consulté le 11 avril 2017.

¹³⁸ KERR, Paul. "Iran Signs Additional Protocol With IAEA." *Arms Control Today*, vol. 34, no. 1, 2004, pp. 34–34.

¹³⁹ SANTOPINTO Federico, *op.cit.*, p7

conclure un accord le plus rapidement possible, l'EU3 veut laisser le temps d'une année ou deux avant cela. Devant ce qui est considéré comme un manque de coopération, du fait que l'EU3 n'aurait pas tenu ses promesses quant au programme de coopération économique, l'Iran menace encore une fois de relancer son programme d'enrichissement. Cela conduit à de nouvelles menaces de la part des Européens quant à l'interruption des négociations, arguant avoir besoin de plus de garanties quant au pacifisme du programme iranien avant de démarrer le programme de coopération¹⁴⁰. Néanmoins, les élections en Iran arrivent rapidement, et à la surprise générale, Mahmoud Ahmadinejad est élu en août 2005. Fidèle à la mouvance conservatrice auquel il appartient, Ahmadinejad relance le programme de conversion d'uranium, ouvrant les hostilités avec les Occidentaux.

Comme explicité dans la première partie du premier chapitre, la coalition d'acteurs en charge du dossier iranien au début de la crise n'est pas encore celle des experts de la filière stratégique du Quai d'Orsay. Des diplomates régionaux en faveur d'une ligne « souple » (en comparaison avec celle de Washington) sont encore en poste, comme François Nicoullaud. Ce dernier était présent en tant qu'ambassadeur à Téhéran auprès de De Villepin lors des négociations d'octobre 2003¹⁴¹. Ainsi, la France cherche la conciliation pendant ces deux premières années de négociation avec l'Iran. Les dates limites données à la République Islamique pour se conformer aux exigences de l'AIEA furent plusieurs fois repoussées, la France ne souhaitant pas que le dossier soit transféré au Conseil de Sécurité des Nations Unies où l'espoir d'un règlement diplomatique du conflit s'amenuiserait. On peut suggérer que cet état d'esprit d'initiative diplomatique français fut instillé par le président de la République Jacques Chirac.

2) Jacques Chirac et les divergences avec son administration

Chirac fait partie de cette tradition gaulo-mitterrandienne d'indépendance nationale qui cherche avant tout les intérêts de la France. Il est un homme pragmatique qui voit les choses de la manière suivante : les Iraniens sont là, et ils le seront pendant encore longtemps, on ne peut donc les marginaliser comme le souhaitent les Etats-Unis. D'ailleurs, Chirac a lui-même déclaré devant l'Assemblée Générale de l'ONU en septembre 2006 que l'objectif de la France n'était pas « *de remettre en cause les*

¹⁴⁰ Ibidem.

¹⁴¹ NICOULLAUD François, *Voyage dans la négociation nucléaire avec l'Iran*, Paris : A contre-courant (blog), 26 juillet 2015, <http://nicoullaud.blogspot.be/2015/07/voyage-dans-la-negociation-nucleaire.html>, consulté le 11 avril 2017

*régimes. Il est d'assurer la sécurité dans le respect du droit international et de la souveraineté de tous*¹⁴². » La manière préconisée par Chirac est donc de négocier avec l'Iran, même lorsque son gouvernement est aussi infréquentable que celui d'Ahmadinejad¹⁴³. Cela ne veut pas dire pour autant que la ligne diplomatique française tombe dans la compromission. En effet, si Chirac entend prolonger les négociations avec l'Iran, il compte tout de même promouvoir la doctrine de non-prolifération chère à la France. Officiellement, il considère qu'il n'y a aucune contradiction entre la recherche d'un compromis et la position d'autres puissances comme les Etats-Unis¹⁴⁴. S'il semble moins préoccupé par la détention d'armes nucléaires par l'Iran, il l'est en revanche beaucoup plus par la potentielle course à l'armement que cela créerait dans la région, spécifiquement vis-à-vis de l'Egypte, de la Tunisie et de l'Arabie saoudite¹⁴⁵. Ainsi le président Chirac suit une ligne relativement ferme à l'égard de l'Iran, mais il y a une disposition à laisser plus d'ultimatums et à être plus conciliant si cela peut faire avancer la négociation. Il est possible de faire le lien avec l'esprit indépendantiste qui caractérise le début de la présidence Chirac. Ce dernier refuse de suivre les Etats-Unis dans leur guerre contre l'Irak, et entend se différencier dans la méthode de gérer le problème iranien. L'initiative lancée par la France de lancer le groupe EU3 rentre dans cette dynamique de montrer qu'il est possible de régler une crise de prolifération par des moyens politiques et non militaires¹⁴⁶.

Néanmoins, le président de la République n'est pas toujours suivi par son administration. Selon les Mémoires du directeur de l'AIEA, Mohammed El Baradei, on entend deux sons de cloche selon que l'on s'adresse à l'Elysée ou au Quai d'Orsay¹⁴⁷. En effet, nous avons vu dans le premier chapitre comment les diplomates de la filière stratégique prenaient de l'importance dans la gestion du dossier iranien au fur et à mesure de la crise, du fait de leur expertise indéniable. Ces derniers privilégient une vision stricte de la non-prolifération. Ainsi, même pendant le mandat de Chirac, le Quai

¹⁴² ARSENAULT Claire, *Iran : Chirac plaide la patience*, Paris : RFI, 20 septembre 2006, http://www1.rfi.fr/actufr/articles/081/article_46284.asp, consulté le 15 avril 2017.

¹⁴³ HOURCADE Bernard (expert de l'Iran et directeur de recherche au CNRS), entretien, réalisé par Etienne Morin, 6 avril 2017.

¹⁴⁴ ARSENAULT Claire, *Iran : Chirac plaide la patience*, Paris : RFI, 20 septembre 2006, http://www1.rfi.fr/actufr/articles/081/article_46284.asp, consulté le 15 avril 2017.

¹⁴⁵ SCIOLINO Elaine, BENNHOLD Katrin, "Chirac strays from assailing a nuclear Iran", *The New York Times*, February 1st 2007.

¹⁴⁶ TERTRAIS Bruno (Directeur adjoint de la Fondation pour la Recherche Stratégique), entretien, réalisé par Etienne Morin, 2 mars 2017.

¹⁴⁷ NICOULLAUD François, *Voyage dans la négociation nucléaire avec l'Iran*, Paris : A contre-courant (blog), 26 juillet 2015, <http://nicoullaud.blogspot.be/2015/07/voyage-dans-la-negociation-nucleaire.html>, consulté le 11 avril 2017.

d'Orsay adopte une attitude ferme tandis que l'Elysée semble lui déléguer ce dossier. On peut suggérer le fait que Chirac n'ait pas eu un rôle moteur par souci de ne pas ajouter une seconde crise à celle provoquée par le refus de la France de participer à l'opération en Irak¹⁴⁸. L'entrechoc des préférences nationales entre les Etats-Unis et la France est visible: alors que Chirac cherche à empêcher un dérapage vers des sanctions internationales, ce que veulent les Etats-Unis, ces derniers sont exaspérés par cette politique préconisant une approche jugée laxiste¹⁴⁹. Cette position américaine est partagée par d'autres membres de l'administration française, certains diplomates n'ayant a priori pas hésité à transmettre des informations relatives au dossier à l'ambassade américaine à Paris comme indiqué au premier chapitre. Comme souligné dans le premier chapitre, on peut observer ici une « bipolarité » de la position française sur le dossier iranien selon les diplomates. En effet, si l'on suit Stanley Hoffmann, le fait de confier un dossier à la bureaucratie du Quai d'Orsay comme l'a fait Chirac est un risque de voir des choix partisans se faire. L'acteur au sein de la bureaucratie n'est pas neutre, il est rationnel et a une stratégie qu'il définit en fonction de ses objectifs. Une bureaucratie voit son intérêt par rapport à une problématique, ce qui peut la rendre limitée en termes de vision¹⁵⁰. C'est pour cela qu'on peut observer une différence dans la manière de gérer le dossier entre l'Elysée et le Quai d'Orsay.

La France et la Grande-Bretagne, devant le refus iranien de suspendre son programme de conversion, s'en sont remis à la solution préconisée par les Etats-Unis (les sanctions) et forment ainsi le P5+1 avec ces derniers, la Russie et la Chine en janvier 2006¹⁵¹. Face à cela, l'Iran annonce qu'elle reprend ses activités d'enrichissement et stoppe sa coopération avec l'AIEA¹⁵². Cette dernière décide d'envoyer le dossier au Conseil de Sécurité en février 2006, malgré les menaces de la République Islamique de poursuivre son programme à une échelle industrielle. La première résolution est rédigée en juillet de cette même année afin de donner un dernier ultimatum à l'Iran¹⁵³. Devant le refus d'obtempérer, la résolution de décembre interdit tous les échanges économiques propre

¹⁴⁸ *La France a-t-elle encore une politique au Moyen-Orient ?-table rond 1 : Reconnaître, dialoguer ?*, Paris : iReMMO, 13 février 2016, <https://www.youtube.com/watch?v=zfhOZV386DY>, consulté le 15 avril 2017.

¹⁴⁹ NOUGAYREDE Nathalie, « Jacques Chirac veut dialoguer avec l'Iran sur le Liban, malgré la crise du nucléaire », *Le Monde*, 16 janvier 2007

¹⁵⁰ STRUYE DE SWIELANDE, Tanguy, *Foreign policy analysis*, notes de cours, Louvain la Neuve : Université Catholique de Louvain, 2017, 61 pages.

¹⁵¹ PATRIKARAKOS David, *Nuclear Iran: the Birth of an atomic state*, London: I.B Tauris, August 22th 2012, 368 pages.

¹⁵² SAUER Tom, *op.cit.*, p12.

¹⁵³ Idem, p14.

à du matériel pouvant être utilisé dans le processus d'enrichissement iranien ou dans des activités balistiques¹⁵⁴. C'est ainsi qu'en juillet, décembre 2006 et en mars 2007, les premières sanctions onusiennes sont votées avec les résolutions 1696, 1737 et 1747¹⁵⁵.

Une conclusion sur les raisons de l'échec de la négociation s'impose¹⁵⁶. D'abord, les parties n'avaient visiblement pas le même objectif en vue. Si les Iraniens ont accepté une « suspension » de leur enrichissement, c'était surtout afin d'établir une relation de confiance et pouvoir négocier un droit à l'enrichissement pour l'Iran. En revanche, l'EU3 sous entendait que cette suspension se rapportait plus à un arrêt définitif de ce type d'activités. Un deuxième motif d'échec pour ces négociations est qu'alors que la France et ses partenaires européens s'échinaient à obtenir un accord avec l'Iran, il fallait dans le même temps discuter avec une administration américaine encore plus méfiante et réticente que celle de la France¹⁵⁷. En effet, les propositions des Européens (l'adhésion à l'OMC, la coopération nucléaire civile, etc) à l'Iran étaient dépendantes du consentement américain. De la même façon, il fallait également conjuguer avec les positions russes et chinoises qui n'ont accepté la politique de sanctions à l'égard de l'Iran que du bout des lèvres. Le compromis fait à l'Iran ne pouvait d'une part offrir une coopération poussée en matière de nucléaire civil, pour ne pas dépasser la ligne rouge américaine, et ne pouvait d'autre part demander « l'arrêt immédiat » de l'enrichissement iranien pour ne pas dépasser celle des Russes (ce qui a conduit l'EU3 à parler de « suspension » de l'enrichissement)¹⁵⁸. La défense de la ligne diplomatique française était ainsi dépendante des autres Etats membres du P5+1, et l'Hexagone a dû jouer le rôle de médiateur en son sein. Les préférences étatiques des partenaires de la coalition ont donc eu une influence sur celles de l'Hexagone, attestant notre supposition à cet égard.

Cependant, l'élection d'un nouveau président de la République en 2007 va rapprocher les positions françaises et américaines.

¹⁵⁴ Resolution 1737 (2006) Adopted by the Security Council, New York: Nations-Unies, December 23rd 2006, S/RES/1737.

¹⁵⁵ AOUN Elena, *Tackling the Iranian nuclear program: the construction of an ambiguous European role in higher politics*, Stockholm: Pan-European IR Conference, 2010, 10 pages.

¹⁵⁶ VIVET Emmanuel, *Négociations d'hier, leçons pour aujourd'hui*, Bruxelles : Larcier, 1 juillet 2014, 364 pages.

¹⁵⁷ Ibidem.

¹⁵⁸ POUPONNEAU Florent, « Une division internationale du travail diplomatique. Analyse de la politique étrangère française autour du problème du nucléaire iranien », *Revue française de science politique*, 2013/1 (Vol. 63), pp. 51-73. P60.

B – Le mandat de Sarkozy, l'exercice de la diplomatie coercitive

1) La transition Chirac-Sarkozy : continuité ou rupture ?

Le débat est ouvert s'il y eut un changement significatif de la position française après l'élection de Sarkozy. Certains universitaires comme Bernard Hourcade considèrent qu'en effet la rupture s'est effectuée à la transition entre Chirac et Sarkozy¹⁵⁹. D'autres analystes, comme Bruno Tertrais, n'ont pas relevé de changements notoires dans la position française en tant que telle. En revanche, il est admis que « *le président apparaît beaucoup plus convaincu que Chirac (...) Ce qui se passe en 2007, c'est qu'il y a une reconnexion entre l'Elysée et l'administration. Il n'y a pas de promotion d'idées différentes, de positions qui changent, mais l'Elysée prend à sa charge le dossier*¹⁶⁰. » Ainsi, contrairement au mandat précédent où le Quai d'Orsay était plus en charge du dossier et adoptait une position ferme malgré l'approche conciliatrice de Chirac, ici on retrouve une similarité de vues entre le nouveau président de la République et son administration.

Comme le souligne Graham Allison, même si des preneurs de décision partagent le même but, comme c'est le cas avec Chirac et Sarkozy dans la lutte contre la prolifération, ils diffèrent dans leur manière de procéder à cause de facteurs comme les intérêts personnels, le passé, l'expérience¹⁶¹. En effet, cette proximité qu'a Sarkozy avec les Etats-Unis ne date pas de son élection. Selon des câbles diplomatiques révélés par Wikileaks, Sarkozy se sentait depuis longtemps très proche des Etats-Unis, et aurait fréquenté assez tôt l'ambassade à Paris ainsi que ses dignitaires¹⁶². Une fois élu, il assume cette proximité de vues avec les Etats-Unis. En 2009, il fait revenir la France dans le commandement militaire intégré de l'OTAN¹⁶³, ce qui peut être perçu comme un signe supplémentaire de ce rapprochement.

¹⁵⁹ HOURCADE Bernard (expert de l'Iran et directeur de recherche au CNRS), entretien, réalisé par Etienne Morin, 6 avril 2017.

¹⁶⁰ TERTRAIS Bruno (Directeur adjoint de la Fondation pour la Recherche Stratégique), entretien, réalisé par Etienne Morin, 2 mars 2017.

¹⁶¹ GRAHAM, Allison, HALPERIN Morton. "Bureaucratic Politics: A Paradigm and Some Policy Implications.", *op.cit.*, p48

¹⁶² OURDAN Rémy, « Wikileaks : Nicolas Sarkozy, 'l'Américain' », *Le Monde*, 30 novembre 2010.

¹⁶³ WEINSTEIN Kenneth, "Hollande the Hawk ? An unlikely ally emerges", *World Affairs*, June 2014.

Après l'élection de Nicolas Sarkozy, on peut considérer que la France passe d'une dimension gaullienne et mitterrannique à une dimension plus atlantiste. Le nouveau président de la République passe ses premières vacances à Boston en compagnie de Bush. A son retour, il aurait déclaré à la réunion annuelle du Quai d'Orsay que le choix reposait entre la non-acquisition de la bombe iranienne ou le bombardement de l'Iran¹⁶⁴. La politique étrangère française envers le dossier iranien après l'élection de mai 2007 pouvait donc apparaître assez tôt comme un rapprochement de vues avec la ligne américaine¹⁶⁵. Comme il a déjà été souligné, ce changement est potentiellement le fruit des dynamiques internes au sein du Quai d'Orsay qui ont porté les diplomates et experts de la filière stratégique dans les postes à responsabilités. Gérard Araud fut déjà évoqué comme l'un des personnages ayant été porté à un poste de premier plan au regard de la crise iranienne. Jacques Audibert fait aussi partie de ce groupe de diplomates ayant assumé des positions au sein de la filière stratégique du Quai d'Orsay et qui, en 2009, se retrouve à diriger l'équipe de négociateurs français sur le dossier¹⁶⁶. La position idéologique prônant une ligne ferme envers l'Iran, tirée d'une expertise stratégique en la matière, se retrouve propulsée sur le devant de la position diplomatique française.

Cette manière pour la France de gérer le dossier iranien entre en adéquation avec les préférences nationales américaines de l'époque. Georges W. Bush ne veut pas d'un Iran avec de l'uranium enrichi, et pour cela il s'est allié avec ses partenaires du P5+1 pour offrir des compensations en terme d'accords commerciaux et politiques¹⁶⁷. En cas de refus, les Etats-Unis reposent énormément sur le levier des sanctions. En effet, sous la présidence de Bush, pas moins de quatre résolutions contre l'Iran furent votées au Conseil de Sécurité¹⁶⁸, et ceci sans compter les sanctions strictement américaines. Bush cherche à tout prix à empêcher l'Iran de disposer de l'arme nucléaire, lui intimant d'abandonner toute activité d'enrichissement. Il n'hésite pas à placer le pays dans ce qu'il appelle « L'Axe du Mal », et on considère même dans la presse que ses projets pour l'Iran pourraient ressembler à un changement de régime¹⁶⁹. En effet, pour Washington toutes les options sont sur la table, et une intervention militaire n'est pas à exclure.

¹⁶⁴ *La France a-t-elle encore une politique au Moyen-Orient ?-table rond 1 : Reconnaître, dialoguer ?*, op.cit.,

¹⁶⁵ HOURCADE Bernard (expert de l'Iran et directeur de recherche au CNRS), entretien, réalisé par Etienne Morin, 6 avril 2017.

¹⁶⁶ « Jacques Audibert, nouveau conseiller diplomatique de François Hollande », *Le Point*, 5 août 2014.

¹⁶⁷ "Continued U.S. Efforts to Counter Iran's Nuclear Program." *The American Journal of International Law*, vol. 102, no. 4, 2008, pp. 887–889.

¹⁶⁸ AOUN Elena, op.cit., p5

¹⁶⁹ KARAN Tony, "Speed read: Is Washington pushing to overthrow Iran", *Time*, 14 mars 2006.

On a donc une cohérence de vues entre Paris et Washington, ce qui permet à la nouvelle forme de politique étrangère française de s'exprimer sans mal. On identifie cette approche à de la « diplomatie coercitive ».

2) L'utilisation de la diplomatie coercitive

On peut définir ce concept, selon Jakobsen, comme une politique visant à stopper ou annuler une action déjà initiée par la cible¹⁷⁰, soit la conversion et l'enrichissement d'uranium dans le cas présent. L'utilisation de la force de manière limitée peut être comprise dans cette définition mais en aucun cas une action militaire de grande envergure ne peut être employée, auquel cas cela signifierait que l'intimidation recherchée par la diplomatie coercitive aurait échoué¹⁷¹. Ce concept se différencie de la dissuasion, de la contrainte ou du chantage, en dépit du fait que tous ces termes se placent sous le concept englobant de « coercition stratégique¹⁷². » La France, comme ses partenaires, utilise la diplomatie coercitive au travers d'injections verbales, d'instruments civils (sanctions économiques et diplomatiques) ou en laissant planer une menace militaire¹⁷³.

L'utilisation d'injonctions verbales est un outil plusieurs fois utilisé pour intimider l'Iran sous le mandat de Sarkozy. Bernard Kouchner, le ministre des Affaires Etrangères, déclare en septembre 2007 qu'il faut « *se préparer au pire* » soit « *la guerre*¹⁷⁴ », une phrase qui fit beaucoup de bruit, et pendant longtemps tellement elle fit figure de rhétorique guerrière. Le ministre des Affaires Etrangère a pourtant précisé sa pensée, soulignant qu'il restait favorable à l'utilisation de sanctions, mais qu'il fallait montrer tout le sérieux de la position française quant aux demandes de suspension de l'enrichissement d'uranium. Malgré cette volonté de calmer la polémique, on observe néanmoins un changement dans le langage utilisé pour gérer le dossier comparé aux années précédentes.

¹⁷⁰ JAKOBSEN Peter, *Western use of coercive diplomacy after the Cold War: A challenge for theory and practice*, London: Palgrave Macmillan UK, 1998, 215 pages, p14.

¹⁷¹ Idem, p15.

¹⁷² Idem, p12. Il n'est pas utile de traiter tous ces concepts ici mais pour plus de précisions, voir le schéma en annexes p85, ou l'ouvrage original de Jakobsen d'où il est tiré.

¹⁷³ DE WILDE D'ESTMAEL Tanguy, *Politique étrangère de sécurité et de défense européenne*, notes de cours, Louvain la Neuve : Université Catholique de Louvain, 2017, 45 pages.

¹⁷⁴ « Bernard Kouchner : « 'Il faut se préparer au pire, à la guerre' face à l'Iran », *Le Figaro*, 17 septembre 2007.

Quant à l’outil des instruments civils de coercition, la France, avec l’Union européenne, s’implique entièrement dans une politique de sanctions. Elle s’aligne en mars 2008 sur les mesures onusiennes en votant également une série de sanctions qui bannissent les visas iraniens et gèlent les actifs à l’étranger d’organisations liées au programme nucléaire¹⁷⁵. Le 3 mars 2008, le Conseil de sécurité vote de nouvelles sanctions avec la résolution 1803¹⁷⁶. Ce rythme de mesures coercitives est stable pendant tout le quinquennat de Sarkozy, avec de nouvelles sanctions européennes votées en juillet 2010, en décembre 2011 et en janvier 2012¹⁷⁷. La France va plus loin que le dispositif de sanctions onusiennes, étant à l’origine des mesures européennes pour interdire l’importation de pétrole iranien et le gel de transferts financiers vers l’Iran¹⁷⁸.

3) La France, nouveau fer de lance de la coalition après l’élection de Barack Obama

L’élection de Barack Obama modifie la dynamique de groupe au sein du P5+1. Obama s’est fait élire en promettant qu’il trouverait une solution diplomatique à la crise iranienne. L’optique est donc singulièrement différente de celle de Georges W. Bush dont la ligne était plus ferme. En mars 2009, après son élection, il envoie donc un message vidéo au gouvernement iranien, et des lettres à l’Ayatollah Khomeini en mai de cette année¹⁷⁹. La méthode du président américain subit des contrecoups, Obama se voyant obligé de durcir le ton après la répression des manifestations en Iran en 2009¹⁸⁰. Néanmoins l’approche demeure radicalement différente de celle de Bush, et la France se pose ainsi comme la nouvelle ligne dure de la coalition.

En septembre 2009, le site d’enrichissement iranien de Fordow est révélé au grand jour, peu avant la tenue de l’Assemblée Générale de l’ONU, provoquant ainsi de nombreuses réactions¹⁸¹. La France dénonce immédiatement cette situation jugée en opposition avec

¹⁷⁵ « EU passes new Iran sanctions, bans sanctions bank », *DW*, 23 Juin 2008.

¹⁷⁶ Résolution 1803 adoptée par le Conseil de sécurité, New York : Nations-Unies, 3 mars 2008, S/RES/1803 (2008).

¹⁷⁷ *Les relations entre l’Iran et l’Union européenne*, Paris : France Diplomatie, <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/iran/l-union-europeenne-et-l-iran/>, consulté le 17 avril 2017.

¹⁷⁸ MAREIKE SCHMITT Eva, “Between European and national role conceptions – the EU3 initiative regarding the Iranian nuclear programme”, *European security*, 2017, volume XXV, pp. 253-272.

¹⁷⁹ ZARATE Robert, CHRISTY Patrick, *Timeline: Diplomacy & pressure on Iran’s nuclear program*, Washington: The Foreign policy initiative, 17 mars 2017, 11 pages.

¹⁸⁰ *Obama toughens his talks on Iran*, USA: CNN Politics, 23 juin 2009, <http://edition.cnn.com/2009/POLITICS/06/23/obama.news.conference/index.html>, consulted the April 19th 2017.

¹⁸¹ PATRIKARAKOS David, *op.cit.*, p316.

les efforts de résolution du conflit. Les Etats-Unis, avec Obama comme nouveau président, sont plus tempérés dans leur indignation et demandent à ce que le site soit ouvert pour des inspections dans les deux semaines. Cependant la ligne française continue dans l'offensive, arguant que toutes les déclarations et supposées propositions pour trouver un compromis n'ont été qu'un « écran de fumée » destiné à gagner du temps pour ralentir le vote de sanctions plus dures¹⁸². Les Etats-Unis se retrouvent donc dans cette situation où leur partenaire français joue le « bad cop », ce qui a un avantage pour mettre la pression sur les Iraniens, mais regrettent que cette nouvelle position ait été adoptée sans concertation¹⁸³.

4) Une série de tentatives infructueuses

Des négociations à Genève ont lieu en octobre 2009. Les mêmes propositions qu'à la précédente rencontre de 2008 sont présentées : un « freeze for freeze » pour un mois et demi, soit l'arrêt de l'enrichissement d'uranium contre un arrêt du processus de nouvelles sanctions pendant cette période¹⁸⁴. La question du réacteur de recherche de Téhéran (RRT) est également discutée¹⁸⁵. Ce réacteur est composé de combustible avec 20% d'uranium enrichi, ce qui inquiète les Occidentaux qui savent qu'une fois ce taux atteint, la matière utilisable pour fabriquer une arme nucléaire peut être obtenue plus facilement. Les Etats-Unis imaginent donc un accord, appelé le « fuel swap deal », selon lequel l'Iran exporterait son uranium faiblement enrichi en Russie pour y être enrichi, puis il serait transformé en France en matière utilisable afin qu'il puisse servir de combustible pour le RRT¹⁸⁶. Un tel accord exigea la création d'un nouveau groupe multilatéral entre pays censés gérer l'uranium iranien appelé le « groupe de Vienne »¹⁸⁷. Mais des oppositions au niveau domestique en Iran et un manque de confiance en France provoquèrent l'échec de l'accord¹⁸⁸. Ici, on a un élément participant à la démonstration de notre troisième hypothèse soutenant que les préférences étatiques françaises (ainsi que celles des Iraniens dans le cas présent) ont prévalu sur celles de ses partenaires, Américains ici.

¹⁸² Ibidem.

¹⁸³ PATRIKARAKOS, *op.cit.*, p 318.

¹⁸⁴ Idem, p319.

¹⁸⁵ MEIER Olivier, *European efforts to solve the conflict over Iran's nuclear programme: how has the European Union performed?*, Brussels: EU Non-Proliferation Consortium, Non-Proliferation papers, n°27, February 2013, 22 pages, p12.

¹⁸⁶ Idem, p13.

¹⁸⁷ MAREIKE SCHMITT Eva, *op.cit.*, p11

¹⁸⁸ MEIER Olivier, *op.cit.*, p13.

Rien ne fut donc signé, et la France s'impatientait, surtout après la révélation du site de Fordow, et souhaitait voir des concessions iraniennes avant la fin de l'année¹⁸⁹. Cette demande ne fut pas satisfaite, l'Iran ayant décidé en février 2010 d'enrichir elle-même de l'uranium à 20% pour son RRT. Ainsi, même si on ne peut nier l'efficacité des sanctions en tant que tel, de nombreuses sources attestant les dommages qu'elles auraient causés à l'économie iranienne¹⁹⁰, il est tout de même possible de s'interroger sur leur effectivité, à savoir le fait qu'elles aient rempli leur rôle. Si nous rappelons la définition que donne Jakobsen, la diplomatie coercitive se pratique dans le but de faire changer de comportement d'un acteur¹⁹¹, ce qui ne fut pas le cas de l'Iran qui continua le développement de son programme nucléaire.

Par la suite, l'Iran tente de court-circuiter le P5+1. La République Islamique annonce le 17 mai 2010 qu'un accord a été trouvé avec la Turquie et le Brésil pour résoudre le problème du RRT, source de soupçons pour le P5+1. L'Iran accepterait d'envoyer 1200 kg d'uranium faiblement enrichi (LEU¹⁹²) en Turquie en échange de 120kg d'uranium enrichi à 20% venant du Groupe de Vienne (Etats-Unis, Russie, France et l'AIEA)¹⁹³. Néanmoins, le P5+1 refuse de signer cet accord pour deux raisons. D'une part pour une raison technique, l'Iran n'acceptait d'envoyer qu'environ la moitié de son stock de LEU, et avec les nouvelles centrifugeuses que le président Ahmadinejad a annoncé disposer, il faudrait moins d'un an à l'Iran pour reconstituer le stock qu'elle aurait déposé en Turquie¹⁹⁴. D'autre part pour une question de prestige : la France et ses partenaires n'acceptaient pas que des pays émergents court-circuitent les « cinq grands » nous dit Bernard Hourcade : « *Cet accord signé en grande pompe a été écarté par les cinq grands, qui ont dit « cela ne tient pas la route », et c'était vrai. Mais c'était politique, c'était deux pays qui s'opposaient au P5+1*¹⁹⁵. » Ainsi, la France dénonce « *un accord entre danseurs de samba et danseurs du ventre*¹⁹⁶. » selon les termes ayant été utilisés. Par la suite, une nouvelle série de sanctions est votée à l'ONU contre l'Iran

¹⁸⁹ PATRIKARAKOS, *op.cit.*, p321.

¹⁹⁰ PETERSON Sabrina, *Iran's deteriorating economy: An analysis of the economic impact of Western sanctions*, Washington: International Affairs Review, <http://www.iar-gwu.org/node/428>, consulted the April 25th 2017

¹⁹¹ JAKOBSEN, *op.cit.*, p16.

¹⁹² Low enriched uranium

¹⁹³ PATRIKARAKOS, *op.cit.*, p324.

¹⁹⁴ Ibidem.

¹⁹⁵ HOURCADE Bernard (expert de l'Iran et directeur de recherche au CNRS), entretien, réalisé par Etienne Morin, 6 avril 2017.

¹⁹⁶ Ibidem.

le 9 juin 2010, durcissant les mesures financières et l'embargo contre les armes¹⁹⁷. Le Conseil européen suit ces sanctions avec un renforcement des siennes en octobre¹⁹⁸, interdisant d'investir dans les sources d'énergie iraniennes et d'opérer des transferts de technologie¹⁹⁹. De nouvelles sanctions sur des entités et des individus sont également mises en place. Le but était de ramener l'Iran à la table des négociations avec le P5+1. Cette réaction pourrait être assimilée à une volonté de décourager les pays extérieurs à ce groupe de chercher à discuter d'un accord qui pourrait être accepté par l'ONU ou l'AIEA²⁰⁰. Ces sanctions européennes, dont la France fut l'un des principaux instigateurs, auraient poussé le Congrès américain à adopter des sanctions plus dures que ne le souhaitait la Maison Blanche²⁰¹. Cette fois ci, les préférences nationales françaises sont celles ayant un impact sur celles des Etats-Unis. Le rôle de « bad cop » joué par la France est utile pour faire paraître la position américaine comme modérée aux yeux de l'Iran, ce qui peut faire avancer les négociations. Néanmoins comme on peut l'observer, les défenseurs d'une ligne dure au Congrès perçoivent la ligne diplomatique américaine comme étant trop souple et font en sorte de la renforcer. Cela a pour conséquence de radicaliser du même coup les conservateurs iraniens dans leur discours idéologique anti-occidental, compliquant ainsi la tâche de Rohani dans sa démarche de sortie de crise.

5) Une approche identitaire de la position française

Du point de vue de la perspective identitaire des relations internationales, on pourrait voir cette confrontation comme étant d'un ordre idéologique avec Sarkozy à la présidence de la République²⁰². En effet, la ligne diplomatique française repose entièrement sur le respect viscéral du régime juridique de non-prolifération. Mr Heisbourg dit lui-même : « *nous avons été fermes car nous avons cette culture du nucléaire comme objet quasi divin*²⁰³. » Cela pourrait se rattacher à l'état d'esprit

¹⁹⁷ Security Council imposes additional sanctions on Iran. Voting 12 in favour to 2 against, with 1 abstention, New York: Nations-Unies, 9 juin 2010, SC/9948.

¹⁹⁸ "Council decision 2010/644/CFSP of 25 October 2010 amending Decision 2010/413/CFSP concerning restrictive measures against Iran and repealing Common position 2007/140/CFSP", *Council of the European Union*, October 25th 2010.

¹⁹⁹ MAREIKE SCHMITT Eva, *op.cit.*, p13.

²⁰⁰ HOURCADE Bernard (expert de l'Iran et directeur de recherche au CNRS), entretien, réalisé par Etienne Morin, 6 avril 2017.

²⁰¹ WEINSTEIN Kenneth, *op.cit.*, p90.

²⁰² THERME Clément, « La diplomatie française à l'épreuve de l'Iran », *Revue internationale et stratégique*, 2012/1 (n°85), p.28-38.

²⁰³ HEISBOURG François (conseiller spécial à la Fondation pour la Recherche Stratégique), entretien, réalisé par Etienne Morin, 2 mars 2017

français qu'on pourrait qualifier d'universaliste. Bruno Tertrais, dont nous avons pu observer un certain poids sur le dossier, parle lui-même de lutter idéologiquement contre « *le double révisionnisme* » iranien concernant d'une part sa conception de la Shoah et d'autre part sa conception de la non-prolifération²⁰⁴. De l'autre côté, le régime iranien voit cette manière de concevoir le dossier comme les traits d'une vision coloniale. La France chercherait à conserver une place sur la scène internationale, sur laquelle elle peine à se maintenir, à travers des discours jugés civilisateurs²⁰⁵. Cette conception idéologique universaliste française est portée par Bernard Kouchner, à l'origine du discours sur le « *devoir d'ingérence* »²⁰⁶ en 1987²⁰⁷. La France n'a pas hésité à soutenir le « Mouvement vert » en 2009, un soulèvement populaire accusant le gouvernement iranien de fraude électorale pour maintenir le président Ahmadinejad au pouvoir²⁰⁸. Téhéran a considéré cela comme une ingérence intolérable, ayant d'ailleurs failli provoquer la rupture des relations diplomatiques avec Paris²⁰⁹.

De plus, des différences en termes de valeurs et de culture divisent la France et l'Iran, approfondissant la confrontation idéologique. Sous le mandat de Nicolas Sarkozy, des débats portent sur l'interdiction du voile à l'école publique, ce qui ne manque pas de faire réagir la société iranienne, voyant cela comme une atteinte aux droits des musulmans²¹⁰. L'Hexagone se voit ainsi rapidement qualifiée de « petit Satan », en comparaison au « grand Satan » que seraient les Etats-Unis. Cette dynamique identitaire pousse peut être la France à soigner ses liens avec Israël, qui se qualifie lui-même de seule démocratie du Moyen Orient, ce qui est potentiellement un critère en termes d'alliances. Lors du 60^e anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, le 11 décembre 2008, Sarkozy déclare qu'il est « *impossible de serrer la main à quelqu'un qui a osé dire qu'Israël devait être rayée de la carte* »²¹¹. On retrouve donc une certaine idéologie pro-occidentale dans la position française. Cette politique se concrétise par les discours très fermes envers l'Iran, et également par un rapprochement avec les pays du Golfe, avec qui l'Hexagone signe régulièrement des contrats

²⁰⁴ TERTRAIS Bruno, *Iran. La prochaine guerre*, Paris : Le Cherche midi, 2007, 139 pages.

²⁰⁵ THERME Clément, *op.cit.*, p31.

²⁰⁶ Idée selon laquelle il serait légitime d'intervenir dans un pays sans son consentement s'il s'agit d'une opération à caractère humanitaire dont le but est d'aider des populations que l'Etat concerné ne veut pas/ne peut pas protéger.

²⁰⁷ FLEURIOT Caroline, *Droit d'ingérence, où en est-on ?*, Paris : Le Monde diplomatique, septembre 2008, <https://www.monde-diplomatique.fr/2008/09/FLEURIOT/16264>, consulté le 2 mai 2017.

²⁰⁸ ADELKHAH Fariba, « Le Mouvement vert en République islamique d'Iran », *Savoir/Agir*, 2010/2 (n° 12), p. 117-123.

²⁰⁹ THERME Clément, *op.cit.*, p32.

²¹⁰ Ibidem.

²¹¹ FALEZ Nicolas, « Coup de froid diplomatique entre Paris et Téhéran », *RFI*, 11 décembre 2008

commerciaux de grande envergure. Sous le mandat de Sarkozy, la France construit la base militaire d'Abou Dhabi, ce qui ne manque pas d'attiser des tensions avec la République Islamique qui met cela en parallèle avec la rhétorique belliqueuse française²¹².

6) Une timide reprise de contact

Néanmoins aux Etats-Unis, à partir du mandat de Barack Obama, la volonté conciliatrice américaine reste intacte. En 2011, Obama est celui qui lancera une proposition de rencontre secrète avec les responsables iraniens à Oman par l'intermédiaire du sultan Qaboos²¹³. Les discussions se font sur base d'un compromis sur lequel serait basé un droit à l'enrichissement, ce qui est en opposition avec la ligne tenue par la France à l'époque. Cette conciliation représente un changement de préférence étatique pour les Etats-Unis, un changement qui diminue la cohésion de groupe au sein du P5+1. En effet, les préférences nationales françaises et américaines divergent à présent sur la manière de gérer la crise iranienne, ce qui amènera par la suite des tensions entre les deux pays.

A ceci s'ajoute la progression rapide du programme nucléaire iranien. L'AIEA, dans son rapport de novembre 2011, fait état des avancées techniques acquises par l'Iran et du caractère imprévisible de sa position étant donné son manque de coopération²¹⁴. Bien que cela ne soit pas la première fois depuis 2005 que l'AIEA évoque ses inquiétudes quant au programme iranien, ce rapport est jugé par les experts particulièrement pessimiste, ce qui ne manque pas de favoriser les défenseurs d'une politique de sanctions en France²¹⁵. Par la suite, une série de rencontre se produit au début de l'année 2012, notamment à Istanbul et Bagdad, mais sans réelles avancées sur le dossier.

Ainsi, le mandat de Sarkozy fut marqué par une diplomatie coercitive dont le but était d'isoler la République Islamique afin de la faire revenir à la table des négociations sous de meilleurs auspices. Après l'élection d'Obama, cette ligne diplomatique fut perçue comme particulièrement ferme, la France n'hésitant pas à mettre en avant ses préférences étatiques lors des négociations, soutenant ainsi notre troisième affirmation

²¹² THERME Clément, *op.cit.*, p33.

²¹³ ROZEN Laura, « Inside the secret US-Iran diplomacy that sealed nuke deal », *Al Monitor*, 11 August 2015.

²¹⁴ *Implementation of the NPT Safeguards agreement and relevant provisions of Security Council resolutions in the Islamic Republic of Iran*, Vienna: International Atomic Energy Agency, 2011, 25 pages

²¹⁵ MORAN Matthew, HOBBS Christopher, "The Iranian nuclear dilemma: light at the end of the tunnel?" *Defence & Security Analysis*, 2012, Volume 28, Issue 3, pp. 202-212.

de départ. Une certaine continuité s'imposera dans la conduite des discussions avec l'Iran sous la gouvernance du nouveau président de la République François Hollande, et celle de son ministre des Affaires Etrangères Laurent Fabius.

C- La ligne Hollande-Fabius : La continuité dans la fermeté

1) Les nouvelles figures de la position française

L'élection de François Hollande à la présidence de la République en mai 2012 sonnait, au regard de sa campagne, comme un changement vis-à-vis du style de son prédécesseur. Mais en politique étrangère, le changement ne fut en effet qu'en termes de style. La transition entre Sarkozy et Hollande fut d'une remarquable continuité à l'égard du dossier iranien, en tout cas sur le fond. En termes de changement de forme, le président élu semble moins enclin à des déclarations verbales contre l'Iran, mais sur le fond l'équipe de négociateurs de même que la position ne change pas ou peu²¹⁶.

Si le président de la République semble moins dur vis-à-vis de la République Islamique, il n'en est cependant rien de son ministre des Affaires Etrangères. Laurent Fabius est un homme politique fréquentant l'écosystème politique parisien depuis longtemps. Aussi, une profonde méfiance de l'Iran semble lui être restée de son mandat de Premier ministre de 1984 à 1986²¹⁷. A cette époque, la France était marquée par des attentats et des prises d'otages dus à son soutien à Saddam Hussein dans la guerre Iran-Irak, ce qui a profondément marqué le ministre, raconte un diplomate²¹⁸. Le Premier ministre de l'époque est également ébloussé par le scandale du sang contaminé, une affaire qui a eu des répercussions également en Iran²¹⁹. Du sang contaminé par le VIH se serait propagé en France avant d'être malencontreusement exporté à l'étranger, y compris en Iran où il y eut des centaines de morts. Fabius fut innocenté par la justice, mais la

²¹⁶ HEISBOURG François (conseiller spécial à la Fondation pour la Recherche Stratégique), entretien, réalisé par Etienne Morin, 2 mars 2017.

²¹⁷ TABATABAI Ariane, "The divided front negotiating with Iran", *Bulletin of the Atomic Scientists*, May 21st 2015.

²¹⁸ « Nucléaire iranien: la France, faucon des négociations internationales », *La Libre*, 14 mars 2015.

²¹⁹ « Laurent Fabius cible des conservateurs iraniens avant sa visite à Téhéran », *L'Express*, 28 juillet 2015.

société iranienne éprouve toujours du ressentiment et ne manque pas de le faire savoir au ministre français²²⁰.

Le ministre a donc un certain passif avec l'Iran, et cela peut être étudié du point de vue d'une perspective psychologique de l'analyse de politique étrangère (FPA)²²¹. L'esprit d'un preneur de décision n'est pas vierge, il comporte des informations et des comportements complexes, des croyances, ainsi qu'une mémoire liée à un passé parfois marquant. Ce passé a façonné la manière de Fabius de se représenter l'Iran et figure peut-être même dans ses *core beliefs*, ses convictions les plus profondes, difficilement modifiables. Pour lui, l'Iran reste un Etat auquel on ne peut se fier, à cause des actions violentes de l'Iran contre des citoyens français dans les années 1980. Sa méfiance s'est accrue lorsque les sites d'Arak et Natanz furent dévoilés, révélant ainsi la supercherie iranienne. Ainsi, dans les négociations sur le nucléaire iranien, le ministre français continue, voire accentue, la ligne ferme adoptée par ses prédécesseurs.

2) La poursuite des négociations

Après les élections présidentielles de 2012, le dossier iranien se trouve, selon les mots de Fabius, « *dans une impasse diplomatique*²²². » Les iraniens ne semblent pas enclins à faire de concessions, ou du moins ces dernières ne sont pas jugées assez conséquentes pour le P5+1. Le curseur des débats s'est à présent orienté sur l'enrichissement d'uranium à 20% et le site de Fordow. Néanmoins, le P5+1 bute sur la défense iranienne de sa souveraineté nationale et ses aspirations à développer du nucléaire civil. Des rencontres s'ensuivent tout au long de l'année, sans réelles avancées notables²²³. Lors de l'Assemblée Générale de l'ONU, le président israélien Netanyahu préconise de dresser une ligne rouge au programme nucléaire iranien, ce qui insinue qu'Israël serait prête à utiliser des moyens exceptionnels si la République Islamique dépassait cette ligne²²⁴. A partir de là, le risque d'une intervention préventive israélienne

²²⁰ TALEB Sara, « La visite de Laurent Fabius en Iran fait rejaillir ses antécédents avec le pays », *Huffington Post*, 29 juillet 2015.

²²¹ HUDSON Valérie, *Foreign policy analysis : Actor specific theory and the ground f International Relations*, Brigham: Brigham Young University, Foreign policy analysis, 2005, 30 pages.

²²² FABIUS Laurent, « La genèse de l'accord du 14 juillet 2015 sur le nucléaire iranien », *Revue internationale et stratégique* 2016/2 (N° 102), pp. 6-37.

²²³ Idem, p8.

²²⁴ *Israeli PM Benjamin Netanyahu address to United Nations on Iran and Radical Islam* by 5WPR, New York: 5WPR/Public Relations, September 27th 2012, https://www.youtube.com/watch?time_continue=1926&v=FhaUVmYBXD0, consulted the May 12th 2017

est pris en considération par la France²²⁵. La crainte qu'en l'absence d'un règlement satisfaisant du dossier nucléaire iranien, Israël se lance dans une opération unilatérale a toujours été une des motivations de la position française²²⁶. Conformément à ce que dit Moravcsik, cette dynamique israélienne a une influence sur les préférences étatiques françaises.

Le début de l'année 2013 a comporté deux rencontres entre le P5+1 et l'Iran, l'une à la fin du mois de février et l'autre début avril. Malgré une attitude iranienne jugée positive lors de ces discussions, aucune avancée de fond n'émerge, alors que Téhéran affirme haut et fort que son programme a fait des progrès spectaculaires²²⁷.

Mais en juin 2013, un évènement crucial rebat les cartes du jeu diplomatique : les élections iraniennes portent au pouvoir Hassan Rohani. Ce dernier est considéré comme un modéré, ayant fait de l'obtention d'un accord sur le nucléaire, et la levée des sanctions qui suivraient, sa principale mesure de campagne²²⁸. Un vent d'optimisme semble souffler sur la scène internationale. Une tendance que Fabius tempère en rappelant aux membres du P5+1 que Rohani était le négociateur lors de la période de 2003 à 2005, période où l'Iran aurait usé de « *duplicité* »²²⁹. Le nouveau président iranien nomme Javad Zarif comme chef de la délégation diplomatique. Zarif est considéré comme un fin connaisseur de la diplomatie à l'occidentale, doublé d'un anglais jugé exemplaire. Ce personnage laisse deviner une nouvelle approche tentée par l'Iran²³⁰. Le nouveau négociateur déclare que les échanges doivent porter sur un taux d'enrichissement à fixer en échange de la levée de toutes les sanctions. Le point positif semble être que la levée des sanctions ne soit plus une condition préalable pour commencer à négocier comme ça a pu être l'être auparavant. Néanmoins la France de Fabius reste méfiante, l'Iran continuant d'enrichir de l'uranium à Arak et de qualifier les résolutions onusiennes d'illégales²³¹.

²²⁵ FABIUS Laurent, *op.cit.*, p9

²²⁶ TERTRAIS Bruno (Directeur adjoint de la Fondation pour la Recherche Stratégique), entretien, réalisé par Etienne Morin, 2 mars 2017.

²²⁷ MORAN Matthew, HOBBS Christopher, *op.cit.*, p202.

²²⁸ AYAD Christophe, MICHEL Serge, "En Iran, l'élection d'Hassan Rohani, fruit des sanctions », *Le Monde*, 17 juin 2013.

²²⁹ FABIUS Laurent, *op.cit.*, p11.

²³⁰ GAUQUELIN Blaise, « Nucléaire : Mohammed Javad Zarif, le Talleyrand de Téhéran », *Libération*, 29 juin 2015.

²³¹ FABIUS Laurent, *op.cit.*, p12.

3) La négociation sur l'accord intermédiaire de Genève

Une première rencontre à Genève se déroule le 15 et 16 octobre 2013²³². L'Iran propose une feuille de route réaffirmant son droit à l'enrichissement dans le cadre de son programme nucléaire pacifique, la nécessité de levée des sanctions, la poursuite de la recherche et développement (R&D) et des activités déjà pratiquées à Natanz et Fordow (néanmoins avec « *des paramètres mutuellement agréés* »). Pour le réacteur d'Arak, l'Iran garantit une transparence doublée d'une acceptation de la surveillance de l'AIEA. En échange de cela, Zarif demande la levée totale des sanctions ainsi qu'une coopération pour développer le nucléaire iranien civil²³³.

Ainsi, la ligne iranienne est toujours aussi ferme, soulignant des divergences fortes avec le P5+1, mais la nouvelle équipe semble toutefois volontaire dans la négociation. De l'autre côté, la ligne ne bouge pas : une limitation de l'enrichissement à moins de 5%, un arrêt de l'enrichissement à 20% ainsi que la dilution du stock d'uranium déjà enrichi à ce stade, la conversion du réacteur d'Arak et des mesures plus strictes en matière de transparence. Ces points demeurent les exigences minimales de la France et de ses partenaires²³⁴.

C'est dans ces conditions que les négociations se lancent le 7 novembre 2013. Mais se produit alors une rupture en termes de confiance entre la France et son allié américain qui marquera le processus jusqu'à la fin. Les délégations du P5+1 apprennent que les Etats-Unis discutaient et négociaient avec l'Iran de manière secrète depuis plusieurs années à Oman et avaient déjà agréé d'une feuille de route, et ceci sans les en avoir informé. Fabius bloque la signature dudit texte, condamnant le « *jeu de dupe*²³⁵ » s'étant produit, et soulignant les « *lacunes* » rendant l'accord « *inacceptable*²³⁶ ». »

La France, mue par une volonté de défense de ses préférences nationales, demande un renforcement de l'accord sur plusieurs points : un engagement solennel de la part de l'Iran pour qu'aucune arme nucléaire ne soit développée ; une négociation sur le côté inconditionnel du droit à l'enrichissement à long terme demandé par l'Iran ; une plus grande fermeté concernant l'approvisionnement par le P5+1 des futurs réacteurs de recherche iranien ; une limitation sur la production de centrifugeuses iraniennes ; et

²³² « Nucléaire iranien : reprise des négociations le 15 octobre à Genève », *Le Soir*, 26 septembre 2013.

²³³ FABIUS Laurent, *op.cit.*, p13.

²³⁴ Ibidem.

²³⁵ « Nucléaire iranien : 'un accord peut être conclu' prochainement », *Le Monde*, 7 novembre 2013

²³⁶ FABIUS Laurent, *op.cit.*, p14.

enfin la suspension immédiate à la fois des activités à Arak ainsi que de la fabrication et du test du combustible (du plutonium lourd)²³⁷. Sur ce dernier point, la France déclare que le fait que l'Iran soit autorisée à achever la construction de son réacteur à Arak est impensable²³⁸. De plus, l'Hexagone n'accepte aucune reconnaissance –même implicite– d'un droit iranien à l'enrichissement²³⁹.

Comment expliquer cette volte-face française ? Comme il a déjà été explicité dans le premier chapitre, la défense du régime juridique de non-prolifération est profondément ancrée dans la culture stratégique de l'Hexagone. François Heisbourg nous dit qu'avec « *la perspective d'un accord politique de ce type, pour les Français, on perdait de vue la nature nucléaire de la négociation. Les Français avaient leurs œillères nucléaires, et considéraient l'usine d'eau lourde d'Arak comme une question sérieuse, du coup on renverse la table et tant pis si elle retombe sur les doigts de pied des Américains*²⁴⁰. »

Une analyse de niveau individuel peut être appliquée à Fabius pour également comprendre la réaction qui fut la sienne. Bernard Hourcade nous décrit le personnage : « *Fabius est quelqu'un de sérieux, méthodique, de très Jacobin. Mais le fait que les Américains aient négocié seuls, et qu'ils aient dit ensuite que les autres parties prenantes n'avaient plus qu'à signer, cela dans la tradition gaullienne et mitterrandienne, ce n'était pas concevable. Même si le premier accord avait été parfait, il n'était pas question que la France signe un papier comme cela. Sur le plan du prestige, c'était impensable*²⁴¹. » Ainsi, la manière avec laquelle Fabius concevait la France et son indépendance a également joué, ce qui aurait pu faire ici aussi l'objet d'une analyse au travers de la perspective identitaire des relations internationales.

Face à cette volte-face, les autres membres du P5+1 font savoir à la délégation française à quel point cette attitude perturbe les négociations et met l'obtention d'un accord en péril. Un diplomate européen aurait même confié à la presse : « *il y avait un accord en vue jusqu'à ce que les Français lancent une grenade. Toute la journée il a fallu limiter*

²³⁷ Ibidem.

²³⁸ HASKI Pierre, « Pourquoi Laurent Fabius a torpillé l'accord de Genève avec l'Iran », *Le Nouvel Observateur*, 10 novembre 2013.

²³⁹ BORGER Julian, TRAYNOR Ian, « Last-minute rethink stalled deal on nuclear Iran », *The Guardian*, November 11th 2013.

²⁴⁰ HEISBOURG François (conseiller spécial à la Fondation pour la Recherche Stratégique), entretien, réalisé par Etienne Morin, 2 mars 2017

²⁴¹ HOURCADE Bernard (expert de l'Iran et directeur de recherche au CNRS), entretien, réalisé par Etienne Morin, 6 avril 2017.

les dégâts²⁴². » L'accord que les Américains avaient négocié de manière bilatérale avec l'Iran et apporté à Genève est modifié pour y incorporer les demandes de l'Hexagone. Devant cette tournure inattendue des événements, Zarif critique les changements apportés et menace même de rompre les négociations²⁴³. La négociation s'interrompt le 9 novembre, mais un rendez-vous est tout de même fixé onze jours plus tard, le temps que chaque partie consulte sa capitale²⁴⁴.

Les parties prenantes au processus de négociation se retrouvent donc le 20 novembre pour trouver un accord intérimaire²⁴⁵. Celui-ci, appelé le « Joint Plan of Action » (JPA), est signé au bout de quatre jours, et il entre en vigueur le 24 janvier 2014 pour une durée de 6 mois en attendant la signature d'un accord définitif²⁴⁶. Il prévoit la dilution de la moitié du stock d'uranium enrichi à hauteur de 20%, une suspension de l'agrandissement du parc de centrifugeuses, la suspension de l'enrichissement au-delà de 5%, l'arrêt des activités à Natanz et Arak, la limitation de l'enrichissement à 5% à Fordow et un resserrage du contrôle de l'AIEA sur les installations iraniennes²⁴⁷. En échange, le P5+1 s'engage à lever des sanctions de manière limitée et ciblée de sorte que l'Iran puisse produire du pétrole et récupérer une partie de ses réserves monétaires conservées à l'étranger (65 millions de dollars sont ainsi récupérés par l'Iran chaque mois)²⁴⁸.

Ainsi notre troisième hypothèse se retrouve une nouvelle fois démontrée : la France a réussi à faire courber les préférences étatiques des autres protagonistes de la négociation dans cette discussion sur le JPA.

²⁴² GRESH Alain, « Nucléaire iranien, la France s'oppose à une solution », *Le Monde Diplomatique*, 10 novembre 2013.

²⁴³ Laurent Fabius, *op.cit.*, p15

²⁴⁴ BORGER Julian, TRAYNOR Ian, « Last-minute rethink stalled deal on nuclear Iran », *The Guardian*, November 11th 2013.

²⁴⁵ DEBRUN Aymeric, « L'Iran de retour dans le concert des Nations : opportunités d'affaires et enjeux géopolitiques », *Sécurité et stratégie* 2014/1 (16), pp. 46-53. p48.

²⁴⁶ KATZMAN Kenneth, KERR Paul, *Iran nuclear agreement*, Washington: Congressional Research Service, April 21st 2017, 36 pages.

²⁴⁷ DEBRUN Aymeric, *op.cit.*, p48.

²⁴⁸ *Joint Plan of Action*, Brussels: European External Action Service, November 24th 2013, 4 pages

4) Les discussions pour le Joint Plan of Action vues par la théorie des jeux

Il serait possible de résumer cette rencontre au travers de la théorie des jeux de Tucker²⁴⁹, avec une inspiration du dilemme du prisonnier.

		Iran	
		Compromis/compromission	Affrontement
P5+1	Compromis/compromission	Feuille de route établie entre les Etats-Unis et l'Iran en secret	Proposition iranienne d'octobre 2013 (presque inenvisagé)
	Affrontement	Accord renégocié par la France	Statu quo

Selon la théorie libérale des relations internationales, le dialogue, incarné par l'existence même de négociations entre les parties, permet d'éviter que ces dernières ne campent sur leurs positions. Il y a un intérêt à collaborer étant donné que tant l'Iran et le P5+1 souhaitent trouver une sortie de crise. Il est alors possible d'éviter le statu quo (en rouge), considéré comme la pire option possible : en effet, le président américain et iranien s'étant tous les deux engagés au niveau domestique à trouver un accord, une rupture des négociations serait un désaveu pour les deux camps. Il est à noter qu'il s'agit d'un fait nouveau en comparaison des précédentes négociations où la volonté de faire des compromis pour trouver un accord était moins forte.

Les Iraniens, comme il a déjà été spécifié, avaient fait part de leurs objectifs au mois d'octobre en demandant la levée totale des sanctions ainsi qu'un accord de coopération pour développer leur nucléaire civil. En échange de cela, une surveillance de l'AIEA serait établie sur certains sites, et des paramètres de fonctionnement seraient établis en commun pour Natanz et Fordow. Cette proposition iranienne (en jaune) ne fut jamais considérée car elle était plus une base, une feuille de route, sur laquelle les délégations pouvaient travailler, l'Iran ayant de toute façon déjà établi une vraie feuille de route avec les Etats-Unis. Si on voulait caricaturer cet accord entre les Etats-Unis et l'Iran (en

²⁴⁹ NAU Henry, *Perspectives on International Relations: Power, Institutions, Ideas*, Washington: CQ Press, 2011, 616 pages.

orange), on pourrait dire qu'il limitait le niveau d'enrichissement d'uranium, ce qui allait dans le sens du P5+1, mais l'usine d'Arak pouvait continuer de fonctionner, ce qui laissait la possibilité à l'Iran de continuer à produire du plutonium. On pourrait qualifier cette solution de compromis entre les deux parties, ou de compromission si on considère que cet accord était trop faible. Cette option serait assimilable à ce qu'on appelle l'optimum de Hicks, soit le fait qu'aucun autre dénouement n'apporterait plus de bénéfices à l'ensemble des parties²⁵⁰. Mais la France n'est pas satisfaite de la feuille de route obtenue par les Américains et déclare qu'il lui est impossible de la signer, la jugeant trop laxiste, surtout vis-à-vis du site d'Arak. Devant la fermeté de la délégation française, les parties présentes sont laissées avec le choix entre un accord renégocié en faveur du P5+1 (en vert) ou un statu quo dont personne ne veut (en rouge). C'est pourquoi la délégation iranienne se voit obligée d'accepter les conditions de l'Hexagone. L'optimum de Pareto se situe dans cette case verte. Il s'agit du concept selon lequel aucun autre dénouement ne rend au moins l'un des deux camps -ici le P5+1- aussi confortable²⁵¹.

5) Des avancées sur fond de divergences internes et externes au P5+1

La course maintenant commence pour trouver un accord définitif entre les différentes parties, dans le temps imparti par l'accord intérimaire de novembre 2013. Les Français rencontrent leurs homologues Américains pour s'accorder sur la ligne à suivre pour la suite des négociations, et ainsi éviter une nouvelle fracture du P5+1. L'accord est alors conçu comme devant durer vingt ans, et la question de la dimension potentiellement militaire du programme iranien (PMD²⁵²) doit absolument être résolue²⁵³.

Ainsi, de mi-février à mai 2014 ont lieu des réunions à Vienne où les parties s'attèlent à réduire leurs différends sur des points encore problématiques²⁵⁴ : le programme

²⁵⁰ AOUN Elena, *International negotiations*, notes de cours, Louvain la Neuve: Université Catholique de Louvain, 2017, 27 pages.

²⁵¹ Ibidem.

²⁵² Terme venant de l'AIEA : « Possible military dimension »

²⁵³ FABIUS Laurent, *op.cit.*, p17.

²⁵⁴ *Iran and the P5+1: Solving the Nuclear Rubik's Cube*, Brussels: International Crisis Group, Middle East Report, N°152, 2014 56 pages, p14.

balistique iranien, le « Break-out time²⁵⁵ », le nombre de centrifugeuses autorisées, le réacteur d'Arak que les iraniens veulent achever, le niveau de transparence des sites nucléaires, ainsi que la levée partielle ou complète des sanctions²⁵⁶. Jacques Audibert, le diplomate venant de la filière stratégique du Quai d'Orsay que nous avons évoqué dans le premier chapitre, rappelle également les exigences de la France au sujet de la PMD²⁵⁷. Le 20 avril 2014, l'AIEA confirme que l'Iran a bien respecté les « mesures volontaires » qu'elle s'était engagée à prendre vis-à-vis de son programme nucléaire dans le JPA²⁵⁸.

Le 21 mai les parties trouvent un accord sur cinq mesures²⁵⁹, et le terme de « Joint Comprehensive Plan of Action » (JCPOA) est pour la première fois mentionné par la délégation iranienne²⁶⁰. Néanmoins, suite à un enchaînement de rencontres informelles sans avancées, il est finalement décidé de repousser la période agréée dans le texte du JPA en novembre 2013 afin de l'étendre jusqu'au 24 novembre 2014.

On observe toujours la même méfiance de Fabius. Lors de l'Assemblée Générale de l'ONU en septembre 2014, il déclare : « *Malgré notre scepticisme, nos partenaires, notamment européens, sont convaincus qu'il s'agira d'un moment décisif, H. Rohani venant donner le 'coup de pouce' nécessaire à ses négociateurs*²⁶¹. » La France s'oppose encore à cette période à certains de ses partenaires sur certains sujets. Les Etats-Unis sont prêts à laisser 6000 centrifugeuses aux iraniens (qui en possèdent à l'époque 19 000 dont 9 000 opérationnelles²⁶²), tandis que la France ne veut pas dépasser 4000²⁶³, même si de manière optimale il serait préférable selon elle que l'Iran n'en dispose que de quelques centaines²⁶⁴. Néanmoins les négociateurs iraniens ont reçu une ligne rouge de l'Ayatollah en personne leur interdisant de permettre le démantèlement

²⁵⁵ Littéralement, le « temps d'éruption » signifie le temps qu'il faudrait pour produire, tout en demeurant sous le seuil de suspicion, une quantité suffisante d'uranium enrichi afin d'obtenir une arme atomique.

²⁵⁶ *Iran and the P5+1: Solving the Nuclear Rubik's Cube*, op.cit., p25.

²⁵⁷ Ibidem.

²⁵⁸ *Status of Iran's Nuclear Programme in relation to the Joint Plan of Action*, Vienne: Agence Internationale de l'Energie Atomique, 2015, 3 pages.

²⁵⁹ DAVENPORT Kelsey, *Timeline of Nuclear Diplomacy with Iran*, Washington: Arms Control Association, August 2016, <https://www.armscontrol.org/factsheet/Timeline-of-Nuclear-Diplomacy-With-Iran#2013>, consulted the May 15th 2017.

²⁶⁰ FABIUS Laurent, op.cit., p19.

²⁶¹ Ibidem.

²⁶² FIKENSCHER Sven-Eric, REARDON Robert, « The Fool's Errand for a Perfect Deal with Iran », *Washington Quarterly*, Vol 37, N°3, 2014, pp.61-75.

²⁶³ FABIUS Laurent, op.cit., p21.

²⁶⁴ AYAD Christophe, MICHEL Serge, « En Iran, l'élection d'Hassan Rohani, fruit des sanctions », *Le Monde*, 17 juin 2013.

des installations existantes, ce qui pose problème entre les deux camps²⁶⁵. Il est difficile de distinguer, dans ces déclarations publiques, les véritables objectifs des positions affichées.

Malgré les avancées, les discussions de novembre 2014 ne mènent pas à un accord du fait des difficultés encore présentes. Les négociations sont étendues jusqu'au 30 juin 2015 car les partis assurent qu'il est possible de déboucher sur un accord avec plus de temps²⁶⁶.

Des discussions entre experts et des rencontres entre les délégations officielles ont lieu durant tout le début de l'année 2015 pour trouver un compromis sur les points techniques restants²⁶⁷. Une rencontre se fait à Paris avec les membres du P5+1 et une délégation de l'Organisation Iranienne de l'Energie Atomique, une première depuis le contentieux sur Eurodif²⁶⁸. La délégation française se montre proactive en proposant une solution technique quant au site de Fordow (installation d'un accélérateur linéaire dédié à la recherche) que les iraniens préfèrent à l'option américaine d'installer un centre d'observation. Néanmoins cette idée ne débouche nulle part, l'Iran souhaitant tout de même continuer des activités d'enrichissement à Fordow²⁶⁹.

Au mois de mars, des rencontres officielles ont lieu à Lausanne. Des dissensions entre Français et Américains voient une fois encore le jour²⁷⁰. Selon Fabius, la délégation américaine cherche à avoir un accord le plus rapidement possible, peu importe s'il est solide ou non. Il y aurait même la mention d'un délai de « break-out » de sept mois à partir de la onzième année, ce qui est inacceptable pour la France qui souhaite un minimum de un an de « break-out » sur une période de quinze ans. Le 20 mars, Gérard Araud, ambassadeur de France à Washington écrit le tweet suivant: « *Making the end of March an absolute deadline is counterproductive and dangerous. Need all our time to finalize a complex agreement*²⁷¹. » Les délégations sont à ce moment-là à

²⁶⁵ *Le nucléaire iranien: quelles négociations ?* – François Nicoullaud, Marie-France Chatin, Paris : iReMMO, 7 février 2015, <https://www.youtube.com/watch?v=QQmskm4bMLY&t=281s>, consulté le 15 mai 2017.

²⁶⁶ DAVENPORT Kelsey, *Timeline of Nuclear Diplomacy with Iran*, Washington: Arms Control Association, August 2016, <https://www.armscontrol.org/factsheet/Timeline-of-Nuclear-Diplomacy-With-Iran#2013>, consulted the May 15th 2017.

²⁶⁷ Ibidem.

²⁶⁸ FABIUS Laurent, *op.cit.*, p25.

²⁶⁹ Ibidem.

²⁷⁰ FABIUS Laurent, *op.cit.*, p29.

²⁷¹ « Faire de la fin du mois de mars une date limite absolue est contre-productif et dangereux. Nous avons besoin de tout notre temps pour finaliser un accord complexe. » Traduction libre par l'auteur.

couteaux tirés²⁷², et le 21 mars une discussion entre Européens et Américains a lieu afin de discuter de ces divergences. Fabius rappelle à John Kerry qu'il souhaite « *un accord robuste car il servira de précédent dans la région et au-delà*²⁷³. »

Il est possible d'analyser ces récurrentes oppositions franco-américaines sous l'angle de l'approche comportementale telle qu'expliquée par Gavin Kennedy²⁷⁴. Fabius serait d'un type comportemental de « couleur rouge », désignant une optique d'intimidation. Fabius cherche à exploiter toutes les possibilités en ne concédant que ce qu'il est impossible de préserver sans rompre les négociations. Il agit dans une approche « égoïste » des choses, ne cherchant que les intérêts du P5+1. Les considérations iraniennes pour le développement de leur technologie nucléaire civile ne passent qu'au second plan. Sa vision de la négociation est clairement sous la forme d'un jeu à somme nulle. Il est possible d'expliquer ce comportement par la peur que l'Iran n'exploite la volonté du P5+1 de parvenir à tout prix à un accord. John Kerry est quant à lui de « couleur bleu », désignant approche plus consensuelle, ayant une vision de la négociation sous la forme d'un jeu à somme positive. Pour lui, le manque de confiance et une approche trop ferme ne peuvent générer qu'une fermeture du côté iranien et ainsi mener les discussions dans une impasse.²⁷⁵

6) La dernière ligne droite

Les discussions reprennent à Lausanne le 26 mars jusqu'au 2 avril, cette fois ci avec des débouchés plus substantiels : un accord sur une série de paramètres intérimaires est obtenu²⁷⁶.

Les négociations continuent fin avril, mais les iraniens ne souhaitent parler que de la modalité de levée des sanctions, et non plus du nucléaire en lui-même. Cela oblige les membres du P5+1 à faire passer des messages forts pour briser cette dynamique. Fabius commente en passant que « *le silence américain, lors de cette session de négociation,*

²⁷² KAYALI Laura, *France approach to a Nuclear deal with Iran*, Washington: The European Institute, avril 2015, <https://www.europeaninstitute.org/index.php/ei-blog/258-april-2015/2024-france-s-approach-to-a-nuclear-deal-with-iran-4-28>, consulted the May 21th 2017.

²⁷³ Ibidem.

²⁷⁴ AOUN Elena, *International Negotiations*, notes de cours, Louvain la Neuve: Université Catholique de Louvain, 2017, 27 pages

²⁷⁵ Ibidem.

²⁷⁶ DAVENPORT Kelsey, *The Lausanne framework and a final nuclear deal with Iran*, Washington: Arms Control Association, April 14th 2015, <https://www.armscontrol.org/Issue-Briefs/2015-04-14/The-Lausanne-Framework-and-a-Final-Nuclear-Deal-with-Iran>, consulted the May 15th 2017.

est complet²⁷⁷. » Ce blocage continue ainsi pendant tout le mois de mai, et encore à la séance du 10 au 12 juin, les divergences demeurent les mêmes, entre autre la PMD ou le site de Fordow²⁷⁸. Le dialogue bloque sur ces derniers points, certes techniques mais non pas moins cruciaux. Jusqu'à l'accord du 14 juillet 2015, les avancées sont difficiles mais les délégations sentent que le bout du tunnel n'est plus très loin. Les Français restent néanmoins attentifs à toujours se concerter avec les Etats-Unis pour rappeler ce qui est acceptable de ce qui ne l'est pas²⁷⁹. Le JCPOA, aussi appelé l'accord de Vienne, est finalement obtenu le 14 juillet, à partir des mesures décidées à Lausanne. On a eu ici un rôle prépondérant de la France dans les négociations pour faire valoir ses préférences étatiques, soit un accord le plus ferme possible.

7) L'accord de Vienne

Le texte obtenu fait 159 pages et contient une grande quantité de détails techniques qu'il n'est pas nécessaire d'énumérer. Les points les plus importants sont repris ici²⁸⁰.

Un premier point est de souligner que l'Iran a finalement accepté de mettre dans le préambule du texte qu'elle réaffirme que dans aucune circonstance elle ne cherchera à développer et posséder des armes nucléaires²⁸¹. En ce qui concerne l'enrichissement et le stock d'uranium enrichi, un maximum de 5060 centrifugeuses de première génération (IR-1) avec une limite de 30 cascades²⁸² seront gardées à Natanz pour la durée de dix ans, dont l'installation est autorisée à enrichir de l'uranium à un maximum de 3.67% pour quinze ans. Natanz est d'ailleurs le seul site autorisé à continuer à enrichir de l'uranium et à faire de la R&D²⁸³. Le reste sera stocké dans une infrastructure de l'AIEA où les pièces ne serviront qu'à changer le matériel défectueux.

Pour une durée de quinze ans, le stock maximum d'uranium que l'Iran pourra garder sera de 300kg, toujours avec une limite à 3.67% d'enrichissement. L'uranium enrichi à

²⁷⁷ FABIUS Laurent, *op.cit.*, p33.

²⁷⁸ Ibidem.

²⁷⁹ FABIUS Laurent, *op.cit.*, p34.

²⁸⁰ Certaines dispositions du JCPOA sont effectives sur une période donnée, nous apportons des précisions quant à ces périodes dans cette sous-partie, mais pour plus de clarté un schéma de l'AIEA est disponible en annexes p85.

²⁸¹ « Joint Comprehensive Plan of Action », *The Washington Post*, 14 juillet 2015, 159 pages, p3

²⁸² Cascade : procédé par étapes enchainées afin que chaque étage de centrifugeuses séparant l'uranium 238 de l'uranium 235 (celui utilisé pour une arme nucléaire) alimentent l'étage suivant avec de l'uranium 235, augmentant toujours plus l'enrichissement en uranium 235 au fur et à mesure des étapes.

²⁸³ « Joint Comprehensive Plan of Action », *op.cit.*, p48.

un taux entre 5% et 20% sera dilué afin de servir de combustible pour le RRT. Le P5+1 s'engage à faciliter la signature d'un contrat afin que l'Iran puisse avoir un fournisseur lui procurant du combustible servant au RRT. En cas d'échec, le P5+1 s'engage à fournir lui-même ce combustible enrichi à 19.75%.

Le site de Fordow est converti en centre de recherche où une collaboration internationale sera mise en place.

Concernant le réacteur d'Arak, il sera repensé dans sa construction afin de ne pas pouvoir produire de plutonium et pourra continuer à fonctionner à un maximum de 3.67% d'uranium enrichi comme combustible pour la recherche nucléaire ou pour des buts médicaux et industriels²⁸⁴. L'eau lourde non-nécessaire au fonctionnement du réacteur sera vendue sur le marché international.

Des mesures de transparence ont été prises. Tout d'abord, l'Iran signera et ratifiera le Protocole additionnel de l'AIEA que son Parlement avait refusé de signer il y a plus de dix ans. Ceci implique une présence active à long terme de l'AIEA sur le territoire iranien, avec certaines mesures de surveillance pendant quinze ans, d'autres pendant vingt-cinq ans. De plus, comme la France l'avait voulu, une « Roadmap » est établie pour une clarification des activités nucléaires passées et présentes.

Quant aux sanctions, toutes les résolutions onusiennes et européennes (de 2006 à 2015) sur les personnes, biens, et institutions, seront levées dans le même temps que l'AIEA vérifiera la bonne implémentation des mesures prises dans le JCPOA. Ces sanctions sont levées le jour de « l'Implementation Day », soit en janvier 2016, après que l'AIEA ait vérifié le respect des termes par l'Iran.

Ainsi, l'Iran va connaître de sérieuses limitations de son programme nucléaire pendant au moins dix ans. L'accord de Vienne est donc un texte permettant un règlement de cette crise à court-moyen terme, mais dont il s'agira pour les Occidentaux de renégocier si leur volonté de brider le programme iranien se maintient.

²⁸⁴ Idem, p8.

Conclusion

La ligne diplomatique française eut un grand rôle à jouer dans ces négociations. Rappelons notre premier questionnement : les dynamiques domestiques, que cela soit la bureaucratie du Quai d'Orsay et ses luttes intestines, les combats idéologiques, ou les poids des différents groupes sociaux, ont façonné cette politique étrangère à l'égard du nucléaire iranien.

Il a effectivement été montré dans cette étude que les oppositions internes au sein de l'administration ont fait émerger des individus avec une certaine manière de concevoir la non-prolifération et la diplomatie. Ces individus ont eu une place de choix dans les décisions prises (étayées dans le second chapitre), ayant été à des postes de responsabilité dans le cercle d'influence des décideurs politiques ou même plus directement dans l'équipe de négociation pour certains d'entre eux. Cette coalition d'acteurs a pu compter sur des experts extérieurs à l'administration, qui avaient un pied dans le milieu académique, pour donner une légitimité intellectuelle à leur position dans le débat politique.

Les entreprises ont quant à elles indirectement participé à l'élaboration de la politique étrangère d'une certaine manière : elles furent la cible des menaces américaines lorsque la tentation leur venait de continuer leurs affaires en République Islamique d'Iran. Elles ont été la source de tensions entre les deux partenaires transatlantiques, ce qui a façonné d'une certaine manière le partenariat franco-américain. Néanmoins, les acteurs du monde l'entreprise n'ont pas réussi (ou n'ont pas essayé) à avoir une influence directe. Comme il a été explicité dans le développement de la troisième partie du premier chapitre, les intérêts stratégiques français ont été considérés comme plus important que la balance commerciale. D'une certaine façon, cela permet de souligner à quel point ces intérêts stratégiques (défense du régime juridique de non-prolifération, stabilité régionale, défense de l'allié israélien, etc.) pouvaient être importants en comparaison des relations économiques avec l'Iran. La dimension idéologique de la position française a été soulignée à cet égard.

Suivant la logique de Moravcsik, ces dynamiques internes ont confirmé la première hypothèse soutenant le parallèle existant entre la ligne défendue par la France lors des négociations et le débat domestique qui l'agitait en son sein. Les préférences étatiques françaises furent le fruit de la coalition d'acteurs sortie vainqueur du débat interne.

La deuxième supposition que nous avons traitée portait sur la ligne diplomatique française en tant que résultat de dynamiques extérieures et des préférences étatiques des autres Etats. Comme nous l'avons vu, le début de la période fut évocateur en termes de différences de méthodes entre la France et les Etats-Unis vis à vis du dossier iranien. La conciliation française « chiraquienne » s'est heurtée à la diplomatie coercitive « bushienne », spécifiquement sur le refus américain d'offrir des contreparties aussi importantes à l'Iran en échange de la suspension de son enrichissement. La position française fut également affectée par la position des pays du Golfe, avec qui le maintien de bonnes relations économiques était important pour l'Hexagone. La ténacité de la République islamique a également eu raison de la position française au fil du temps, comme celles des autres membres du P5+1. Au terme de cette étude, avec le recul désormais possible, il peut apparaître que l'Iran ait utilisé les négociations comme un moyen de diminuer la pression sur elle, tout en progressant au niveau de son programme nucléaire jusqu'à qu'il devienne impossible d'abandonner toutes les infrastructures construites. L'Iran a ainsi obligé le P5+1 à porter les négociations sur les limites à sa capacité d'enrichissement plutôt que sur le droit à l'enrichissement lui-même²⁸⁵. La préférence étatique iranienne a prévalu, sur ce point, sur la préférence étatique française comme celles de certains autres membres du P5+1, puisque l'accord de Vienne autorise finalement l'Iran à enrichir de l'uranium.

Pour ce qui est du troisième point que nous avons tenté d'étayer, soutenant que la France a également réussi à imposer ses préférences nationales sur les autres acteurs, on retrouve aussi des éléments concluants. Si on porte attention à la volonté initiale de la France, lors de la période chiraquienne, de préférer la conciliation à la coercition, on peut dire que cette position a prévalu au sein de la coalition aussi longtemps que l'Iran est restée ouverte au dialogue (jusqu'à fin 2005). De la même façon, en 2013 (alors que les Etats-Unis cherchaient à trouver un accord au plus vite sans être aussi exigeant qu'ils avaient pu l'être par le passé) la France a réussi à obliger ses partenaires à revoir l'accord intérimaire jugé trop laxiste. Selon François Heisbourg, « *le paradoxe, je pense, est qu'il y a de fortes chances que l'accord de juillet 2015 aurait été rejeté par le Sénat américain si les Français n'avaient pas manifesté ce côté tête de mule*²⁸⁶. » Ainsi, on pourrait considérer d'une certaine façon que la France a non seulement permis d'obtenir un accord plus ferme qu'il n'aurait pu l'être, mais a peut-être aussi évité que

²⁸⁵ MORAN Matthew, HOBBS Christopher, *op.cit.*, p209.

²⁸⁶ HEISBOURG François (conseiller spécial à la Fondation pour la Recherche Stratégique), entretien, réalisé par Etienne Morin, 2 mars 2017.

l'accord ne soit tué dans l'œuf par le Congrès américain. Cette préférence étatique pour un accord exigeant démontre à la fois une influence sur la ligne américaine et la ligne iranienne, qui ont bien été obligés de convenir de cette pugnacité française.

Notre rôle dans cette étude ne fut pas de juger si la ligne diplomatique française fut bonne ou mauvaise. Cette étude se veut aussi objective qu'il est possible de l'être dans une discipline relevant des sciences humaines dont la nature même sous-tend la subjectivité. L'enjeu fut surtout d'analyser les groupes ayant eu un rôle à jouer dans l'établissement de la politique étrangère française sur ce dossier iranien, ainsi que les influences extérieures ayant fait bouger la ligne diplomatique. Cela a impliqué d'avoir un développement descriptif, dans le second chapitre, de la ligne diplomatique française, ceci afin de pouvoir observer les préférences étatiques préétablies en interne se projeter dans le processus de négociation. Cette analyse nous permet de conclure qu'une position diplomatique est le fruit d'un processus interne comme externe, et qu'il est essentiel d'en observer les ressorts si l'on veut en comprendre les subtilités. La ligne établie de 2002 à 2015 fut stable et continue en termes de fond, bien qu'en termes de forme chaque décideur politique eut sa manière d'opérer. Aujourd'hui, le nouveau président des Etats-Unis Donald Trump, lors de sa tournée au Moyen-Orient, semble vouloir replacer l'Iran à sa traditionnelle place de « rogue state ». De l'autre côté, Hassan Rohani a de nouveau reçu la confiance de l'électorat iranien lors des dernières élections, laissant ainsi deviner un peuple iranien souhaitant retrouver une place sur la scène internationale. L'Histoire jugera si l'accord ayant été obtenu au palais Coburg à Vienne en juillet 2015 sera celui qui marquera le début d'une prolifération nucléaire au Moyen-Orient ou celui du retour d'un Iran nucléaire pacifique dans le concert des nations.

Bibliographie

Monographie

- CATUSSE Myriam, DESTREMAU Blandine, VERDIER Eric, *Iran, l'état de crise*, Paris : Karthala Edition, 2010, 252 pages. x
- DELPECH Thérèse, *l'Iran, la bombe et la démission des nations*, Paris : La Cliotheque, 31 août 2006, 135 pages. x
- GRAHAM Allison, ZELIKOW Philip, *The Essence of Decision: Explaining the Cuban Missile Crisis*, United States: Pearson, January 19th 1999, 440 pages. xxx
- HALPERIN Morton, *Bureaucratic Politics and Foreign policy*, Washington: Brookings Institution Press, 2006, 400 pages. xxx
- JAKOBSEN Peter, *Western use of coercive diplomacy after the Cold War: A challenge for theory and practice*, London: Palgrave Macmillan UK, 1998, 215 pages. xxx
- JANIS Irving, *Victims of groupthink: A psychological study of foreign-policy decisions and fiascos*, Boston: Houghton Mifflin, July 1972, 277 pages. x
- JAUVERT Vincent, *la Face cachée du Quai d'Orsay*, Paris : Robert Laffont, avril 2016, 306 pages. xx
- PALMER, Glenn, T. CLIFTON Morgan. *A Theory of Foreign Policy*. Princeton: Princeton University Press, 2006, 224 pages. xx
- PATRIKARAKOS David, *Nuclear Iran: the Birth of an atomic state*, London: I.B Tauris, August 22th 2012, 368 pages. xx
- NAU Henry, *Perspectives on International Relations : Power, Institutions, Ideas*, Washington : CQ Press, 2011, 616 pages. x
- TERTRAIS Bruno, *Iran. La prochaine guerre*, Paris : Le Cherche midi, 2007, 139 pages. x
- VIVET Emmanuel, *Négociations d'hier, leçons pour aujourd'hui*, Bruxelles : Larcier, 1 juillet 2014, 364 pages. x

Articles scientifiques

- ADELKHAH Fariba, « Le Mouvement vert en République islamique d'Iran », *Savoir/Agir*, 2010/2 (n° 12), pp. 117-123. x
- BADEL Laurence, « L'État français face au risque politique dans les années 1970 : les cas polonais, sud-africain et iranien », *Les cahiers Sirice*, 2/2010 (n°6), pp. 123-140. x
- DEBRUN Aymeric, « L'Iran de retour dans le concert des Nations : opportunités d'affaires et enjeux géopolitiques », *Sécurité et stratégie*, 2014/1 (16), pp. 46-53. xx
- FABIUS Laurent, « La genèse de l'accord du 14 juillet 2015 sur le nucléaire iranien », *Revue internationale et stratégique*, 2016/2 (N° 102), pp. 6-37. xxx
- FIKENSCHER Sven-Eric, REARDON Robert, "The Fool's Errand for a Perfect Deal with Iran", *Washington Quarterly*, Vol 37, N°3, 2014, pp.61-75. x
- GRAHAM Allison, and HALPERIN Morton, "Bureaucratic Politics: A Paradigm and Some Policy Implications." *World Politics*, vol. 24, 1972, pp. 40–79. xxx

- KHAZANEH Reza, « Iran : avancées et maîtrise des programmes nucléaires », *Politique étrangère*, 4/2008 (Hiver), pp. 817-826 x
- KERR, Paul. "Iran Signs Additional Protocol With IAEA." *Arms Control Today*, vol. 34, no. 1, 2004, pp. 34–34. x
- "Continued U.S. Efforts to Counter Iran's Nuclear Program." *The American Journal of International Law*, vol. 102, no. 4, 2008, pp. 887–889. x
- MAREIKE SCHMITT Eva, "Between European and national role conceptions – the EU3 initiative regarding the Iranian nuclear programme", *European security*, 2017, volume 25, pp. 253-272. x
- MEYER Morgan, MOLYNEUX-HODGSON Susan, « " Communautés épistémiques " : une notion utile pour théoriser les collectifs en sciences ? », *Terrains & travaux*, 1/2011 (n° 18), pp. 141-154. x
- MORAN Matthew, HOBBS Christopher, "The Iranian nuclear dilemma: light at the end of the tunnel?" *Defence & Security Analysis*, 2012, Volume 28, Issue 3, pp. 202-212. x
- MORAVCSIK Andrew, "Taking preferences seriously: a liberal theory of International Politics", *International Organization*, Vol. 51, No. 4 (Autumn, 1997), pp. 513-553 xxx
- POUPONNEAU Florent, « Lutttes nationales et politique étrangère », *Gouvernement et action publique*, 2013, n°3, 461-481. xxx
- POUPONNEAU Florent, « Une division internationale du travail diplomatique. Analyse de la politique étrangère française autour du problème du nucléaire iranien », *Revue française de science politique*, 2013/1 (Vol. 63), pp. 51-73. x
- PUTNAM, Robert D. "Diplomacy and Domestic Politics: The Logic of Two-Level Games." *International Organization*, vol. 42, no. 3, 1988, pp. 427–460
- "Règlement des crises", *Observatoire de la non-prolifération*, octobre 2007, n°20, p1-8. x
- THERME Clément, « La diplomatie française à l'épreuve de l'Iran », *Revue internationale et stratégique*, 2012/1 (n°85), p.28-38. xx

Articles non-scientifiques

- AYAD Christophe, MICHEL Serge, « En Iran, l'élection d'Hassan Rohani, fruit des sanctions », *Le Monde*, 17 juin 2013. x
- BACQUE Raphaëlle, « Philippe Douste-Blazy, 'Mister Bluff' au Quai d'Orsay », *Le Monde*, 24 avril 2006. x
- BAHOUT Joseph, HADDAD Benjamin, "How France became an Iran hawk", *Foreign Policy*, 30 mars 2015. xx
- BAYART Jean-François, « Dissuader l'Iran ?, par Jean-François Bayart », *Le Monde*, 2 mai 2006. x
- « Bernard Kouchner : « 'Il faut se préparer au pire, à la guerre' face à l'Iran », *Le Figaro*, 17 septembre 2007. x
- BORGER Julian, "Iran nuclear talks under way in Geneva", *The Guardian*, December 6th 2010. x

- BORGER Julian, TRAYNOR Ian, « Last-minute rethink stalled deal on nuclear Iran », *The Guardian*, November 11th 2013. x
- DE BAROCHEZ Luc, « Paris accuse l'Iran de préparer l'arme nucléaire », *Le Figaro*, 17 février 2006. x
- « EU passes new Iran sanctions, bans sanctions bank », *DW*, 23 Juin 2008. x
- FALEZ Nicolas, « Coup de froid diplomatique entre Paris et Téhéran », *RFI*, 11 décembre 2008. x
- “Fresh Iran nuclear talks to be held in Moscow”, *BBC News*, May 24th 2012. x
- GAUQUELIN Blaise, « Nucléaire : Mohammed Javad Zarif, le Talleyrand de Téhéran », *Libération*, 29 juin 2015. x
- GHAZI Siavosh, « Ahmadinejad: Israël doit être rayé de la carte », *RFI*, 27 octobre 2005. x
- GRESH Alain, « Nucléaire iranien, la France s'oppose à une solution », *Le Monde Diplomatique*, 10 novembre 2013. xx
- HASKI Pierre, « Pourquoi Laurent Fabius a torpillé l'accord de Genève avec l'Iran », *Le Nouvel Observateur*, 10 novembre 2013. xx
- « Iran/nucléaire : ‘menace majeure’ (MAM) », *Le Figaro*, 21 janvier 2011. x
- “Iran nuclear talks in Istanbul ‘constructive’”, *BBC News*, April 15th 2012. x
- « Jacques Audibert, nouveau conseiller diplomatique de François Hollande », *Le Point*, 5 août 2014. x
- JACQUE Philippe, “PSA Peugeot Citroën subit le contrecoup des sanctions contre l'Iran”, *Le Monde*, 30 mars 2012. xx
- JAMET Constance, « Entre la France et l'Iran, des relations enfiévrées », *Le Figaro*, 25 septembre 2013. x
- KARON Tony, “Speed read: Is Washington pushing to overthrow Iran”, *Time*, 14 mars 2006. x
- KESSLER Glenn, “Kerry’s claim that Iran offered Bush a nuclear deal in 2003”, *Washington Post*, December 9th 2013. x
- KESSNER Glenn, “2003 Memo, says Iranians leaders, backed talks”, *Washington Post*, February 2007. x
- « La France souhaite ‘des sanctions’ pour faire plier l'Iran sur le nucléaire », *Le Figaro*, 8 novembre 2011. x
- LANDLER Mark, “Obama greets France’s leader, but warns against doing business in Iran”, *New York Times*, February 11th 2014. x
- « Laurent Fabius cible des conservateurs iraniens avant sa visite à Téhéran », *L'Express*, 28 juillet 2015. x
- LE BARS Stéphanie, « Du voile à l'école au port de la burqa dans l'espace public, le débat a changé », *Le Monde*, 2 juillet 2009. x
- MALBRUNOT Georges, “Iran: comment le Quai d'Orsay a briefé les entreprises françaises”, *Le Figaro*, 1 février 2014. xx
- NADJAR Steve, “François Heisbourg: l'Iran demeurera une puissance hostile à l'existence même d'Israël”, *Actualité Juive*, 2015. x
- NOUGAYREDE Nathalie, « Jacques Chirac veut dialoguer avec l'Iran sur le Liban, malgré la crise du nucléaire », *Le Monde*, 16 janvier 2007. xx
- NOUZILLE Vincent, “Le “non” à la guerre en Iraq a coûté 4 milliards à la France”, *Rue 89*, octobre 2010. x

- « Nucléaire iranien: la France, faucon des négociations internationales », *La Libre*, 14 mars 2015. x
- « Nucléaire iranien : reprise des négociations le 15 octobre à Genève », *Le Soir*, 26 septembre 2013. x
- « Nucléaire iranien : ‘un accord peut être conclu’ prochainement », *Le Monde*, 7 novembre 2013. x
- OURDAN Rémy, « Wikileaks : Nicolas Sarkozy, ‘l’Américain’ », *Le Monde*, 30 novembre 2010. x
- PICARD Maurin, « Négociations sans illusion sur le nucléaire iranien à Genève », *Le Figaro*, 6 décembre 2010. x
- ROZEN Laura, « Inside the secret US-Iran diplomacy that sealed nuke deal », *Al Monitor*, 11 August 2015. x
- SCIOLINO Elaine, BENNHOLD Katrin, “Chirac strays from assailing a nuclear Iran”, *The New York Times*, 1er février 2007.
- SEMO Marc, “Ca entrainera une prolifération régionale”, *Libération*, 2 février 2007. x
- SHIPMAN Tim, “Bush sanctions ‘black ops’ against Iran”, *The Telegraph*, 27 mai 2007. x
- TABATABAI Ariane, “The divided front negotiating with Iran”, *Bulletin of the Atomic Scientists*, May 21st 2015. xx
- TALEB Sara, « La visite de Laurent Fabius en Iran fait rejaillir ses antécédents avec le pays », *Huffington Post*, 29 juillet 2015. x
- WEINSTEIN Kenneth, “Hollande the Hawk? An unlikely ally emerges”, *World Affairs*, June 2014. xx

Internet

- ARSENAULT Claire, *Iran : Chirac plaide la patience*, Paris : RFI, 20 septembre 2006, http://www1.rfi.fr/actufr/articles/081/article_46284.asp, consulté le 15 avril 2017. x
- BURDY Jean Paul, « Eurodif : un contentieux nucléaire ancien », Paris : Questions d’Orient-Questions d’Occident, <https://sites.google.com/site/questionsdorient/les-mots-de-l-iran-lexique/eurodif>, consulté le 20 janvier 2017. x
- *Chercheurs*, Paris : Fondation pour la Recherche Stratégique, <https://www.frstrategie.org/frs/chercheurs/bruno-tertrais>, consulté le 2 février 2017. x
- *Chercheurs*, Paris: Fondation pour la Recherche Stratégique, <https://www.frstrategie.org/frs/chercheurs/francois-heisbourg>, consulté le 20 février 2017. x
- « Chirac’s envoy to Iran – what’s prompting this and what we should do about it », *Wikileaks*, 2007, https://wikileaks.org/plusd/cables/07PARIS170_a.html, consulted the March 16th 2017. xx
- DAVENPORT Kelsey, *The Lausanne framework and a final nuclear deal with Iran*, Washington: Arms Control Association, April 14th 2015, <https://www.armscontrol.org/Issue-Briefs/2015-04-14/The-Lausanne-Framework-and-a-Final-Nuclear-Deal-with-Iran>, consulted the May 15th 2017. xx

- DAVENPORT Kelsey, *Timeline of Nuclear Diplomacy with Iran*, Washington: Arms Control Association, August 2016, <https://www.armscontrol.org/factsheet/Timeline-of-Nuclear-Diplomacy-With-Iran#2013>, consulted the May 15th 2017. xx
- François Heisbourg, London: International Institute for Strategic Studies, <https://www.iiss.org/en/persons/iiss-s-governance-s-and-s-advisory-s-structure/francois-s-heisbourg>, consulted the February 20 2017. x
- FLEURIOT Caroline, *Droit d'ingérence, où en est-on ?*, Paris : Le Monde diplomatique, septembre 2008, <https://www.monde-diplomatique.fr/2008/09/FLEURIOT/16264>, consulté le 2 mai 2017. x
- *French MFA official on Iran: Remain firm, don't isolate,, and keep door to dialogue open*: Wikileaks, https://wikileaks.org/plusd/cables/05PARIS7675_a.html, consulted the March 11th 2017. xx
- GUZANSKY Yoel, DEKEL Udi, *Recognizing Iran as a Nuclear threshold state: implications for Israel and the Middle East*, Tel Aviv: The Institute for National Security Studies, March 25th 2015, http://www.inss.org.il/publication/recognizing-iran-as-a-nuclear-threshold-state-implications-for-israel-and-the-middle-east/?offset=0&posts=1&free_text=Nuclear%20Threshold%20State, consulted the March 3rd 2017. x
- KAYALI Laura, *France approach to a Nuclear deal with Iran*, Washington: The European Institute, April 2015, <https://www.europeaninstitute.org/index.php/ei-blog/258-april-2015/2024-france-s-approach-to-a-nuclear-deal-with-iran-4-28>, consulted the May 21st 2017. xx
- *La France a-t-elle encore une politique au Moyent-Orient ?-table rond 1 : Reconnaître, dialoguer ?*, Paris : iReMMO, 13 février 2016, <https://www.youtube.com/watch?v=zfhOZV386DY>, consulté le 15 avril 2017. x
- *Le nouveau Représentant permanent de la France auprès des Nations-Unies présente ses lettres de créance*, New York : Nations-Unies, 10 septembre 2009, <http://www.un.org/press/fr/2009/BIO4116.doc.htm>, consulté le 10 mars 2017. x
- *Le nucléaire iranien: quelles négociations ? – François Nicoullaud, Marie-France Chatin*, Paris : iReMMO, 7 février 2015, <https://www.youtube.com/watch?v=QQmskm4bMLY&t=281s>, consulté le 15 mai 2017. x
- « L'IFRI classé au 3^e rang des think tanks les plus influents au monde », Paris : l'IFRI, 31 janvier 2017, <https://www.ifri.org/fr/espace-media/communiqués/2016-lifri-classe-3e-rang-think-tanks-plus-influents-monde>, consulté le 27 février 2017. x
- *Les relations entre l'Iran et l'Union européenne*, Paris : France Diplomatie, <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/iran/l-union-europeenne-et-l-iran/>, consulté le 17 avril 2017. x

- MISTRY Dinshaw *European Missile defense : Assessing Iran's ICBM capabilities*, Washington: Arms Control Association, October 1st 2007, https://www.armscontrol.org/act/2007_10/Mistry, consulted the March 3rd 2007. x
- *New technique calls nuclear blind –man's bluff*, Paris: AFP, 25 juin 2014, <https://uk.news.yahoo.com/technique-calls-nuclear-blind-mans-bluff-173944397.html>, consulté le 2 juin 2017. x
- NICOULLAUD François, *Voyage dans la négociation nucléaire avec l'Iran*, Paris : A contre-courant (blog), 26 juillet 2015, <http://nicoullaud.blogspot.be/2015/07/voyage-dans-la-negociation-nucleaire.html>, consulté le 11 avril 2017. xx
- PETERSON Sabrina, *Iran's deteriorating economy: An analysis of the economic impact of Western sanctions*, Washington: International Affairs Review, <http://www.iar-gwu.org/node/428>, consulted the April 25th 2017. x
- *UN Sanctions against Iran*, New York: Global Policy Forum, 2009, <https://www.globalpolicy.org/security-council/index-of-countries-on-the-security-council-agenda/iran.html>, consulted the February 28th 2017. x
- “USA: un groupe de pression anti-iranien critique l'alliance GM-PSA”, USA: Journal auto, mars 2012, <http://www.journalauto.com/lja/depeche/-/id/7578>, consulté le 27 février 2017. x

Working papers

- AOUN Elena, *Tackling the Iranian nuclear program: the construction of an ambiguous European role in higher politics*, Stockholm: Pan-European IR Conference, 2010, 10 pages. X
- HUDSON Valérie, *Foreign policy analysis : Actor specific theory and the ground f International Relations*, Brigham: Brigham Young University, Foreign policy analysis, 2005, 30 pages.
- *Iran and the P5+1: Solving the Nuclear Rubik's Cube*, Brussels: International Crisis Group, Middle East Report, N°152, 2014 56 pages. x
- KOCH Andrew, WOLF Jeanette, *Iran's nuclear facilities: a profile*, Washington : Center for Non-proliferation Studies, 1998, 24 pages. x
- *Les ambitions nucléaires de l'Iran et leurs conséquences internationales*, Paris : Fondation pour la Recherche Stratégique, 19 janvier 2005, 39 pages. x
- MEIER Olivier, *European efforts to solve the conflict over Iran's nuclear programme: how has the European Union performed?*, Brussels: EU Non-Proliferation Consortium, Non-Proliferation papers, n°27, February 2013, 22 pages. x
- SAEUR Tom, *Coercive diplomacy by the EU. Case study: the Iranian nuclear weapons crisis*, Leuven: Katholieke Universiteit Leuven, 2006, 28 pages. xx
- SANTOPINTO Federico, *la crise nucléaire iranienne : un enjeu international*, Bruxelles : GRIP, 27 mai 2005, 11 pages. xx
- SHANNON Kyle, *Europe and Iran : Perspectives on Non-Proliferation*, Stockholm: Stockholm International Peace Research Institute, 2005, 163 pages. x

- ZARATE Robert, CHRISTY Patrick, *Timeline: Diplomacy & pressure on Iran's nuclear program*, Washington: The Foreign policy initiative, 17 mars 2017, 11 pages. x
- WALROND Christina, *Timeline 1967-1993 : Argentine low-enriched uranium at Teheran research reactor*, Washington: Institute for Science et International Security, October 7, 2009, 3 pages. x

Documents officiels

- “Audition de M. Philippe Errera, Directeur adjoint du centre d'analyse et de prévision du ministère des Affaires étrangères, sur la question de l'Iran et du nucléaire », Paris : Commission des Affaires Etrangères à Assemblée Nationale, 2006, 3 pages. x
- *Comptes rendus de la Commission des Affaires Etrangères, de la Défense et des forces armées*, Paris : Sénat, mars 2015. xx
- *Compte rendu n°41 de la Commission des Affaires Etrangères*, Paris : Assemblée Nationale, mai 2006. xx
- *Compte rendu des auditions effectuées par la Commission*, Paris : Sénat, 27 avril 2004. xx
- “Council decision 2010/644/CFSP of 25 October 2010 amending Decision 2010/413/CFSP concerning restrictive measures against Iran and repealing Common position 2007/140/CFSP”, *Council of the European Union*, October 25th 2010. x
- *Implementation of the NPT Safeguards agreement and relevant provisions of Security Council resolutions in the Islamic Republic of Iran*, Vienna: International Atomic Energy Agency, 2011, 25 pages. x
- *Iran: l'UE renforce ses sanctions au vu de l'absence de progrès dans les pourparlers sur la question nucléaire*, Luxembourg : Conseil de l'Union Européenne, 15 octobre 2012, 2 pages. x
- « Joint Comprehensive Plan of Action », *The Washington Post*, 14 juillet 2015, 159 pages. xxx
- *Joint Plan of Action*, Bruxelles: European External Action Service, 24 novembre 2013, 4 pages. xxx
- *Le Livre Blanc de la Défense et de la Sécurité Nationale*, Paris : Direction de l'information légale et administrative, 2008, 402 pages. xx
- *Le Livre blanc de la Défense et de la Sécurité nationale*, Paris : Direction de l'information légale et administrative, 2013, 160 pages. xx
- *L'Iran et l'AIEA : vérification et contrôle au titre du PAGC*, Vienne : Agence Internationale de l'Energie Atomique, 2016, 2 pages. x
- *Organigramme*, Paris : Ministère des Affaires Etrangères, juin 2005. x
- *Rapport d'information de la Commission des Affaires Etrangères*, Paris: Assemblée Nationale, 16 décembre 2008. xx
- Résolution 1737 (2006) Adoptée par le Conseil de sécurité, New York: Nations-Unies, 23 décembre 2006, S/RES/1737. x
- Résolution 1803 (2008) Adoptée par le Conseil de sécurité, New York : Nations-Unies, 3 mars 2008, S/RES/1803. x

- Security Council imposes additional sanctions on Iran. Voting 12 in favour to 2 against, with 1 abstention, New York: United Nations, June 9th 2010, SC/9948. x
- *Status of Iran's Nuclear Programme in relation to the Joint Plan of Action*, Vienna: International Atomic Energy Agency, 2015, 3 pages. x

Entretiens

- HEISBOURG François (conseiller spécial à la Fondation pour la Recherche Stratégique), entretien, réalisé par Etienne Morin, 2 mars 2017. xxx
- HOURCADE Bernard (expert de l'Iran et directeur de recherche au CNRS), entretien, réalisé par Etienne Morin, 6 avril 2017. xxx
- NICOULLAUD François (Ancien ambassadeur de France à Téhéran), correspondance par mails, réalisé par Etienne Morin, années 2016-2017. xxx
- TERTRAIS Bruno (Directeur adjoint de la Fondation pour la Recherche Stratégique), entretien, réalisé par Etienne Morin, 2 mars 2017. xxx

Mémoires/thèses

- RASTBEEN Ali, « Le nucléaire iranien, une approche française », Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication sous la direction Jacques Barrat, Paris : Université Panthéon-Assas, p141. xx

Syllabus

- AOUN Elena, *International Negotiations*, notes de cours, Louvain la Neuve: Université Catholique de Louvain, 2017, 27 pages. xx
- DE WILDE D'ESTMAEL Tanguy, *Politique étrangère de sécurité et de défense européenne*, Notes de cours, Louvain la Neuve : Université Catholique de Louvain, 2017, 45 pages. xx
- STRUYE DE SWIELANDE, Tanguy, *Foreign policy analysis*, notes de cours, Louvain la Neuve : Université Catholique de Louvain, 2017, 61 pages. x

Index

- TNP : Traité de non-prolifération nucléaire	p6
- AIEA : Agence Internationale de l'Energie Atomique	p8
- CEA : Centre de l'Energie Atomique	p18
- FRS : Fondation pour la Recherche Stratégique	p25
- IISS : International Institute for Strategic Studies	p25
- IFRI : Institut français des Relations internationales	p27
- DAM : Direction des Applications Militaires	p27
- IRIS : Institut des Relations internationales et stratégiques	p27
- CAP : Centre d'analyse et de Prévision	p33
- UANI: United Against Nuclear Iran	p38
- RRT : Réacteur de recherche de Téhéran	p54
- PMD: Possible military dimension	p66
- JCPOA : Joint Comprehensive Plan of Action	p67

Résumé

Ce mémoire porte sur l'étude de la crise nucléaire iranienne à partir d'août 2002 jusqu'au 14 juillet 2015, date de signature de l'accord de Vienne. L'analyse se fait du point de vue de la ligne diplomatique française, du fait de sa place importante dans cette négociation, tant en termes d'initiative à ses débuts qu'en termes de défense d'un axe ferme par la suite.

Dans l'étude de cette position française, nous avons supposé qu'elle fut sujette à deux types de dynamiques : domestiques, avec le poids de certains groupes sociaux et politiques ; et extérieures avec les pressions et préférences d'autres Etats. Dans la démonstration de cette question de recherche, le cadre théorique de Moravcsik sur la théorie libérale des politiques internationales a été choisi. Les trois points qu'il énumère comme étant les bases de sa pensée sont repris dans les hypothèses de recherche que nous avons formulées. Ainsi, Moravcsik suppose que les acteurs sociaux ont une importance substantielle car ils promeuvent des politiques en fonction de leurs intérêts et sont donc amenés à s'opposer entre eux. L'auteur avance aussi que les intérêts d'un Etat sont définis selon les influences de coalitions d'acteurs se situant parfois en dehors de l'appareil étatique. Enfin il défend l'hypothèse selon laquelle les « préférences étatiques » établies sont projetées sur la scène internationale afin de les réaliser, mais que ces préférences subissent les pressions des autres préférences étatiques. Nous utilisons ces points pour les démontrer dans notre étude de la position française, tout en ajoutant une autre hypothèse : les préférences étatiques françaises ont également fait plier et influencé les préférences d'autres Etats.

Les réponses à ces questions de départ sont fondues dans deux chapitres. Le premier porte sur l'édification des préférences étatiques, avec l'étude de la lutte bureaucratique au Quai d'Orsay, le poids des certaines coalitions d'acteurs, mais également du manque d'influence des entreprises françaises. Le deuxième chapitre porte sur la projection de ces préférences étatiques, avec une étude de la position française sous le mandat des trois présidents de la République ayant eu à gérer la crise iranienne.

Mots clés

Nucléaire iranien, France, préférences étatiques, dynamiques domestiques, négociation